

Le temps de parole

LE FLEURDELISÉ A 75 ANS



Entrevue avec notre
membre honoraire
Paul Shooner, 100 ans

Le Conseil du statut
de la femme a 50 ans

L'assemblée générale
annuelle 2023

Comité de rédaction 2023-2024

Caroline Simard
David Birnbaum
René Blouin
Rita Dionne-Marsolais
Gérald Latulippe
Lise Lavallée
Matthias Rioux
Nicole Léger
Agnès Maltais
Gilbert Paquette
Christine St-Pierre
Alexandra Takech

Le Temps de parole est publié par le Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec avec la collaboration des services de l'Assemblée nationale.

Rédactrice en chef

Caroline Simard

Collaboration

Raymond Bernier	Émilise Lessard-Therrien
Karl Blackburn	Marie Malavoy
Manon Blanchet	Monique Richard
France Dionne	Carole Théberge
Claire IsaBelle	Dave Turcotte
Normand Jutras	

Révision

Marie-Ève Lapierre
Agnès Maltais
Caroline Simard

Impression

Division de la reprographie et de l'imprimerie de l'Assemblée nationale

Secrétariat du Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec :

Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
Bureau 2.39
Québec (Québec) G1A 1A3

Tél. : 418 266-1101, poste 70337.
Courriel : cepanq@assnat.qc.ca
www.assnat.qc.ca/fra/cepanq

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2023
Bibliothèque et Archives Canada

Imprimé : 978-2-550-96424-7
PDF : 978-2-550-96425-4

Source

À moins d'indication contraire, la plupart des photos proviennent du fonds de l'Assemblée nationale du Québec ou des ex-parlementaires eux-mêmes.

Site Internet du Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec

[Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec
\(assnat.qc.ca\)](http://www.assnat.qc.ca)

Tous les numéros depuis 2000 sont accessibles à cette adresse.

Table des matières

2 L'édito de Caro

3 Conseil d'administration 2023-2024

4 Les affaires courantes

4 Rapport de la présidente

5 Prix du Cercle

7 Les comités du Cercle en rafale

13 Sous l'œil des photographes

18 Le cercle en action

18 À la défense des femmes afghanes

20 En marche vers une parité pérenne : une Assemblée nationale représentative!

22 Jacques Parizeau et son pays imaginé

23 Participation à Deux Caro aux micros

24 Projet de formation portant sur la démocratie au Québec et notre système parlementaire

26 Entrevues

26 M. Paul Shooner, député de Yamaska (1966-1970), et membre honoraire du Cercle depuis 2022

28 M. Gerald Harvey, député de Jonquière-Kénogami (1960-1966) et de Jonquière (1966-1976)

32 M^{me} Monique Gagnon-Tremblay, députée de Saint-François (1985-2012)

34 M. Réjean Hébert, député de Saint-François (2012-2014)

36 M. Serge Geoffrion, député de La Prairie (1998-2003)

38 M. Rémy Trudel, député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue (1989-2003)

40 M. Alain Lavigne, collectionneur et conférencier

42 M^{me} Louise Cordeau, présidente du Conseil du statut de la femme

44 Articles

44 Le Conseil du statut de la femme a 50 ans!

46 Réinventer le soutien à la démocratie face à la montée de l'autocratisation

48 L'intelligence artificielle doit servir la démocratie

50 L'exploitation sexuelle des mineures ou quand un enjeu social vient donner un sens à notre engagement politique

51 La démocratie à l'école

52 Ma vision de la francophonie économique : un potentiel immense à exploiter

54 CKRL a 50 ans et toutes ses dents!

56 M^{me} Jeanne L. Blackburn, l'âme d'une fondation unique au monde

57 Je me souviens

57 La petite histoire du fleurdelisé

61 Les 200 ans du premier ministre M. Gédéon Ouimet

63 Distinctions

63 Remise de la médaille par la Foreign Policy Association à M. Jean Charest

65 M. Michel Pigeon : Lauréat du prix Grand diplômé

66 Lauréates du prix de la laïcité Guy-Rocher

67 M. Pierre Karl Péladeau, officier de l'Ordre national du Québec et lauréat du Prix de l'Ordre du mérite Soirée Étincelles 2023

68 M. Raymond Brouillet Lauréat du Laurier d'or 2023

69 En première lecture

77 En deuxième lecture

79 Dans la bibliothèque de...

79 M^{me} Rita Dionne-Marsolais

81 M. Matthias Rioux

83 Ex-parlementaires en action

89 À l'Assemblée nationale

89 Évènements à l'Assemblée nationale

89 Cérémonie soulignant le 75^e anniversaire du fleurdelisé

90 Cérémonie de dévoilement du portrait officiel de M. François Paradis, 46^e président de l'Assemblée nationale

91 La rénovation de la salle de l'Assemblée nationale

93 Hommages

93 M. André Spénard

94 M. Aimé Brisson

95 M. Maximilien Polak

96 M. Léandre Dion

98 M^{me} Nadine Girault

99 M. Michel Côté

100 M. Jacques-Yvan Morin

101 Souvenons-nous de...

106 La colline Parlementaire d'hier à aujourd'hui

L'édito de Caro

Célébrons l'avancement!



Caroline Simard

Rédactrice en chef
Députée de Charlevoix-
Côte-de-Beaupré
(2014-2018)

Elles sont de retour. Parfois timides, parfois convaincantes, les poignées de main qui ont laissé place, le temps d'une pandémie, à un étrange coude à coude ou à des regards inquiets avec un je-ne-sais-quoi, font depuis très longtemps parties des us et coutumes.

Réservée aux hommes à l'époque, elle constituait un geste d'égalité et de confiance. Vers la fin du 18^e siècle, lors de la naissance des États-Unis d'Amérique, la poignée de main s'est démocratisée, et les femmes qui recevaient jusqu'alors un geste de politesse ou de courtoisie appelé baisemain, ont vu tranquillement disparaître cette habitude.

Au fil du temps, des pionnières ont joué un rôle important dans l'histoire de la province de Québec, et un rôle novateur particulièrement dans l'histoire politique. Celles-ci ont revendiqué leurs droits et ont travaillé avec conviction pour réduire les inégalités entre les hommes et les femmes. Elles ont été en mesure de rétrécir le fossé entre les genres, et plus encore. Leurs efforts se poursuivent avec la précieuse contribution du Conseil du statut de la femme qui célèbre son 50^e anniversaire de fondation en 2023.

Merci à vous toutes, mesdames, qui avez travaillé à ouvrir la voie aux autres femmes et aux futures générations, et qui continuez à le faire. Poursuivons toutes et tous ensemble notre engagement et notre travail pour l'avancement de notre société.

D'ailleurs, dans un tout autre ordre d'idée, vous aurez constaté que *Le Temps de parole* ne fait pas exception au progrès. De fait, la revue a subi une refonte en ce qui a trait aux éléments visuels et conceptuels. Et « comme le hasard gouverne un peu plus de la moitié de nos actions, et que nous dirigeons



Logo du 30^e anniversaire de la fondation du Cercle qui sera utilisé dans ses communications à partir du 17 décembre prochain, et ce, pour un an.

le reste »¹, l'Assemblée nationale a invité le Cercle à réaliser ce processus de modernisation la veille du 30^e anniversaire de la fondation de l'association. Je tiens d'ailleurs à l'en remercier.

Mieux encore, comme « le hasard sait toujours trouver ceux qui savent s'en servir »², il me permet de rappeler que MM. Gérald Harvey, député de Jonquière-Kénogami (1960-1966) et de Jonquière (1966-1976), et Louis-Philippe Lacroix, député des Îles-de-la-Madeleine (1962-1976), ont été les « démarcheurs », en 1992, pour créer l'Amicale auprès de M. Jean-Pierre Saintonge, député de La Prairie (1981-1989) et de La Pinière (1989-1994), qui agissait alors comme président de l'Assemblée nationale (1989-1994).

Adoptée le 17 décembre 1993 par une loi du Parlement de Québec (Loi RLRQ, chapitre A-19.2), l'Amicale des anciens parlementaires du Québec est devenue le Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec par l'adoption de la Loi RLRQ, chapitre C-8.4, le 5 décembre 2019.

Je vous souhaite donc une agréable lecture. En espérant que ces changements actuels et dynamiques à l'image de notre association vous plaisent!

Et que les célébrations débutent sous peu!

1. Nicolas Machiavel.
2. Romain Rolland.

Conseil d'administration 2023-2024

Membres du conseil
d'administration
du Cercle des
ex-parlementaires de
l'Assemblée nationale
du Québec lors de
l'assemblée générale
annuelle du 11 mai 2023

Présidente

M^{me} France Dionne

Députée de Kamouraska-Témiscouata
(1985-1997)

Vice-président

M. Normand Jutras

Député de Drummond (1994-2007)

Trésorier

M. Daniel Ratthé

Député de Blainville (2008-2014)

Secrétaire

M^{me} Manon Blanchet

Députée de Crémazie (1998-2003)

Administrateurs

M. Maurice Richard

Député de Nicolet et Nicolet-Yamaska
(1985-1989 et 1989-1994)

M^{me} Agnès Maltais³

Députée de Taschereau (1998-2018)

Président sortant

M. Christian Lévesque

Député de Lévis (2007-2008)



De gauche à droite : M^{me} Caroline Simard, M. Raymond Bernier, M^{me} Manon Blanchet, M. Daniel Ratthé, M^{me} France Dionne, M. Normand Jutras, M^{mes} Agnès Maltais, Marie Malavoy, M. Dave Turcotte et Christian Lévesque. Absent sur la photo : M. Maurice Richard.

Présidentes et présidents
des comités du Cercle
des ex-parlementaires
de l'Assemblée nationale
du Québec

Comité des activités

M. Raymond Bernier

Député de Montmorency (2003-2007,
2008-2012 et 2014-2018)

Comité des archives et objets de mémoire

M. Dave Turcotte

Député de St-Jean (2008-2018)

Comité des communications (Le Temps de parole)

M^{me} Caroline Simard

Députée de Charlevoix-
Côte-de-Beaupré (2014-2018)

Comité sur le parlementarisme et la démocratie

M. Christian Lévesque

Député de Lévis (2007-2008)

Comité des femmes

M^{me} Marie Malavoy

Députée de Sherbrooke et de Taillon
(1994-1998 et 2006-2014)

3. Élu(e) lors de l'assemblée générale du 11 mai 2023.

Les affaires courantes

Rapport de la Présidente



France Dionne

Présidente du conseil d'administration du Cercle
Députée de Kamouraska-Témiscouata (1985-1997)

Collègues, ex-parlementaires,

L'année 2022-2023 a été synonyme de beaucoup d'enthousiasme chez les membres du conseil d'administration du Cercle et les bénévoles des comités qui s'y rattachent.

Pensons au fait que nous avons interpellé les médias à certaines occasions, et en particulier lorsqu'ils ont posé un regard sur les défis rencontrés par les parlementaires sortants après les élections provinciales de 2022 et au soutien apporté par le Cercle pour aider les nouveaux ex-parlementaires à franchir cette étape parfois difficile, ce qui exige de poursuivre nos efforts pour mieux les soutenir. Pensons aussi à tout le travail lié à la modernisation des biographies dans les archives de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale pour mieux tenir compte de la réalité des élu(e)s.

Notons la participation record des ex-parlementaires à l'assemblée générale annuelle tenue en mai dernier et l'augmentation du nombre de membres qui ont assisté aux webinaires où nous avons accueilli de nouveaux visages et discuté de sujets d'actualité, dont notre préoccupation pour la démocratie au Québec et dans le monde.

Et que dire de la découverte à Québec et à la Saint-Valentin de la vie du premier ministre Félix-Gabriel Marchand, un peu oublié mais vite éludé. Il y a eu plusieurs activités d'histoire politique et médiatique tenues par le Comité des archives et objets de mémoire et ses partenaires. Je vous invite à participer aux événements à venir! C'est incroyable ce que des rencontres de travail en mode virtuel peuvent permettre d'accomplir.

À cet effet, le Comité des femmes est un bel exemple! Vous en apprendrez plus dans ce numéro du *Temps de parole*, par exemple sur les dossiers de la parité, les femmes afghanes et d'autres projets. Elles sont très actives!

Ah! Puisque j'en parle, rappelons-nous de l'édition spéciale de mai du *Temps de parole* dont la version papier a été acheminée à l'ensemble des ex-parlementaires et aux parlementaires, médias et collaborateurs, une première! Un remerciement tout spécial à la dynamique équipe du Comité des communications qui est proactive et mobilisée. Elle nous livre cette deuxième publication en sept mois, et pas n'importe quel numéro! Bravo! La présence du Cercle sur les réseaux sociaux a fait naître, pour sa part, de nouvelles occasions d'informer et d'échanger sur Facebook et LinkedIn. Je vous invite à nous

suivre et à partager nos publications pour augmenter la notoriété de notre association. Ça compte!

Plus j'en parle, plus je réalise que l'année qui se termine sous peu a été une année productive permettant de croire en notre modernisation. Et ce n'est pas terminé puisque 2024 s'annonce plus qu'intéressante! En plus des projets déjà en cours, nous soulignerons le trentième anniversaire de la fondation du Cercle. C'est un événement qui se célèbre!

À vous qui êtes membres depuis longtemps et qui vous impliquez, participez aux activités et nous faites part de vos idées, lectures, actions entreprises ou à entreprendre, MERCI!

Je termine en invitant les nouveaux membres à en profiter pour s'impliquer. Quant à celles et ceux qui n'ont pas leur carte actuellement, je vous invite à profiter du trentième anniversaire pour la prendre ou alors renouer avec le Cercle. Nous voulons ce que nous souhaitons pour notre démocratie au Québec, que notre association soit bien vivante!

Après tout, le Cercle est le seul regroupement non partisan de femmes et d'hommes qui ont été membres du Parlement du Québec. Votre participation est le meilleur gage du maintien de la démocratie au Québec. L'Assemblée nationale du Québec a besoin de nous toutes et tous, et nous, les ex-parlementaires bénévoles, comptons sur vous pour unir votre voix aux nôtres. MERCI!

Prix du Cercle

Prix Jean-Noël-Lavoie 2023

Le 10 mai 2023, dans le cadre de sa vingt-neuvième assemblée générale, le Cercle des ex-parlementaires a remis le prix Jean-Noël-Lavoie⁴ à M^{me} Marie Grégoire, députée de Berthier (2002-2003), en reconnaissance de son implication au sein de l'association et de ses membres.

« Marie a été rédactrice en chef du *Temps de parole*, pendant la pandémie, dans un moment charnière où l'on devait le reprendre en main [réf. Vol. 22, no 1, juin 2021]. Elle a réussi à prendre le flambeau avec brio et s'est d'autant plus impliquée dans le Comité des femmes ».

M. Christian Lévesque
député de Lévis (2007-2008)



M. Christian Lévesque présentant le prix à M^{me} Marie Grégoire.



M^{mes} France Dionne, présidente du conseil d'administration du Cercle, et M^{me} Marie Grégoire, récipiendaire du prix Jean-Noël-Lavoie.



Réaction de M^{me} Marie Grégoire lors de la présentation du prix.

4. Définition officielle : Le prix Jean-Noël-Lavoie est décerné à une ou un parlementaire qui s'est particulièrement distingué par son engagement auprès du Cercle et de ses membres. Il souligne donc son implication au sein du conseil d'administration, des différents comités ou des activités de l'association.



Réaction de M. François Gendron lors de la présentation du prix.

Prix René-Chaloult 2023

Le 10 mai 2023, dans le cadre de sa vingt-neuvième assemblée générale annuelle, le Cercle des ex-parlementaires a remis le prix René-Chaloult⁵ à M. François Gendron, député d’Abitibi-Ouest (1976-2018), en reconnaissance de sa carrière de même que son apport et son implication au développement de son milieu.

« François est un homme politique remarquable. Il a battu tous les records de longévité parlementaires, autant au Québec qu’au Canada. Il a été élu dans Abitibi-Ouest sans aucune interruption pendant quarante-deux années. Pensez-y, quarante-deux années consécutives sans aucune défaite! C’est un accomplissement historique qui marquera l’histoire parlementaire du Québec et du Canada ».

M. André Pelletier
député d’Abitibi-Est (1994-2003)



M. André Pelletier présentant le prix à M. François Gendron.



M^{me} France Dionne, présidente du conseil d’administration du Cercle, et M. François Gendron, récipiendaire du prix René-Chaloult.

5. Définition officielle : Le prix René-Chaloult est décerné à un ou une parlementaire en reconnaissance de son engagement au service de ses concitoyens et concitoyennes avant, pendant et après sa vie parlementaire. Il constitue un hommage à l’ensemble d’une carrière particulièrement prolifique.

Les comités du Cercle en rafale

Le Comité des archives et des objets de mémoire



Dave Turcotte

Député de Saint-Jean (2008-2018)
Président du Comité des archives et des objets de mémoire

Quels sont les objectifs de votre Comité ?

Le Comité vise à :

- Sensibiliser à l'importance de la conservation et de la mise en valeur de tout ce qui a été témoin de l'histoire politique nationale et régionale du Québec.
- Sensibiliser les parlementaires actuels afin qu'ils fassent don de leurs archives et objets de mémoire lorsqu'ils quittent la vie politique.
- Honorer certaines personnalités politiques, soit par une exposition présentant leurs archives et objets de mémoire ou par tout autre moyen.
- Développer la mise en valeur et promouvoir la valeur historique des archives et objets de mémoire.
- Régionaliser ses actions.

Quelles sont les réalisations 2022-2023 de votre Comité et de ses partenaires ?

Année Lévesque

- Organisation avec la Société du patrimoine politique du Québec

(SOPPOQ) des conférences-expositions à l'Espace René-Lévesque à New Carlisle (le 27 août 2022), au Musée de la Civilisation de Québec (le 10 mai 2023) et à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (le 17 mai 2023).

- Organisation avec la Société nationale des Québécois Richelieu/Saint-Laurent d'une exposition d'objets sur René Lévesque (le 24 août 2022).

125^e anniversaire d'élection de Félix-Gabriel Marchand

- Organisation avec la SOPPOQ et l'Assemblée nationale de *l'Événement Félix-Gabriel Marchand* : exposition (du 6 au 24 février 2023) et conférences (le 18 février 2023).
- Organisation de l'exposition sur Félix-Gabriel Marchand au Carrefour culturel de Saint-Valentin (du 12 avril au 2 juin 2023).
- Organisation de l'exposition sur Félix-Gabriel Marchand au Musée du Fort Saint-Jean (été – automne 2023)
- Série de conférences sur Félix-Gabriel Marchand au Collège militaire royal de Saint-Jean avec le Musée du Fort Saint-Jean (le 1^{er} octobre 2023).

Musée virtuel d'histoire politique du Québec

- Organisation avec Patrimoine culturel Vieux-Saint-Eustache de la conférence-exposition *Des premiers ministres de toutes les couleurs : le plaisir d'en collectionner les traces*.
- Création d'expositions virtuelles (René Lévesque, Adéland Godbout, Louis-Olivier Taillon, Gédéon Ouimet et Joseph-Adolphe Chapleau).
- Rédaction de quiz pour le quotidien *Le Soleil* (Adéland Godbout, René Lévesque, Louis-Olivier Taillon,

Gouvernements Lévesque, Gédéon Ouimet, Joseph-Adolphe Chapleau).

- Participation à quelques entrevues médiatiques sur le patrimoine politique québécois.
- Conférence-exposition *Des premiers ministres de toutes les couleurs : le plaisir d'en collectionner les traces à Sainte-Anne-des-Plaines* (le 7 novembre 2023).

Cercle

- Présentation lors du cocktail à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (le 22 novembre 2022).
- Rédaction de textes pour *Le Temps de parole* sur les premiers ministres Ouimet, Chapleau, Taillon, Marchand et Lévesque, sur le député Jérôme Proulx et pour le soixante-quinzième anniversaire du fleurdelisé.
- Sélection des ex-parlementaires pour la prochaine saison de l'émission *Mémoires* sur le Canal de l'Assemblée nationale.

Assemblée nationale

- Collaboration au projet de *Galerie des députés d'Iberville* au bureau de circonscription de l'actuelle députée.
- Collaboration à la production du nouveau dépliant de la bibliothèque de l'Assemblée nationale pour promouvoir le don d'archives des ex-parlementaires.

Actuellement, quels sont les projets sur lesquels vous travaillez et que nous devons surveiller ?

- Exposition sur l'apport de Félix-Gabriel Marchand à la culture au Salon rouge de la Bibliothèque de Saint-Luc (janvier 2024).
- *L'Événement Jacques Parizeau* – exposition et conférences – à l'Assemblée nationale (Printemps 2024).

Le Comité des activités



Raymond Bernier

Président du Comité des activités
Député de Montmorency
(2003-2007, 2008-2012
et 2014-2018)

Quels sont les objectifs de votre Comité ?

Le Comité des activités a comme responsabilité d'organiser des événements et des rencontres virtuelles et/ou en présentiel pour les membres du Cercle des ex-parlementaires. De plus, à certaines occasions, les non-membres sont invités à participer à ces événements.

Quelles sont les activités de votre Comité qui sont dignes de mention ?

Elles le sont toutes, ce qui démontre la qualité de nos activités!

Actuellement, quels sont les projets ou les dossiers sur lesquels vous travaillez ?

Nous travaillons depuis le mois de juillet sur l'année 2024 qui sera spéciale puisque nous célébrerons le trentième anniversaire du Cercle. Nous avons mis sur pied un comité de réflexion interne pour cet important anniversaire qui est actuellement composé de cinq personnes. À ce jour, des suggestions pour l'organisation de nouveaux événements en région ont déjà été identifiées par les membres. Nous élaborons des activités qui auront lieu l'an prochain. D'ailleurs, un appel sera lancé aux membres pour s'impliquer dans l'organisation de ces activités. Nous aurons l'occasion de publier sous peu un calendrier spécial pour le trentième anniversaire sur notre site Internet et sur les réseaux sociaux. Vous le recevrez aussi par courriel. Nous pensons à toutes et à tous. Soyez à l'affut!

Et que devons-nous surveiller plus particulièrement dans les prochains mois ?

Nous aurons plusieurs occasions de souligner le trentième anniversaire de fondation du Cercle. Les membres seront en mesure de constater le travail que nous aurons réalisé. Des activités spéciales seront à l'agenda et des occasions d'échanges uniques permettront de participer aussi en virtuel à nos activités étant donné que nous conserverons cette habitude pour nos collègues qui ne peuvent se déplacer.

Par ailleurs, je rappelle que nous sommes toujours ouverts aux recommandations des collègues pour répondre le mieux possible aux attentes de toutes et tous quand vient le temps d'organiser de nouvelles activités. Il est important de pouvoir compter sur votre aide pour sensibiliser d'autres ex-parlementaires à devenir membres et à participer à nos activités. On gagne à être membre du Cercle et à garder des liens entre nous.

Le Comité des communications



Caroline Simard

Présidente du Comité des communications
Rédactrice en chef
Députée de Charlevoix-
Côte-de-Beaupré (2014-2018)

Quels sont les objectifs de votre Comité ?

Le Comité à la charge de la revue *Le Temps de parole*. Il est responsable de produire l'entièreté du contenu. Il bénéficie du précieux soutien de l'Assemblée nationale pour l'aider à la révision des textes ainsi que pour réaliser les étapes de conception et de réalisation.

Il est responsable du volet Web, c'est-à-dire les pages Facebook et LinkedIn (réf. : animation des communautés, contenus, publications, gestion de la boîte de messagerie, suivis) de même que de la mise à jour du contenu du site Internet du Cercle.

Quelles sont les avancées et les réalisations de votre Comité qui sont dignes de mention ou que vous souhaitez nous partager ?

En 2023, grâce à la motivation de notre équipe, nous avons réussi à atteindre un grand objectif en demeurant fidèle à l'importance de la richesse du contenu et de la qualité du rendu, soit publier deux numéros importants et pertinents du *Temps de parole*.

Les pages LinkedIn et Facebook du Cercle ont été créées en cours d'année 2022-2023. Et comme toute page, une fois créée, elle se doit de bénéficier d'une animation constante. Un

calendrier de publications a également été finalisé en juillet pour stimuler l'adhésion et le partage des publications à jour fixe en partageant le contenu de la revue.

Actuellement, quels sont les dossiers sur lesquels vous travaillez ?

Nous réfléchissons au contenu du prochain numéro du *Temps de parole*; nous procédons à la planification des actions à venir sur les réseaux sociaux et espérons vous y retrouver et, surtout, vous y voir réagir; nous mettons les bouchées doubles pour terminer la liste des avantages d'être membre du Cercle pour soixante-quinze dollars par an avant la fin de l'année 2023 en vue de vous convaincre de l'être à votre tour si ce n'est déjà le cas.

Et que devons-nous surveiller au cours de la prochaine année ?

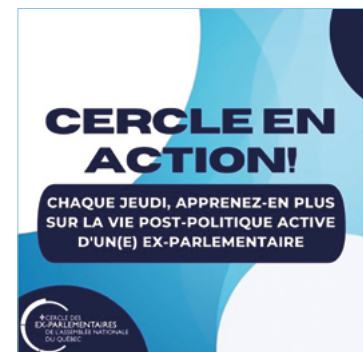
En 2024, il y aura un numéro distinctif du *Temps de parole* pour le trentième anniversaire du Cercle.

Nous continuerons à déployer la stratégie d'animation des pages LinkedIn et Facebook du Cercle sur les réseaux sociaux de même qu'à déployer des efforts pour augmenter le nombre de personnes qui suivent et aiment le Cercle sur ces réseaux.

Nous procéderons à la mise à jour du contenu du site Internet du Cercle.



Annnonce de la publication du mardi.



Annnonce de la publication du jeudi.

Le Comité des femmes



Marie Malavoy

Présidente du Comité des femmes
Députée de Sherbrooke (1994-1998) et de Taillon (2006-2014)

Quels sont les objectifs de votre Comité ?

Créé en 2016, le Comité des femmes a pour mission de travailler à l'obtention d'une loi sur la parité à l'Assemblée nationale tout en accompagnant des femmes intéressées par la politique. Il prend position dans l'espace public afin de défendre ses idées et de s'exprimer sur des enjeux qui touchent les femmes et la politique.

Y a-t-il des réalisations dignes de mention ?

Mentionnons trois réalisations :

1. **Le Club politique *Les Elles du pouvoir***⁶, fondé conjointement avec le Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD) en 2019, compte actuellement cent quatre membres en provenance

de toutes les régions du Québec. Entre autres, en 2022-2023, il a offert plusieurs ateliers de formation, **un cocktail sur le thème *Faire de la politique autrement en hommage à Véronique Hivon, députée de Joliette (2008-2022), puis une activité du Club de lecture*** avec Monique Gagnon-Tremblay, députée de Saint-François (1985-2005) et Lisette Falker, conseillère municipale à Lavaltrie.

2. **Le projet de mentorat pour les élues de l'Assemblée nationale**, développé à la demande du Cercle des femmes parlementaires, jumelle une députée en exercice à une ex-députée dans une démarche d'accompagnement. L'origine du projet tient du

6. Le GFPD s'adresse à des femmes candidates ou élues, qui souhaitent discuter des enjeux de la politique et s'outiller pour y faire face. Il les met en contact avec des personnes qui ont une expérience politique.

fait que, bien que les femmes soient actuellement nombreuses au Parlement, les règles du jeu, les codes de conduite, le vocabulaire – bref, la culture politique – demeurent marqués par l'exercice du pouvoir par les hommes. Le jumelage avec d'ex-députées permet d'aborder ces sujets en toute confidentialité et au-delà de toute partisanerie.

3. Les interventions en faveur des Afghanes débutées au mois d'août 2021 lors de la prise du pouvoir par les taliban. Prière de lire l'article sur le sujet à la page 19.

Actuellement, quels sont les projets et les dossiers sur lesquels vous travaillez ?

Outre les dossiers déjà cités, nous avons introduit un volet recherche pour comprendre une problématique apparue lors de la dernière campagne électorale : des trente-quatre élu(e)s qui ne se sont pas représenté(e)s, vingt-deux sont des femmes, soit près des deux tiers. Or, elles ne détenaient que quarante-quatre pour cent des sièges au moment de la dissolution de la Chambre. Que faut-il en comprendre ? Afin de répondre à ces interrogations, nous avons décidé de faire une recherche

qualitative sur les motifs qui ont conduit ces vingt-deux femmes à ne pas se représenter.

Qu'est-ce qu'il faut surveiller dans la prochaine année ?

Nous surveillerons la progression du Club politique *Les Elles du pouvoir* et l'intérêt manifesté par les élues de l'Assemblée nationale pour le programme de mentorat, les mesures concrètes mises en place par le gouvernement du Canada pour venir en aide aux Afghanes de même que les résultats de la recherche sur les motifs de départ de femmes de l'Assemblée nationale.

Le Comité sur la vie après la politique



Manon Blanchet

Présidente du Comité sur la vie après la politique
Députée de Crémazie (1998-2003)

Quel est l'objectif de votre Comité ?

Le Comité existe depuis 2020. Son objectif est d'être proactif pour mieux accompagner la députation qui quitte la vie parlementaire.

Y a-t-il des avancées et des réalisations dignes de mention ?

En février 2023, des représentantes et représentants du Cercle ont rencontré la directrice du Secrétariat général de l'Assemblée nationale, M^{me} Christina Turcot. Nous avons pu faire un suivi des changements apportés à la période de transition après les élections provinciales en 2022. Certaines des suggestions du Cercle présentées au secrétaire général, en novembre 2021, ont été mises en place de même que celles de l'ancien vice-président de l'Assemblée nationale, M. Marc Picard, qui pilotait un comité sur le sujet de la transition. Notre Comité a offert à M^{me} Turcot son soutien pour l'amélioration des conditions de transition, par exemple dans le cadre du sondage à réaliser auprès des ex-parlementaires ayant quitté à l'automne 2022 afin d'évaluer les mesures mises en place.

En mars 2023, après que la présidente du Comité des communications, M^{me} Caroline Simard, ait contacté la journaliste M^{me} Véronique Prince de Radio-Canada, M^{me} France Dionne, présidente du CA du Cercle et moi-même avons accordé une entrevue à cette journaliste. L'entrevue, diffusée le 27 mars, a été une belle opportunité de rappeler l'existence du Cercle et les services que peut offrir l'association aux ex-parlementaires.

Soulignons que M^{me} Caroline Simard a rédigé un document de référence de quatre pages intitulé *Sommaire des actions posées par le Cercle [...] en lien avec les départs de député(e)s en fin de législature [...] depuis la création du Comité jusqu'à mars 2023*. Ce document, daté du 16 mars 2023, comprend plus de quinze actions qui ont toutes été réalisées à ce jour par le Cercle, à l'exception de l'une d'entre elles qui demeure en cours de réalisation (réf. : étude du Comité des femmes).

Actuellement, quels sont les dossiers sur lesquels vous travaillez ?

Lors de l'assemblée générale tenue en mai dernier, les membres présents ont souhaité voir plus d'ex-parlementaires des plus récentes législatures participer, à tout le moins à l'assemblée générale annuelle du Cercle.

Par conséquent, le Comité prévoit donc collaborer avec les membres

du conseil d'administration et des autres comités du Cercle pour mettre en place une opération permettant d'augmenter le nombre d'adhésions au Cercle.

Qu'est-ce qu'il faut surveiller dans la prochaine année ?

Le Comité veut s'assurer de faire connaître tous les services offerts aux ex-parlementaires.

Il est souhaité travailler avec le Secrétariat général de l'Assemblée nationale en prévision des élections générales d'octobre 2026. Le Cercle veut établir une séquence de communications et de rencontres portant sur la vie après la politique avec tous les partis ainsi que faire connaître ces services avant la fin de la présente législature.

Le Comité de travail sur les biographies des ex-parlementaires



Manon Blanchet

Présidente du Comité de travail sur les biographies des ex-parlementaires
Députée de Crémazie
(1998-2003)

Quels sont les objectifs de votre Comité ?

Les règles d'écriture des biographies ne sont pas adaptées à la réalité de la vie de parlementaire à l'Assemblée nationale et en circonscription. Malheureusement, des aspects importants et des réalisations conséquentes du travail des député(e)s ne sont pas reconnus.

Y a-t-il des avancées et des réalisations dignes de mention ?

Au printemps dernier, le Comité a relancé les discussions avec les responsables du dossier des biographies des ex-parlementaires à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale. Le Cercle a suggéré l'ajout d'une rubrique « Autres réalisations ». Celle-ci permettrait

aux ex-parlementaires d'y indiquer un fait marquant de leur vie politique. Le Cercle est en attente de connaître les résultats de l'évaluation de la Bibliothèque quant à la faisabilité d'une rubrique et les coûts d'une telle opération de modification des biographies.

Qu'est-ce qu'il faut surveiller dans la prochaine année ?

La suite des travaux sera dictée selon l'évaluation qui sera faite par la Bibliothèque. Le Cercle souhaite pouvoir proposer aux ex-parlementaires une version améliorée de leur biographie publiée sur le site de l'Assemblée nationale à la suite de leur départ de la vie parlementaire.

Le Comité sur le parlementarisme et la démocratie



Christian Lévesque

Président du Comité parlementarisme et démocratie (depuis juin 2023)
Député de Lévis (2007-2008)



France Dionne

Présidente du conseil d'administration du Cercle
Présidente du Comité parlementarisme et démocratie (de 2016 à juin 2023)
Députée de Kamouraska-Témiscouata (1985-1997)

Quels sont les objectifs de votre Comité ?

F.D. À court terme : appuyer les efforts déjà en cours pour la tenue d'activités pédagogiques aux nouveaux arrivants partout à travers le Québec par les ex-parlementaires et les parlementaires actuels; évaluer la possibilité de tenir un colloque informatif sur le mode de scrutin proportionnel; favoriser le développement des relations avec d'autres instances d'ex-parlementaires au Canada et à l'international.

À moyen terme : permettre au plus grand nombre d'ex-parlementaires d'avoir accès aux organismes internationaux afin de partager leurs connaissances et leur expertise dans les pays intéressés à la protection et à la promotion de la démocratie ou à l'observation d'élections.

Quelles sont les avancées et les réalisations de votre Comité qui sont dignes de mention ?

F.D. Tout le travail accompli par M. Normand Jutras, vice-président, Mme Alexandra Takech, coordonnatrice du Cercle, les Services éducatifs de l'Assemblée nationale, l'équipe du Centre de services scolaire des Chênes de Drummondville et l'équipe d'Élections Québec pour l'adaptation des outils pédagogiques actuels qui permettra de les présenter aux nouveaux arrivants. Ces outils pourront être utilisés par des ex-parlementaires partout au Québec et par des parlementaires dans leur propre comté. Ils pourront également être utilisés en complémentarité avec ceux utilisés ou à être utilisés par les élu(e)s et les ex-élu(e)s du milieu municipal.

Qu'est-ce qui sera important pour votre Comité au cours de la prochaine année ?

C.L. Je ferai une planification stratégique avec les dix-sept membres de notre Comité pour nous donner des objectifs sur trois ans et déterminer quelles seront les implications que nous désirons avoir aux niveaux local et international pour maintenir notre démocratie, dans un contexte où celle-ci est de plus en plus bousculée et bafouée. Il faut voir si nous voulons mener ce combat à l'international en collaboration avec de grandes organisations internationales et d'anciens députés nord-américains et européens.

Sous l'œil des photographes

Assemblée générale annuelle 2023



Membres réunis dans le cadre de l'assemblée générale annuelle 2023.



MM. Christian Lévesque, Éric Montigny, André Pelletier, Dave Turcotte, Michel Pigeon, Normand Jutras, M^{mes} Monique Richard, France Dionne, Marie Grégoire et M. François Gendron.



MM. Camille Picard, David Birnbaum, André Drolet, Raymond Bernier, Jacques Brassard, M^{mes} Marie Therrien, Monique Gagnon-Tremblay, Lise Thériault et M. Guy Hardy.



M^{mes} Emily Payne, Sarah Payne, MM. David Payne, Gérard Gosselin, André Boulerice, Jean A. Joly et M^{me} Paddy McBride.



MM. Michel Matte, Serge Simard, René Blouin, Gilbert Paquette, Lucien Lessard, M^{mes} Luce Dionne, Rita Dionne-Marsolais, Louise Dufour et Marjolaine Julien.



M^{me} Lucienne Robillard, MM. Jean-Louis Béland, Serge Ménard, Benoît Pelletier, Ghislain Harvey, Jean Damphousse, Yvan Bordeleau et M^{me} Carole Théberge.



M^{mes} Denise Larose, Danielle Doyer, MM. Daniel Rathé, Raymond Brouillet, André Gaulin, M^{mes} Manon Blanchet, Marie Malavoy et Agnès Maltais.



M^{mes} Claire Isabelle, Marie Malavoy, Marie-Josée Larue et Cécile Vermette.



M^{mes} Lise Thériault, Carole Théberge, Monique Gagnon-Tremblay et M. Benoît Pelletier.



M. Jean A. Joly.



MM. David Birnbaum et Michel Pigeon.



M. François Gendron et M^{me} Lucienne Robillard.



MM. David Payne et Jean A. Joly.



MM. François Gendron, Pierre Corbeil et André Pelletier.



MM. André Gaulin, André Harvey et Yvan Bordeleau.



M. Pierre Corbeil et M^{me} Monique Gagnon-Tremblay.



Membres participant à l'assemblée générale annuelle au restaurant Le Parlementaire.



M^{me} Marie Malavoy et M. Normand Jutras.



M^{mes} Agnès Maltais, Cécile Vermette, Danielle Doyer, Rita Dionne-Marsolais et M. Serge Menard.



M. André Harvey, M^{me} Agnès Maltais, MM. Gilbert Paquette et André Gaulin.



M^{me} Cécile Vermette.



M^{me} Agnès Maltais.



M. Dave Turcotte, M^{mes} Linda Caron et Louise Harel.



Conférence de presse suivant l'assemblée générale annuelle.

Photos prises le 22 novembre 2022
lors du 5 à 7 à la Grande Bibliothèque à Montréal



M. Dave Turcotte, M^{mes} Marie Malavoy, France Dionne et Marie Grégoire.



M. Scott McKay, M^{mes} Huguette Boucher-Bacon et Sophie-Andrée Blondin.



MM. Guy Ouellette et Yvan Bordeleau.



M. Jacques Tremblay, M^{mes} Jocelyne Senécal et Cécile Vermette.



M^{mes} Sarah Payne, Emily Payne, MM. Alain Marcoux et Berthier Landry.



M^{me} Louise Harel et M. David Payne.



M^{me} Lise Lavallée, M. Richard Campeau et M^{me} Claire Isabelle.



M. Alain Paquet, M^{me} Francine Savage et M. Jean Rousselle.

Le cercle en action

À la défense des femmes afghanes

En collaboration :



Caroline Simard

Rédactrice en chef
Députée de Charlevoix-
Côte-de-Beaupré
(2014-2018)



Marie Malavoy

Présidente du
Comité des femmes
Députée de Sherbrooke (1994-1998)
et de Taillon (2006-2014)



René Blouin

Député de Rousseau
(1981-1985)

En 2022-2023, le Comité des femmes a mené diverses actions pour faire pression sur le gouvernement du Canada. Le 3 février 2023, M^{me} Marie Malavoy, députée de Sherbrooke (1994-1998) et de Taillon (2006-2014), présidente du Comité, et M. David Payne, député de Vachon (1981-1985 et 1994-2003), membre du Comité sur le parlementarisme et la démocratie, ont témoigné devant le Sous-comité des droits internationaux de la personne à la Chambre des communes à Ottawa. Ils y ont présenté un mémoire portant sur le sort des femmes afghanes.

Texte de la présentation qui rappelle le sort de ces femmes dont les droits sont atrocement brimés :

« Depuis la prise du pouvoir en Afghanistan par les talibans, notre Comité s’est senti interpellé par le sort des femmes afghanes, particulièrement celles qui furent députées et ministres. Celles-ci, en effet, à l’instar des femmes liées au système judiciaire, sont en grand danger de sévices ou de mort ».

Malheureusement, des événements récents, comme l’assassinat d’une ex-députée, confirment nos craintes. Des documents vidéos dont nous disposons, relayés par des contacts sur le terrain,

ajoutent des images insoutenables à cette réalité. Les membres de notre Comité, anciennes élues de l’Assemblée nationale, se sentent solidaires du sort des Afghanes qui ont exercé le même métier que nous et en subissent aujourd’hui des conséquences dramatiques. Nous sommes convaincues que la privation de leurs droits est un recul pour toute l’humanité. Nous nous sentons solidaires de leur destin et voulons contribuer à leur venir en aide, au nom de l’humanité, au nom de la démocratie.

Depuis l’été 2021, nous avons mené diverses actions ayant pour objectif de contribuer à l’accueil de réfugiées afghanes ayant un parcours politique, cet objectif pouvant s’étendre à des femmes du milieu judiciaire, des hauts-fonctionnaires et des leaders également ciblées par les talibans. Nous avons fait paraître une lettre d’opinion dans *Le Devoir* intitulée « SOS pour les Afghanes », tenu plusieurs rencontres virtuelles avec d’ex-parlementaires canadiennes [...]. Nous avons rencontré le ministre de l’Immigration, de la Francisation et de l’Intégration du Québec et lui avons fait part de nos préoccupations, le pressant d’intervenir auprès de son homologue au gouvernement fédéral. Tout ce temps, nous avons également échangé avec des personnes qui connaissent bien le terrain – dont mon collègue David – et qui nous ont fourni des informations précises. Par l’intermédiaire du Centre des femmes afghanes de Montréal, nous avons reçu une lettre signée par quarante-neuf membres du Réseau national des femmes afghanes dont voici un extrait :

« Cette lettre parle d'une douleur, d'une souffrance et d'un défi graves qui ont été infligés aux femmes afghanes au cours des huit derniers mois, en particulier aux femmes afghanes qui se sont battues pour les droits de la personne. Cette lettre est une histoire amère sur le pillage de nos vies, et si nous ne sommes pas sauvées de la prison noire, tout sera enterré avec nous ».

Nous possédons aussi une liste de femmes juges, procureures et avocates susceptibles de représailles, avec leurs coordonnées. Même chose pour certaines ex-parlementaires à l'intérieur de l'Afghanistan ou en exil. Toutefois, pour des raisons de sécurité, nous ne pouvons partager ces informations publiquement.

Nous reconnaissons que le Canada s'est engagé à accueillir quarante mille réfugiés et qu'environ vingt-huit mille l'ont été à ce jour. Mais nous nous préoccupons particulièrement de la situation désespérante des femmes. Pour elles, le processus est long et pénible, les informations sont bloquées, les mécanismes inopérants et les résultats décevants.

Nous croyons qu'il faut agir rapidement sur les fronts suivants :

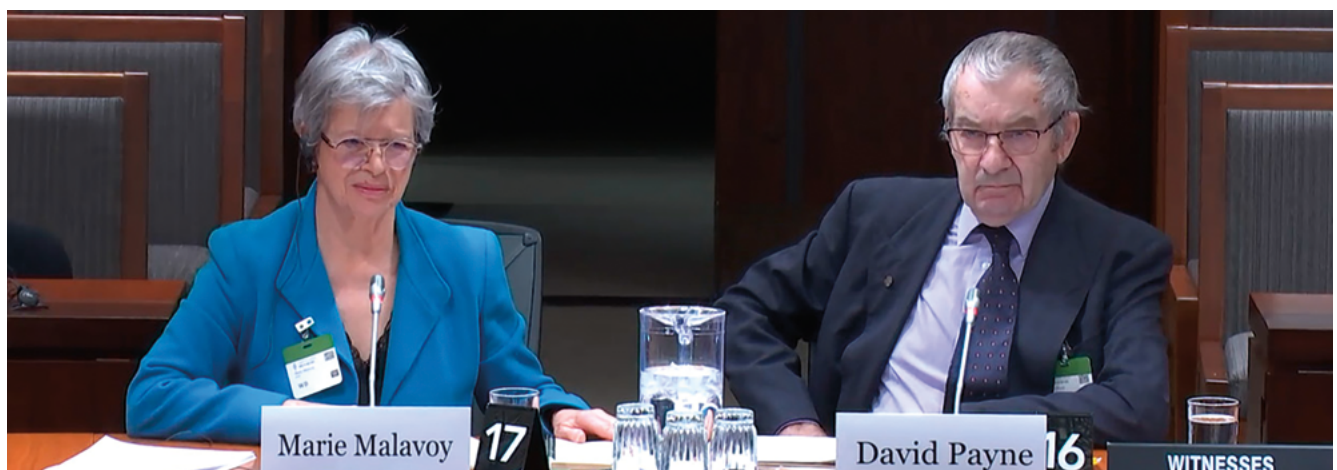
- [...]. Les mesures législatives en vigueur restreignent l'action humanitaire du Canada sur le terrain et sont en contradiction grave avec les orientations politiques du pays. Il faut faire sauter ce verrou.

- **Rétablir des services consulaires sur place en Afghanistan et dans les pays limitrophes** qui accueillent des réfugiées car on ne peut agir en étant absent du terrain [...].
- **Alléger les mécanismes mis en place par le Canada** car ils manquent d'organisation et d'efficacité. Les procédures d'accueil sont très complexes et mal adaptées à une situation d'urgence [...].
- **Rétablir les règles permettant aux femmes situées à l'intérieur de l'Afghanistan de poser leur candidature** [...].
- **Donner des informations précises concernant les dossiers en cours afin de suivre leur évolution** [...].
- **Mettre en place un comité avisier** incluant des personnes ayant une bonne connaissance du terrain et des réseaux d'information actifs afin d'éclairer le gouvernement canadien sur la marche à suivre.

En conclusion, nous offrons notre collaboration à toute instance qui souhaiterait bénéficier de nos informations. De notre côté, nous continuerons de soutenir une cause dont la gravité n'est plus à prouver. Le sort des Afghanes déborde les frontières de leur pays. Il rejoint celui de toutes les femmes et plus largement de tous les êtres humains qui luttent pour un monde libre et équitable ».

Fin du texte de la présentation.

De fait, un projet de loi modifiant le Code criminel a été adopté en juin 2023. Par ailleurs, la liste de femmes afghanes juges, procureures de la couronne et avocates en grand danger de sévices ou d'assassinat a été réclamée par le ministre canadien de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, M. Sean Fraser. Les renseignements dont nous disposons indiquent que certaines femmes ont reçu des visas de sortie d'Afghanistan.



M^{me} Marie Malavoy et M. David Payne durant la présentation à la Chambre des communes à Ottawa.

En marche vers une parité pérenne : une Assemblée nationale représentative !



Carole Théberge

Députée de Lévis (2003-2007)



M^{mes} Carole Théberge, Marie Malavoy, Claire IsaBelle, Émilise Lessard-Therrien et Pascale Navarro.



M^{mes} Émilise Lessard-Therrien, Marie Malavoy, Claire IsaBelle, Carole Théberge, Thérèse Mailloux, Esther Lapointe et Pascale Navarro.

Historique de l'événement

Inspiré par la démarche des suffragettes et initié en 2016 par le Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD), l'événement annuel non partisan *En marche pour la parité* vise à sensibiliser la population et les personnes élues à la nécessité d'instaurer la parité femmes-hommes, notamment par des mesures législatives à tous les paliers politiques.

La première édition s'est déroulée le 11 avril 2016, coprésidée par M^{me} Pauline Marois, première femme première ministre du Québec, et M. Jean Charest, premier ministre du Québec. Nous avons alors assisté à la signature de la *Déclaration en faveur de la parité*.

En 2017, une motion en faveur de la parité a été adoptée à l'unanimité à l'Assemblée nationale. Les éditions suivantes ont accueilli plusieurs ex-parlementaires, femmes et hommes de générations différentes, pour témoigner de l'importance de la parité à l'Assemblée nationale et y donner leur soutien.

En 2022, les parlementaires invitées ont présenté les engagements de leur parti respectif envers l'adoption d'une loi sur la parité des candidatures. Trois des partis représentés à l'Assemblée nationale ont confirmé leur soutien : le Parti libéral, le Parti québécois et Québec solidaire.

En 2023, les ex-parlementaires Claire IsaBelle, Émilise Lessard-Therrien, Marie Malavoy et Carole Théberge ont été invitées à discuter du bilan des actions posées et des résultats obtenus depuis les sept dernières années :

« Nous avons besoin de faire le point sur la nécessité de mesures contraignantes pour la parité compte tenu du fait que, sans recours à une loi, les femmes forment quarante-six pour cent de la députation au Québec. Notre cause est-elle obsolète? Quoi faire maintenant? »

Marie Malavoy

Quelques chiffres et dates

En observant le ratio nombre de femmes versus nombre de sièges, sur cent trente-trois pays, le Canada est au 61^e rang derrière les Émirats arabes unis, le Soudan, la Corée du Sud, etc. La France se classe 19^e et l'Inde 12^e ; ces deux pays possèdent une constitution et des lois électorales qui garantissent la parité, des sièges réservés et un système bonus-malus⁷.

Portrait du Québec

- Femmes candidates de 1944 à 2022 : 0 à 43 % en 50 ans.
- Femmes élues de 1962 à 2022 : 1 à 59 en 56 ans.
- Conseil des ministres paritaire : le premier en 2007, soit en 45 ans!

Rappelons que la présence des femmes en politique est fragile. Elle est parfois soumise à des reculs, comme ce fut le cas entre 2012 (32 % d'élues) et 2014 (27 % d'élues).

7. Données tirées du site Web : <https://data.ipu.org/women-ranking?month=9&year=2023>.

Pourcentage de la présence des femmes aux élections provinciales de 2007 à 2022⁸

	2007	2008	2012	2014	2018	2022
Candidates	31 %	31 %	32 %	35 %	47 %	49 %
Élues	26 %	30 %	33 %	27 %	42 %	46 %
Élues dans le parti au pouvoir	33 %	33 %	31 %	26 %	38 %	46 %
Ministres	50 %	50 %	35 %	31 %	50 %	47 %

« [...] Le recrutement par les partis politiques est le fer de lance pour accélérer la présence des femmes en politique. Depuis 2018, une sensibilisation directe auprès des chefs de partis a contribué à une hausse concrète des candidatures féminines. De plus, les efforts soutenus de GFPD en matière d'éducation et [...] *Les Elles du pouvoir* n'ont cessé de porter le message quant aux bénéfices d'une parité à l'Assemblée nationale ». (Carole Théberge)

« Les partis politiques et les institutions doivent être les premiers à faire la promotion de la parité [...], ils doivent fournir des lieux de participation démocratique de proximité pour favoriser l'implication citoyenne de manière paritaire. La politique municipale et provinciale peut être intimidante au départ. Nous avons besoin de premiers tremplins pour accéder aux lieux de pouvoir. Les forums jeunesse, jadis bien implantés dans toutes les régions du Québec, ont été ce tremplin pour tellement de jeunes, femmes y compris, qui ont par la suite poursuivi leur engagement à des niveaux plus élevés ». (Émilise Lessard-Therrien)

« Disons que l'aspect légal demeurera toujours un enjeu, car il s'agit ici de consacrer le droit de représentation équitable des femmes. En même temps, une loi constitue un signal envoyé à toute la société que cette représentation est non seulement acceptée mais voulue ». (Marie Malavoy)

« Gagnante, la députée accède à un poste majeur et prestigieux au sein de sa circonscription et de la société. À l'Assemblée nationale, quelles responsabilités parlementaires la députée peut-elle s'attendre à occuper ?

« [...] En 2022, une deuxième femme accède à la présidence de l'Assemblée nationale. Pour quatre des six dernières législatures, la nomination de femmes au Conseil des ministres atteint la parité. Or, comme le mentionne Esther Lapointe (2022)⁹ : « Si toutes les fonctions et tous les postes de ministres demeurent importants, on se serait attendu à ce que plus de ministères stratégiques avec des portefeuilles importants soient confiés à des femmes [...] ». (Claire IsaBelle)

« [...] Nous devons poursuivre le travail sur le terrain, prôner les

bénéfices, présenter des modèles et convaincre de mettre en place les mesures nécessaires et pérennes pour que nos milieux décisionnels, au premier chef notre Assemblée nationale, soient représentatifs de notre société. Cinquante-et-un pour cent de la population doit être y représentée ». (Carole Théberge)

« La parité tant souhaitée constitue un jalon essentiel du respect des valeurs, opinions et choix sociaux, culturels, économiques, voire politiques, des Québécoises ». (Claire IsaBelle)

« Déjà, d'importants progrès ont été faits lors des deux dernières campagnes électorales. Le premier ministre est sensibilisé à la nécessité de la parité, ayant fait des efforts personnels de recrutement de candidates. Il faut maintenant le convaincre d'associer son nom à un progrès pour la démocratie, un peu comme ce fut le cas pour Adélar Godbout avec l'octroi du droit de vote aux femmes en 1940 ». (Marie Malavoy)

8. Compilation à partir des données tirées du site [Les candidates – Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec – Guides thématiques \(assnat.qc.ca\)](https://www.assnat.qc.ca/fr/les-candidates).

9. Lapointe, Esther, (2022). *Un Conseil des ministres en « zone paritaire », lorsqu'il s'agit de nominations, la parité c'est 50 %!* Communiqué, GFPD, 20 octobre 2022.

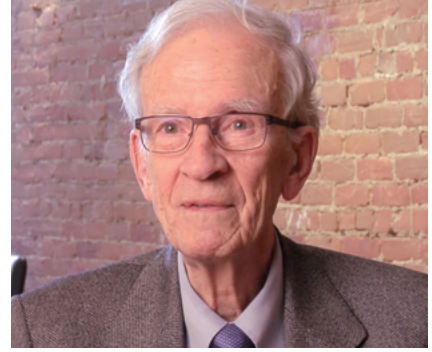
Jacques Parizeau et son pays imaginé

Le documentaire *Jacques Parizeau et son pays imaginé* est sorti dans les cinémas à l'hiver 2023. Écrit et réalisé par MM. Jean-Pierre Roy et André Néron, le film retrace la vie et le parcours politique de M. Parizeau, homme de conviction tourné vers le monde.

Ce documentaire tente de rendre un hommage à ce grand bâtisseur du Québec en donnant la parole aux personnes, de toutes allégeances confondues, qui l'ont côtoyé de près ou de loin. On y retrouve notamment des entrevues avec les ex-parlementaires suivants :

- M. Jean Campeau, député de Crémazie (1994-1998);
- M. Jean-Claude Rivest, député de Jean-Talon (1979-1985);
- M. Marc-André Bédard, député de Chicoutimi (1973-1985), entrevue accordée avant son décès survenu le 25 novembre 2020;
- M. Yves Michaud, député de Gouin (1966-1970).

Précisons que les captures d'écran de M. Parizeau et de ces ex-parlementaires présentées ci-dessous sont extraites du documentaire. Nous tenons à remercier M. André Néron qui nous a transmis ces images.



M. Jean Campeau.



M. Jean-Claude Rivest.



M. Jacques Parizeau.



M. Marc-André Bédard.



M. Yves Michaud.

Participation à Deux Caro aux micros



Caroline Simard

Rédactrice en chef
Députée de Charlevoix-
Côte-de-Beaupré
(2014-2018)

Présente les lundis de 8 h à 9 h depuis janvier 2023 dans les studios de la radio CKRL 89,1 – Québec, M^{me} Caroline Simard, rédactrice en chef et députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré (2014-2018), a invité douze ex-parlementaires à s'entretenir d'un sujet lié à la politique avec M^{me} Caroline Stephenson¹⁰ et elle-même.

La liste suivante présente celles et ceux qui ont participé à *Deux Caro aux micros* et les sujets abordés en studio (photos) ou par téléphone, de janvier à juin 2023 :

- **M. Matthias Rioux**, député de Matane (1994-2003) : l'histoire du drapeau du Québec.
- **M^{me} France Dionne**, présidente du CA du Cercle et députée de Kamouraska-Témiscouata (1985-1997) : la démocratie à la veille du discours d'ouverture.
- **M^{me} Françoise David**, députée de Gouin (2012-2017) : le militantisme et la transmission du savoir.
- **M^{me} Christine St-Pierre**, députée d'Acadie (2007-2022) : la rivalité, la solidarité entre femmes et hommes et la sororité.
- **M^{me} Lise Thériault**, députée d'Anjou-Louis Riel (2002-2022) : les femmes au pouvoir.
- **M^{mes} Marie Malavoy**, députée de Sherbrooke (1994-1998) et de Taillon (2006-2014) et **France Dionne** : les implications de femmes ex-parlementaires au Québec et à l'international.
- **M^{me} Catherine Fournier**, députée de Marie-Victorin (2016-2021) : trop jeune pour gouverner ou décider?
- **MM. Gérard Deltell**, député de Chauveau (2008-2015) et **Sylvain Légaré**, député de Vanier (2004-2008) : démystifier le travail d'élu(e) (municipal, provincial et fédéral).
- **M. Raymond Bernier**, député de Montmorency (2003-2007, 2008-2012 et 2014-2018) : oser se mouiller et défendre ses convictions.
- **M^{me} Carole Thérberge**, députée de Lévis (2003-2007) : la parité et le 50^e du Grand Théâtre de Québec.
- **M^{me} Monique Richard**, députée de Marguerite-D'Youville (2008-2012) : la Fondation des parlementaires québécois *Cultures à partager*.

10. Animatrice *Des matins éphémères* du lundi au vendredi de 7 h à 9 h.



M^{mes} France Dionne, Caroline Simard, M. Michel Doyon, lieutenant gouverneur du Québec et M^{me} Caroline Stephenson.



M^{me} Marie Malavoy.



MM. Gérard Deltell et Sylvain Légaré.



M^{me} Carole Thérberge.

Projet de formation portant sur la démocratie au Québec et notre système parlementaire



Normand Jutras

Vice-président du conseil d'administration du Cercle
Député de Drummond
(1994-2007)

D'abord, je dois vous faire part de mes expériences à ce chapitre.

J'ai été vice-président au cours des trois dernières années de l'organisme communautaire sans but lucratif Intro Drummondville, qui a comme mission d'accueillir et d'accompagner les personnes issues de l'immigration afin de contribuer à leur intégration sur notre territoire du Centre-du-Québec. Aussi, je m'occupe personnellement d'accompagner un immigrant en provenance de l'Inde, M. Sunil Chaudhary, pour assurer la réussite de son intégration.

Étant très sensible aux défis des personnes immigrantes, et après avoir identifié un besoin d'aide et de formation portant sur notre démocratie et notre système parlementaire, j'ai décidé d'élaborer une formation avec l'aide de partenaires.

Justification de ce projet :

1. Article 7 de la *Loi sur le Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec* :

« Le Cercle a pour objets, au Québec ou à l'extérieur du Québec, de :

1° mettre les connaissances et l'expérience des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec au service de la démocratie parlementaire ;

[...]

5° favoriser le rayonnement des institutions démocratiques ».

2. Favoriser l'intégration des nouveaux arrivants en leur présentant un aspect fondamental de notre société québécoise.
3. Dans un contexte mondial où l'on réalise que la démocratie est en perte de vitesse, cette formation démontre que, chez nous, elle est bien vivante, quoiqu'elle connaisse des problèmes ici aussi.

Winston Churchill ne disait-il pas : « La démocratie est le pire des systèmes, à l'exclusion de tous les autres » ?

4. Qui de mieux pour faire une telle présentation que ceux et celles qui ont vécu au quotidien le système parlementaire du Québec, durant quatre, huit, douze, voire quarante-deux ans.

Présentation du projet :

La présentation, d'une durée d'environ une heure et demie, est inspirée des Services éducatifs de l'Assemblée nationale, soit les programmes *Par ici la démocratie* et *Éducation à la démocratie*, et des Services éducatifs d'Élections Québec. Elle est accompagnée d'une présentation PowerPoint.



M. Normand Jutras durant une présentation avec des nouveaux arrivants à Drummondville.

Elle consiste en une description du système fédéral, des dix provinces et des trois territoires, de l'Assemblée législative de chaque province, du partage des pouvoirs, de l'Assemblée nationale du Québec, du partage des compétences, du gouvernement, des trois rôles du député et du processus électoral. De plus, elle vise à expliquer comment se déroulent les élections, qui a le droit de vote, comment s'exerce le droit de vote, etc.

À ce jour, deux présentations ont été réalisées à Drummondville dans le cadre d'un projet pilote avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. Ces présentations furent bien reçues. J'ai pu compter sur la collaboration étroite de l'équipe du Centre de services scolaires des Chênes – programme

de francisation, secteur adulte, pour assurer le succès de ces événements. Je tiens à remercier M^{me} Pascale Héroux et M. Pierre Lavigne qui m'ont accompagné dans cette démarche.

Fort de cette expérience, un sondage a été réalisé en septembre 2023 auprès des membres du Cercle afin d'identifier les ex-parlementaires intéressé(e)s à présenter cette formation dans leur région respective. Le projet en mode virtuel a par la suite été présenté à celles et à ceux qui ont démontré un intérêt.

Nous allons établir des contacts avec les organismes responsables de l'intégration des nouveaux arrivants dans chaque région et commencer les présentations au cours des prochains mois.

Entrevues

M. Paul Shooner, député de Yamaska (1966-1970) et membre honoraire du Cercle depuis 2022



Christine St-Pierre

Députée d'Acadie
(2007-2022)

Nous nous étions donné rendez-vous à sa résidence de Pierreville dans la région de Nicolet-Yamaska. M. Shooner, cent ans, m'accueille avec un large sourire en arborant fièrement sur le revers de son veston son insigne de la vingt-huitième législature sous l'Union nationale.

Il m'invite à m'asseoir dans son salon de style provincial français, et ce n'est pas de politique qu'il veut d'abord me parler mais plutôt de pêche au saumon. Fier comme pas un, il me montre une image de la rivière Matapédia réputée pour ses saumons. Il est revenu récemment du secteur Glenn-Emma avec une belle grosse prise.

P.S. « J'ai sorti un saumon de douze livres » me dit-il, le regard brillant.

C.S-P. « Vous l'avez sorti en combien de temps? »

P.S. « Quinze minutes! Le saumon, c'est combatif. Il faut prendre le temps pour éviter qu'il casse la ligne ou qu'il réussisse à se décrocher. Il y a une façon de manœuvrer ».

C.S-P. « C'est comme la politique, il faut savoir manœuvrer », lui ai-je répondu dans un éclat de rires.

Paul Shooner a été élu en 1966 alors que Daniel Johnson était porté au pouvoir, défaisant les libéraux de Jean Lesage. Il devient whip-adjoint et président de la Commission de l'industrie et du commerce. Avant de briguer les suffrages, il avait milité durant plusieurs années au sein de l'Association du comté de Yamaska pour l'Union nationale. Il baignait depuis toujours dans le monde de la politique, son père Georges étant un ardent admirateur de Maurice Duplessis.

P.S. « Je lui ai déjà servi le champagne » me raconte-t-il en riant. « Mon père l'appelait Maurice et lui parlait très souvent au téléphone ».

Pour Paul Shooner, le successeur de Maurice Duplessis, Daniel Johnson, incarnait une vision inspirante du parti avec son slogan « Égalité ou indépendance! ». Mais deux ans après sa victoire, le 26 septembre 1968, le premier ministre meurt subitement d'une crise cardiaque lors d'une visite au barrage hydroélectrique Manic-5 qui allait plus tard porter son nom (Daniel-Johnson).

P.S. « J'étais à mon camp de chasse et pêche et lorsqu'on a appris la nouvelle, cela m'a porté un grand coup ».

Tout de suite, Paul Shooner sent que le départ de Daniel Johnson serait le début de la fin pour l'Union nationale.

P.S. « Dans ma tête, je me suis dit on n'ira pas loin, on ne sera pas là pour longtemps ».

À ses yeux, Jean-Jacques Bertrand n'avait pas les qualités pour diriger les destinées du parti.

Et l'avenir lui donnera raison, car en 1970 Paul Shooner est défait aux mains d'un libéral. Une défaite qui, nous le sentons encore aujourd'hui, fait très mal.

P.S. « Ce sont les péquistes qui ont divisé mon vote et qui ont ainsi fait passer les libéraux ».

En effet, l'Union nationale ne fait élire que dix-sept députés cette année-là et obtient un maigre dix-neuf pour cent des votes.

Paul Shooner est issu d'une grande famille qui a participé à la fondation de Pierreville. Leur ancêtre venu d'Angleterre en 1835 portait le nom de Schonherr, qui a été modifié plus tard. Cela fait donc près de deux siècles que les Shooner se sont solidement enracinés dans la région et ont contribué à son développement. Paul Shooner apprendra toutefois la vie à la dure car un terrible drame s'est abattu sur

sa famille avec le décès prématuré de son père Georges Shooner, à l'âge de cinquante ans, laissant derrière lui douze orphelins et orphelines. Paul est le deuxième de la famille, et parce que son frère aîné est devenu prêtre, c'est à lui que reviennent les responsabilités familiales afin d'épauler sa mère, M^{me} Jeanne DeBlois. Le jeune Shooner n'a alors que vingt-deux ans et prend la charge du magasin général.

P.S. « Mon père m'avait toujours dit de ne jamais parler de politique avec les clients ».

Une règle qu'il respectait à la lettre et qu'il n'avait pas oublié des années plus tard après sa défaite électorale.

P.S. « Je voyais des gens que j'avais aidé et qui n'avaient pas voté pour moi et je ne laissais rien paraître ».

Paul Shooner et son épouse, M^{me} Denyse Bérubé, ont eu quatre enfants qui font sa fierté. Pour sa fille Johanne, qui habite le jumelé adjacent, son père aime le monde et adore s'asseoir par beau temps sur sa galerie en plein cœur du village. Il n'hésite jamais à engager la conversation avec les passants. Il se tient informé de tout ce qu'il se passe et lit tous les jours son *Journal de Montréal*. Le jour de son centième anniversaire, il a même reçu la visite du député provincial de Nicolet-Bécancour, M. Donald Martel, porteur d'une lettre signée de la main du premier ministre du Québec, M. François Legault.

Johanne qualifie son père de doux, bon et généreux.

« Sa plus grande crainte, c'est d'être oublié ».

La célèbre famille a pour mission que cela n'arrive jamais.



M. Paul Shooner et M^{me} Christine St-Pierre à la résidence de ce dernier à Pierreville.
Source : Johanne Shooner.



M. Paul Shooner pêche toujours à 100 ans.
Source : Karl Shooner.

Entrevue avec M. Gérald Harvey, député de Jonquière- Kénogami (1960-1966) et de Jonquière (1966-1976)



Caroline Simard

Rédactrice en chef
Députée de Charlevoix-
Côte-de-Beaupré
(2014-2018)

J'ai été accueillie à leur résidence de Québec où, à peine la porte entrouverte, ils me laissèrent découvrir leurs regards lumineux tel le paysage de l'artiste-peintre René Richard qui se dressait devant moi. J'étais à la fois dépourvue d'opacité et inspirée par leur complicité qui repose sur soixante-huit ans de mariage.

La glace était cassée! Nous avions déjà au moins un, deux, trois points communs, me dis-je. Après les salutations d'usage, M. Harvey m'affirma en nous avançant vers l'œuvre :

G.H. « Raymond Mailloux l'aurait bien voulue celle-là! Il l'aimait! ».

C.S. « Je comprends bien! » en référant à son défunt ami, député de Charlevoix (1962-1985), avec lequel il a siégé durant quatorze ans.

Et il ne s'agira là que du premier ex-parlementaire dont M. Harvey me parlera parmi plusieurs anciens collègues dont il se rappelle précisément, démontrant qu'il a effectivement « juste » quatre-vingt-quinze ans comme il se plaît à le dire.

J'y suis depuis peu mais déjà je les trouve beaux à voir tous les deux. M^{me} Nora Northon, son épouse d'origine irlandaise, arrive de cueillir des fraises et s'apprête à faire de la confiture. M^{me} Cécile-Ida Girard (1902-1983), la mère de Gérald Harvey, est née à St-Irénée, a grandi à Jonquière et a donné naissance à dix-huit enfants. M. Harvey est le cinquième fils et sixième enfant de la famille. Quant à Nora et lui, ils ont eu deux filles, Louise et Johanne, qui leur ont donné deux petits-fils, Simon et Mathieu. Ce dernier s'intéresse beaucoup à la vie parlementaire de son grand-père.

Sans visée politique personnelle

M. Harvey n'avait aucune intention politique quand son ami Augustin Brassard, député libéral à Ottawa, a vu en lui « l'homme de Jean Lesage pour Jonquière ». Il possédait quinze ans d'ancienneté au Canadian National et six mois d'expérience comme comptable chez Price Brothers Inc., jadis Abitibi Price. Même s'il ne voulait pas « faire de politique », M. Harvey avait décidé d'aider son ami parce



MM. Robert Bourassa et Gérald Harvey lors de l'assermentation des membres du conseil des ministres en 1970.

qu'il trouvait qu'il « avait bien de l'allure et faisait un bon travail ». Pour sa part, M. Brassard trouvait que son compagnon-bénévole se débrouillait très bien, ce pourquoi il voyait en lui un futur politicien, d'autant qu'il jouait à la balle-molle et qu'il était animateur à la radio et au Palais des sports, ce qui faisait de lui un homme déjà connu dans la région.

Un défi attendait Jean Lesage

Il était clair pour Jean Lesage, premier ministre du Québec (1960-1966), député de Québec-Ouest (1960-1966) et de Louis-Hébert (1966-1970), que M. Harvey était celui qu'il recherchait. Nora, pour sa part, était convaincue de ne jamais vouloir partager sa vie avec un commis voyageur ou un politicien.

G.H. « J'ai dit à M. Lesage : Convainc-là puis ça va être ok, mais si elle dit non, c'est non ! Je ne briserai pas mon ménage pour faire de la politique [...]. Durant deux ans, elle n'a jamais voulu lui dire oui, jusqu'à ce qu'il lui dise que j'avais du bois de ministre ».

Sommairement, Jean Lesage a dû se déplacer à deux reprises à Jonquière pour rencontrer Nora, puis avoir une rencontre privée avec elle lors du Congrès du Parti libéral à Québec pour réussir à la convaincre de « s'embarquer là-dedans ».

Un conseil précieux de Lesage

Avant même d'arriver à l'Assemblée nationale, M. Harvey se souvient avoir reçu un conseil qu'il n'a jamais oublié de M. Lesage : « Tu es jeune et j'ai une équipe solide. Si tu veux apprendre, regarde-les travailler, imite-les. Si tu as besoin d'un conseil, demande-leur, ils vont te le donner. Tu vas voir, tu vas aimer ça ! ».

C'est alors qu'il se rappelle de Paul Gérin-Lajoie, député de Vaudreuil-Soulanges (1960-1969) et de Pierre Laporte, député de Chambly (1961-1970), des « vrais ! » ; de Gérard D. Lévesque, député de Bonaventure (1956-1993) et de Georges-Émile Lapalme, député de Montréal-Outremont (1953-1966), des personnes d'excellents conseils ; de Raymond Garneau, député de Jean-Talon (1970-1978), un « collaborateur de tous les jours aux finances » ; de Claude Castonguay, député de Louis-Hébert (1970-1973), un allié pour « vendre » la loi-cadre sur l'aide sociale ; ainsi que de Claude Wagner, député de Montréal-Verdun (1964-1970), comme étant un atout pour compléter l'équipe de la Révolution tranquille et, par conséquent, se joindre au 7L¹¹.

11. Jean Lesage, George-Émilien Lapalme, Paul-Gérin Lajoie, René Lévesque, Pierre Laporte, Émilien Lafrance et Gérard D. Lévesque.



M. Gérald Harvey, ministre du Revenu de l'époque, a vu M. Pierre Laporte à Montréal le jour de son enlèvement par le FLQ, le 10 octobre 1970. Source : Radio-Canada.



M. Gérald Harvey et Mathieu, son petit-fils, au pupitre qu'occupait M. Harvey au salon Bleu quand il était ministre. Source : Johanne Harvey.

Ses fonctions parlementaires

M. Harvey fut élu député en 1960, nommé adjoint parlementaire d'Émilien Lafrance, député de Richmond (1952-1970), puis adjoint parlementaire de René Lévesque, alors député de Montréal-Laurier (1960-1966) et de Laurier (1966-1970). En 1970, après avoir passé quatre ans dans l'opposition, il a été assermenté ministre d'État à la Famille, puis rapidement ministre du Revenu (1970-1975) et ministre du Travail et de la Main-d'œuvre (1975-1976) au sein du gouvernement de Robert Bourassa, premier ministre du Québec (1970-1976 et 1985-1994), député de Mercier (1966-1976), de Bertrand (1985) et de Saint-Laurent (1986-1994).

Un vote qui aurait pu le priver d'être ministre

Ayant appuyé Pierre Laporte dans la course à la chefferie du Parti libéral, remportée par Robert Bourassa avec plus de huit cent trois voix de majorité le 17 janvier 1970, M. Harvey est conscient qu'il pourra être appelé à payer un jour pour sa décision. Le 12 mai 1970, jour de l'élection de Bourassa comme premier ministre du Québec, il le réalise : « Bourassa était aussi un ami, mais j'avais donné ma parole à Laporte. Je voulais la respecter et ça a failli me punir. Bourassa n'était pas trop content et ne voulait pas me nommer quand il a formé son cabinet. Si ça n'avait été de Lesage, j'aurais été mis un peu de côté [...] ».

La crise d'Octobre

G.H. « À partir du Front de libération du Québec (FLQ), ça a changé du tout au tout. Ce n'était plus agréable [...] ».

N.N. « C'était dur. C'est notre plus mauvais souvenir. Notre fille se faisait reconduire à l'école par des soldats [...]. Ils étaient partout autour et dans la maison [...] ».

Quand il aborde l'assassinat de Pierre Laporte, le visage de M. Harvey s'assombrit : « La mort de Pierre, le 17 octobre 1970, m'a beaucoup affecté. Il venait à la pêche au Saguenay. J'étais bien ami avec lui aussi [...] ».

Aimer la politique... et les discours

Malgré cette période de soubresaut, M. Harvey dit avoir aimé la politique. Il y a consacré seize ans. À l'Assemblée nationale comme en circonscription, il aimait, entre autres discuter, prendre la parole. Il avait le verbe facile et faisait de longs discours, ou oserais-je écrire « des discours trop longs ». Il aimait parler de développement économique régional, l'un de ses sujets de prédilection. Quand il « partait », c'était « à se demander quand et comment il terminerai ça » lance Nora.

G.H. « Un jour, un monsieur m'a dit m'avoir écrit trois lettres sans avoir eu une réponse de ma part. Je lui ai rétorqué – m'sieur, me donnez-vous la permission

de dire ce que vous m'avez demandé? » – le monsieur a dit « jamais! ». Ils ont ri tout le long en descendant, se rappelleront-ils en ne pouvant s'empêcher de revivre quelques brides dudit instant.

Bien que le précédent discours l'ait marqué parce qu'il constitue une anecdote comique, la meilleure allocution de M. Harvey demeure, selon lui, celle qu'il a prononcée pour la réforme fiscale quand il était ministre du Revenu. Cette réforme, il l'a défendue au salon Bleu contre Jacques-Yvan Morin, député de Sauvé (1973-1984), décédé le 26 juillet dernier. M. Harvey se souvient encore des félicitations de tous les comptables qui avaient participé à cette Loi.

Un député dévoué aux siens

Étant natif de sa circonscription, M. Harvey était près de sa communauté. Il savait travailler avec ses électrices et électeurs, sans distinction de couleur. Les pots de vin, ce n'était pas du tout pour lui. Il était un député qui connaissait les différentes réalités de son territoire et le démontrait, et le démontre encore : « Chicoutimi était la grande attraction. Le Lac-Saint-Jean était agricole et plutôt indépendant. Il ne s'occupait pas du Saguenay. Il y avait un peu de brassage à Alma avec le moulin à papier. Nous autres à Jonquière, Kénogami et Arvida, c'était uniquement industriel ».

Ses premiers défis :

1. Désenclaver la région :
 - ouvrir la route vers la Côte-Nord, en débutant de Chicoutimi Nord (Sainte-Anne) à Tadoussac;
 - ouvrir la route à partir du Lac Bouchette vers la Mauricie (La Tuque).
 2. Répondre aux importants besoins en éducation avec un allié, Paul Gérin-Lajoie
- D'autres dossiers qui ont constitué des défis :
- les fusions municipales;
 - l'édifice administratif;
 - le développement de l'agriculture et du secteur agroforestier.

Sa défaite de 1976

Parmi ses souvenirs marquants, la soirée électorale ayant mené à sa défaite demeure visiblement l'un des moments les plus douloureux de sa vie politique active.

G.H. « C'était la grève à Alcan. Les résultats sortaient et ça n'allait pas bien. À un moment donné, j'ai dit que si ça continuait j'allais perdre. Ma fille Johanne, qui était toute jeune à l'époque, a répondu : C'est bien, c'est au tour des Vaillancourt de ne plus avoir de père ». M. Harvey dit

avoir pleuré ce soir-là. Il est encore émotif d'en parler quarante-sept ans plus tard. Nora me regarde également les yeux humides.

N.N. « Après qu'il ait été battu, moi, j'ai récupéré mon mari. J'ai tout donné ce que je pouvais à la politique [...] ».

Demeurer en mémoire

Après plus de deux heures et demie de conversation confortablement assise dans une chaise près de celle de M. Harvey, je me dis qu'il doit bien y avoir une fin à cette belle rencontre avec ce couple que la politique aura su, fort heureusement, protéger.

Alors que je m'apprête à me lever, je me permets une dernière question à savoir lesquels de ses anciens collègues l'ont marqué le plus alors qu'il était en fonction. Aussi disposé qu'à mon arrivée, il me répond aussitôt : « 1. Paul Gérin-Lajoie, pour sa polyvalence, sa vision de l'éducation – il croyait en la diversité – parce qu'il voyait la capacité des gens et croyait en la société telle qu'elle était »; 2. « Jean Lesage, pour son doigté de chef, parce qu'il était intelligent pour choisir son équipe et ses collaborateurs, il était capable d'aller chercher le meilleur de René Lévesque », premier ministre du Québec (1976-1985) et député de Taillon (1976-1985); 3. « Émilien Lafrance, parce qu'il était un gars en faveur de la famille et du bien-être, il était présent pour la population et les œuvres sociales ».

De retour près de l'entrée principale, une photolithographie numérotée du Parlement de Québec de Christian Chevalier, photographe, intitulée *Reflet de société* attire mon attention. Je peux y lire sur une plaque *Amicale des anciens parlementaires du Québec*. M. Harvey est le récipiendaire du prix Jean-Noël-Lavoie 2011. Au sujet du député de Laval (1960-1969 et 1970-1981), il se remémore de brefs mais très bons souvenirs : « Nous avons été élus en même temps, en 1960. Il était un excellent président. Je l'aimais beaucoup. Il était bien ami avec moi quand nous siégeons ensemble, et mon frère André entre 70 et 76 ».

Et voilà! En tout respect M. Harvey, vous êtes la preuve vivante que l'on quitte la politique mais que celle-ci ne nous quitte jamais. Ainsi, je partage l'opinion de votre petit frère, M. André Harvey, député de Chauveau (1970-1972) et de Charlesbourg (1973-1976). Quel bel exemple de vivacité d'esprit vous constituez!

En fin de compte, nous avons bien plus de points communs que je ne le pensais, dont un lien probable de parenté. C'est le risque à courir quand une Charlevoisienne ayant une mère du Lac rencontre un Saguenéen ayant une mère de Charlevoix. Ah ces vingt-et-un!

Vous demeurerez en ma mémoire à votre tour!



M. Gérald Harvey et M^{me} Nora Northon, son épouse, le jour de ma visite.

Entrevue avec
M^{me} Monique
Gagnon-Tremblay,
députée de
Saint-François
(1985-2012)



Une force tranquille – Mémoires politiques
Par Monique Gagnon-Tremblay
Les éditions du Septentrion, 2022, 264 pages



Réception pour le 25^e anniversaire
de l'adoption du décret concernant la fête
nationale du Québec en 2002.



David Birnbaum

Député de D'Arcy-McGee
(2014-2022)

Monique Gagnon-Tremblay a décidé d'écrire ses mémoires portant sur sa vie politique marquante et la réussite au Québec pour sa famille, surtout, mais aussi pour les femmes « [...] toujours en quête d'égalité malgré d'importants progrès ». Le témoignage qu'elle offre dans *Une force tranquille – Mémoires politiques* publié aux éditions du Septentrion est riche, pertinent et révélateur pour tout lecteur et toute lectrice qui l'aborderait. Voici ma conversation avec cette femme, originaire de Plessisville, qui nous offre un aperçu sur une génération de vie publique au Québec.

Vous avez grandement contribué à tracer la voie des femmes en politique – première femme ministre des Finances, deuxième vice-première ministre du Québec. Comment avez-vous vécu ces moments, et y avait-il une devise, une stratégie que vous avez employée pour y arriver ?

Lorsqu'on vous confie des responsabilités majeures, ce sont des moments inoubliables dans la vie d'une politicienne. En même temps, vous réalisez l'ampleur des défis à relever et du travail à accomplir. Je n'ai utilisé aucune stratégie pour y arriver. Je savais que c'était la prérogative du premier ministre, et que s'il m'accordait ce poste c'est qu'il croyait en mes compétences.

La vie publique – et vous en avez parlé dans votre livre – est souvent éprouvante. Il y a des défis ainsi que des satisfactions. Pouvez-vous nous décrire l'un des moments les plus satisfaisants ainsi que l'un des plus difficiles lors de vos vingt-sept ans de vie parlementaire ?

Lorsque vous occupez un poste de ministre, les défis sont nombreux et ils sont généralement en lien avec le mandat donné par le premier ministre. L'entente sur l'immigration avec le gouvernement fédéral a été un défi majeur et comportait de nombreux obstacles à surmonter. Régler les dossiers de comté et répondre aux besoins sont aussi importants. Le défi le plus difficile et celui qui m'a le plus marqué a été mon passage à la Condition féminine. À l'époque, c'était une clientèle exigeante et très difficile à satisfaire.

Les ex-collègues et les ex-adversaires politiques, tous confondus, reconnaissent la fidélité, la rigueur et l'intégrité de Monique Gagnon-Tremblay. C'est plutôt rare. Comment expliquez-vous ça ?

J'ai toujours été respectueuse des collègues, qu'ils soient des adversaires ou non, et cela m'a bien servi.

Votre livre se distingue par la franchise et la clarté, et vous ne vous privez pas de critiquer quelques-uns de vos propres ex-collègues, Tom Mulcair et Benoît Pelletier, pour ne mentionner qu'eux. Qu'est-ce qui a motivé ce choix ?

Mes critiques envers Tom Mulcair étaient fondées. Il faut se souvenir que c'est Jean Charest qui m'avait confié la tâche de régler le dossier du Mont-Orford, dossier qui faisait couler beaucoup d'encre en région. Je croyais pouvoir travailler avec Thomas, mais malheureusement il jouait double jeu. Quant à Benoît Pelletier, j'ai encore beaucoup d'estime pour lui. J'ai toujours cru que les difficultés provenaient de son personnel. Dans mon autobiographie, j'ai peut-être égratigné certaines personnes, mais je ne l'ai jamais fait avec méchanceté. Mon récit n'est pas un règlement de compte avec qui que ce soit. Je n'ai raconté que ma vision des choses à travers les événements que j'ai vécus.

Vous avez exprimé des inquiétudes envers le rôle de plus en plus envahissant des médias sociaux dans la politique. Pouvez-vous nous en dire davantage ?

Les médias sociaux prennent beaucoup d'espace dans la vie quotidienne des politiciens. Ces médias peuvent avoir un avantage pour faire connaître des bons coups,

mais ils peuvent aussi détruire toute réputation. Et que penser du temps alloué pour une présence continue.

Vous avez vécu et contribué à l'évolution de la société québécoise. Comment voyez-vous l'horizon des prochaines années ?

Les prochaines années ne seront pas de tout repos. Les grands défis à relever sont nombreux. Environnement, santé, éducation, économie, etc. Je laisse à la jeunesse et à la classe politique le soin de définir l'avenir. Je fais partie du passé et ma contribution je l'ai faite avec une énorme satisfaction.

Si vous aviez un seul conseil à offrir à une députée recrue, quel serait-il ?

Mon parcours singulier peut servir d'inspiration aux femmes et aux hommes qui constateront qu'avec beaucoup de détermination et de travail, on peut réaliser ses ambitions et ses rêves en politique et en dehors de la politique.

Je conseillerais à une future députée qui a une décision à prendre quant à la politique, de poursuivre des études afin d'assurer sa sécurité économique. La politique peut être de courte durée. Toute personne qui décide de se lancer en politique devrait penser à son avenir après la politique.

La transition à la retraite de la vie très mouvementée d'un politicien peut être difficile. Comment est-ce que vous l'avez vécue ?

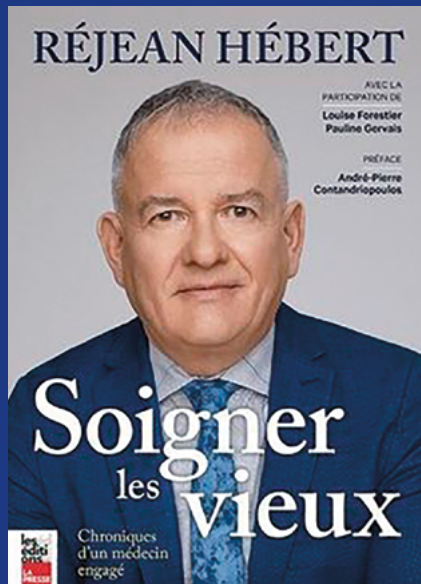
Après vingt-sept ans de vie politique, la retraite était la bienvenue. Chaque jour est nouveau, sans contrainte. Il est agréable de ne penser qu'à soi.



M^{mes} Monique Gagnon-Tremblay et Marie-Claire Kirkland, députée de Jacques-Cartier (1961-1966) et de Marguerite-Bourgeoys (1966-1973) en 2002, lors d'une cérémonie-hommage à cette dernière.

Entrevue avec M. Réjean Hébert, député de Saint-François (2012-2014)

Fort de ses expertises et de son vécu en santé comme gériatre et chercheur chevronné ainsi qu'en éducation et en politique, Réjean Hébert a rédigé un livre intitulé *Soignez les vieux - Chroniques d'un médecin engagé*, publié par Les Éditions La Presse. Ayant choisi de procéder au lancement de celui-ci au Centre de recherche sur le vieillissement de Sherbrooke, il a aussi décidé de verser cent pour cent de ses redevances aux Petits frères de Sherbrooke, un organisme dont la mission consiste à contrer l'isolement des personnes seules du grand âge. C'en était assez pour vouloir entrer en contact avec lui et débiter ma lecture de 264 pages.



Soigner les vieux : chroniques d'un médecin engagé

Par Réjean Hébert

Les Éditions La Presse, 2023, 272 pages



Caroline Simard

Rédactrice en chef
Députée de Charlevoix-
Côte-de-Beaupré
(2014-2018)

D'abord, quelle est votre perception de la vieillesse ?

La vieillesse est une grande période de la vie. Dans l'histoire de l'humanité, c'est la première fois que l'humain peut espérer vivre plus de quatre-vingt ans grâce aux progrès de l'hygiène et de la science médicale. Il n'y a pas une vieillesse mais des vieillesse. Les personnes de soixante ans qui doivent s'adapter à la retraite sont bien différentes de celles de plus de quatre-vingt ans qui affrontent plutôt les deuils, la maladie et les incapacités.

Depuis quand vous intéressez-vous au phénomène du vieillissement ?

Je n'ai pas connu mes grands-parents qui étaient déjà décédés lorsque j'étais enfant. C'est un cours en troisième année de médecine sur la gériatrie, une discipline médicale en émergence dans les pays européens, qui m'a éveillé à la médecine de l'âge. J'ai eu le goût d'en savoir plus et d'aller me former en France au cours de ma résidence en médecine de famille. Ce stage allait bouleverser ma carrière.

Durant la pandémie, de nombreuses personnes de soixante-dix ans et plus ont été étonnées de se faire catégoriser, sans tenir compte de leur condition physique et de leur statut. Le fait que la Santé publique exige que tous les aînés demeurent à domicile a créé un sentiment de vulnérabilité chez certains qui ne s'étaient jamais senti ou perçu comme étant « vieux » jusqu'alors. Qu'avez-vous envie de dire aux aînés du Québec qui ont le sentiment d'avoir été ou d'être victimes d'âgisme ?

L'âgisme est une forme de ségrégation qui passe encore inaperçue au Québec. La pandémie a révélé plusieurs stéréotypes : les vieux et les vieilles sont vulnérables et on doit les protéger. Il s'agit d'un âgisme bienveillant, car ce n'est qu'une minorité de personnes âgées qui sont vulnérables. Pourtant, ce préjugé est encore tenace. De même, on propose des rabais aux personnes âgées, ce qui sous-entend qu'elles sont toutes pauvres, ce qui est loin d'être le cas. Au-delà des stéréotypes, on discrimine les personnes âgées, même dans les lois

et les règlements. Par exemple, les règlements sur les HLM prévoient une catégorie pour les plus de soixante ou soixante-cinq ans. Les résidences privées pour aînés sont une autre forme de ségrégation encadrée par une législation. On accepte pour l'âge ce qu'on ne tolérerait pas, avec raison, pour le genre, la race ou l'orientation sexuelle.

Dans votre ouvrage, vous référez à plusieurs réformes qui ont été réalisées et à celle que vous auriez voulu mettre en place en 2015. Nous sommes en 2023. Quelle est la solution pour reconnaître la contribution de nos aînés à la société à leur juste valeur ?

Il y a des solutions pour adapter notre société et le système de soins au vieillissement de la population. Le système de soins de santé actuel est centré sur les hôpitaux et les médecins, ce qui était adéquat à sa création puisque la population était jeune avec des maladies surtout aiguës. Avec l'accroissement des maladies chroniques accompagnant le vieillissement, il faut décentrer le système des hôpitaux et prioriser davantage les soins de première ligne. Les médecins ne sont pas les seuls professionnels à pouvoir suivre les maladies chroniques; les infirmières, pharmaciens, nutritionnistes, travailleurs sociaux et autres kinésithérapeutes doivent contribuer à éviter la détérioration de ces maladies et le recours indu aux hôpitaux. De même, lors d'une perte d'autonomie, l'institution ne doit pas être la réponse prioritaire. Ce sont les soins à domicile qui doivent prédominer. Il faut ajuster les services aux besoins de la personne et non déménager la personne vers les services comme on le fait maintenant.

Au niveau de la société, nous devons mieux intégrer les personnes âgées et éviter de les confiner dans des HLM, RPA ou autres condominiums dédiés. Il faut aménager la Cité pour qu'elle soit accessible à ceux et celles présentant des handicaps. Il faut ménager les conditions de travail et de retraite pour que les personnes qui le souhaitent puissent continuer à travailler selon leur rythme et leurs capacités. En plus d'exercer une forme de mentorat auprès des plus jeunes, les personnes âgées pourraient ainsi contribuer à réduire la pénurie de main-d'œuvre. Il est frappant de voir au Japon ou dans les pays européens que les personnes âgées sont présentes dans les quartiers, les commerces, les services.



Dr Réjean Hébert et son petit-fils, Louis Hébert.



Dr Dominique Dorion, doyen de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke, Dre Suzanne Gosselin, directrice adjointe des services professionnels du CIUSSS de l'Estrie-CHUS, Dr Réjean Hébert et M^{me} Véronique Provencher, directrice du Centre de recherche sur le vieillissement de Sherbrooke.

Entrevue avec M. Serge Geoffrion, député de La Prairie (1998-2003)



Caroline Simard

Rédactrice en chef
Députée de Charlevoix-Côte-
de-Beaupré (2014-2018)

Je me souviens de ma première discussion téléphonique avec M. Serge Geoffrion, député de La Prairie (1998-2003). Elle fut empreinte d'une confiance qui soulevait un engouement chez moi, soit celle qu'il réalisait alors un projet d'écriture. J'ai toujours voulu publier [...], et j'y étais presque à une étape de ma vie mais là n'est ni la question ni le sujet. Force est de constater que Serge est un ex-parlementaire engagé qui possède une longue et honorable implication, particulièrement au sein du Comité des communications du Cercle. De 2010 à 2016, comme rédacteur en chef de la revue *Le Temps de parole*, il a produit douze numéros, signant ainsi de nombreux articles et témoignant, par conséquent, de sa passion pour l'écriture. Une passion commune. J'ai voulu en savoir plus sur cet homme que je respecte. Merci de ta contribution, Serge!

Quand je suis arrivée à titre de rédactrice en chef du *Temps de parole* en novembre 2021, tu écrivais la biographie de Maka, ce pourquoi tu as choisi de te retirer du Comité des communications. Comment cette période s'est-elle déroulée ?

Au fil des ans, nous avons souvent discuté de la possibilité que j'écrive cette biographie. La retraite en 2018 et, surtout, la pandémie de 2020 m'ont donné tout le temps nécessaire pour entreprendre l'écriture du bouquin. Ce furent dix-huit mois de travail pour une livraison à l'éditeur au mois de juin 2022.

Était-ce ta première expérience d'écriture d'un ouvrage ?

Avec la biographie de notre collègue Maka Kotto, j'en étais à mon premier bouquin. Que l'ouvrage porte sur un ancien parlementaire allait un peu de soi après toutes ces années à côtoyer le milieu

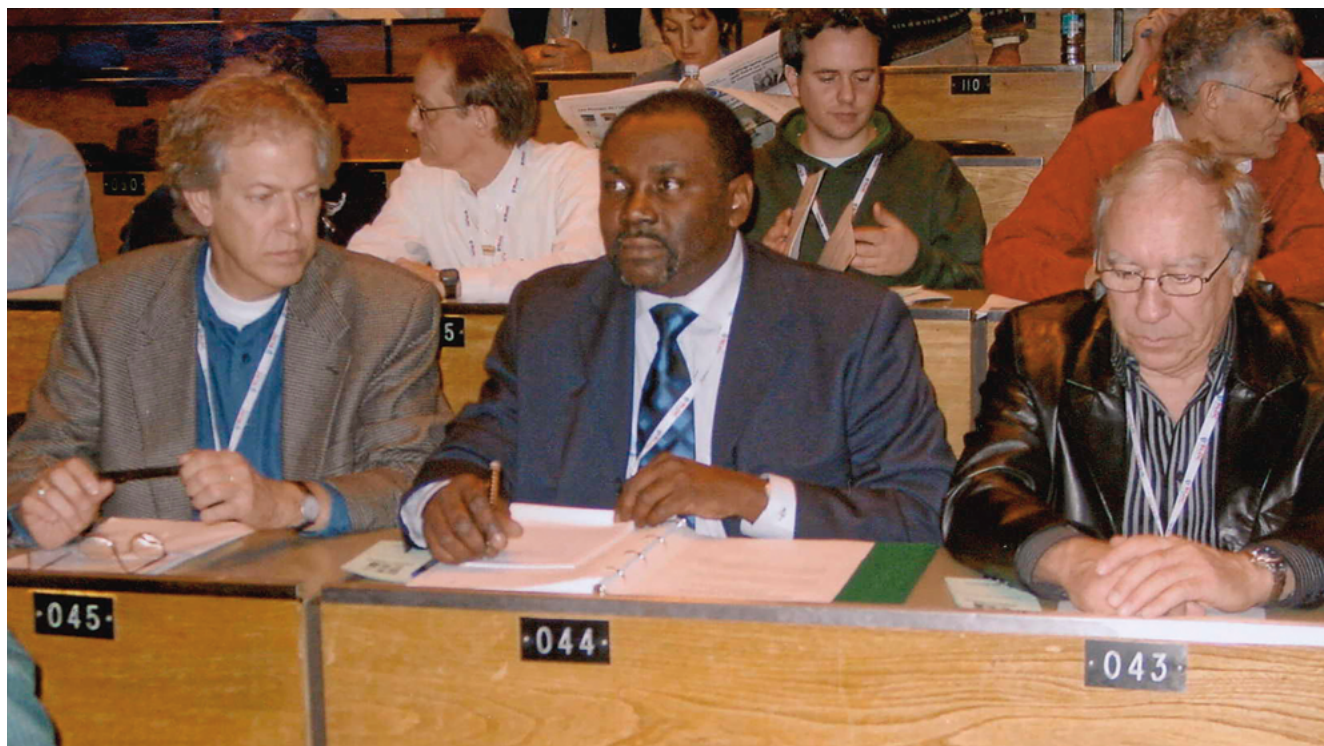
politique. Le choix d'écrire sur Maka s'est avéré aussi un choix naturel pour avoir travaillé à ses côtés durant presque quinze ans. Son parcours exceptionnel a été également une source d'inspiration pour qui s'intéresse à la culture et à la politique, ici au Québec comme en France et en Afrique, en l'occurrence, où il a vécu la première moitié de sa vie.

À quel âge as-tu commencé à écrire, à avoir un intérêt pour l'écriture ?

J'ai commencé à écrire dès l'adolescence, mais le tout s'est matérialisé avec mes études en journalisme à la fin des années 70. Le métier de journaliste, d'adjoint politique de trois parlementaires et de député m'ont permis de raffiner mon écriture jusqu'à cette biographie de Maka Kotto. Aussi, comme je le dis souvent, la lecture est également un puissant outil d'apprentissage pour apprendre le métier. Je ne m'en suis jamais privé.

Comment procèdes-tu pour écrire sur une personne que tu connais bien ? (démarche)

La proximité et l'amitié avec le « sujet » facilitent grandement l'écriture d'un tel ouvrage. J'ai eu accès à ses archives alors qu'il menait une carrière artistique, notamment en France, de même qu'aux confidences des membres de sa famille et d'amis proches. Les entrevues menées auprès d'anciens collègues sont également une source d'information appréciable ainsi que toutes les ressources aujourd'hui disponibles pour mener à bien un tel projet. Comme ancien journaliste, c'est aussi très intéressant, voire essentiel, de mettre en contexte tous ces renseignements, de bien poser (certains diront bien camper) votre sujet dans son époque, dans la réalité du moment.



MM. Maka Kotto et Serge Geoffrion au Congrès du Bloc québécois qui se déroulait du 28 au 30 octobre 2005 à l'Université de Montréal. Fonds Claude Lachance. Assemblée nationale du Québec.



Les échanges furent nombreux entre MM. Maka Kotto et Serge Geoffrion durant la rédaction de la biographie *Maka Kotto, Les racines, les fleurs et les fruits*, publiée aux Éditions de l'Homme.

Entrevue avec M. Rémy Trudel, député de Rouyn- Noranda-Témiscamingue (1989-2003)



Avec M. Léandre Dion lors d'un souper le 8 juin 2011.



À l'Assemblée nationale, le 15 juin 2000 en compagnie de M. Guy Julien, M^{me} Nicole Léger et M. Jean Rochon.



En 2017 à l'assemblée générale de l'Amicale.



En compagnie de M. Russell Williams, lors d'une pelletée de terre pour le West Island Palliative Care Residence, qui est maintenant connu sous le nom de Résidence de soins palliatifs Teresa-Dellar.



Megan Williams

Stagiaire, Cercle
des ex-parlementaires
(janvier-août 2023)

Vingt ans après sa sortie de la sphère politique, j'ai rencontré M. Rémy Trudel afin de mettre en lumière la continuation de sa carrière prolifique dans l'administration publique. Cette entrevue se penche non seulement sur ses projets actuels, mais sur la transition post-politique et le rôle des ex-parlementaires dans la société québécoise.

En 2003, vous avez été défait. Une sortie soudaine de l'arène politique après quatorze ans à l'Assemblée nationale du Québec. À ce moment-là, est-ce que vous étiez conscient de ce que serait votre prochaine étape ?

Non, je n'avais pas d'idée très claire face à ce que j'allais faire après ma carrière politique. Toutefois, j'avais une certaine idée de ce qui pouvait arriver parce que j'avais déjà vécu une très petite version de cette expérience quinze ans auparavant, ayant été candidat à l'élection fédérale de 1988 avec le nouveau parti démocratique d'Ed Broadbent. Je dis un peu à la blague que « Dieu m'a protégé », puisque j'ai été battu. De très peu, mais je l'ai été!

À la suite de ma défaite en 2003, je suis retourné à l'enseignement, qui m'était déjà familier. Par ailleurs, j'ai continué à travailler en communications publiques en continuité de ma carrière politique. J'ai donc été amené à travailler avec différents médias d'information : Canal Savoir, Radio-Canada, TVA, etc.

Cette passion envers la communication politique vous habite depuis longtemps ! Serait-il véridique d'inférer que la trajectoire de votre carrière politique a été façonnée par votre expérience dans l'opposition et vos talents d'orateur ?

Commençons par dire que lorsqu'on est élu, et que l'on n'est pas dans la majorité gouvernementale, plusieurs prennent cette situation au pied de la lettre et se voient au banc des punitions pour quatre ans. Il s'agit d'une pensée qui ne m'a jamais effleuré l'esprit. J'ai toujours vu l'opposition comme une école de formation. Dès mon entrée en novembre 1989, j'ai essayé de mettre à profit les talents que j'avais développés au cours de ma carrière professionnelle, puis, par ailleurs, de faire en sorte que des instruments concrets puissent être présentés à ceux et celles qui sélectionnaient les

questions à être posées lors de la période de questions. À cet effet, j'ai développé une série d'outils, dont un formulaire, une documentation très précise, illustrée par les nouvelles du jour, les questions suggérées et les complémentaires. Cet outil m'a permis de faire valoir ma place dans l'opposition et a contribué, en 1994, à ce que j'accède au Conseil des ministres.

Nous pouvons présentement vous entendre et vous lire à travers divers médias. Pouvez-vous nous partager le nom des publications dans lesquelles retrouver vos analyses politiques ?

D'abord, je pense que le segment le plus connu du grand public est ma participation au *Club des ex*, maintenant *Mordus de politique*. J'y effectue une analyse de divers événements de la vie publique afin que les téléspectateurs possèdent un maximum d'informations pour se construire une opinion critique. Depuis maintenant quinze ans, tous les matins à 8 h, je participe également à une émission sur une radio numérique, *CNV.ca*, où on y analyse les éléments dominants de l'actualité. De plus, deux fois par semaine, vous pouvez retrouver ma chronique concernant les affaires municipales sur la radio de Radio-Canada, *ICI Première*.

D'autre part, j'effectue fréquemment des interventions, à la demande de divers médias régionaux, notamment dans les domaines de la santé et municipal. Ces multiples interventions radiotélévisées, en plus de la formation et du perfectionnement que j'offre à l'École nationale d'administration publique (ÉNAP), constituent ma contribution afin d'aider à façonner l'opinion publique avec tout l'éclairage que mon expertise me permet d'y apporter.

Votre carrière se dénote notamment par votre compréhension des enjeux locaux. À l'inverse, votre implication dans la négociation d'ententes internationales demeure plutôt méconnue. Pourriez-vous nous donner un aperçu des différents projets internationaux auxquels vous participez actuellement ?

Au cours de ma carrière politique, j'ai été appelé à développer des relations avec divers pays, par exemple vis-à-vis de l'exportation de produits agroalimentaires québécois vers le marché japonais. L'international fait toujours partie de mes intérêts. Actuellement, je m'occupe du plan international de la formation et du perfectionnement des étudiants de l'ÉNAP. J'effectue des visites régulières aux États-Unis avec ceux-ci afin de prendre contact avec des institutions internationales et de voir quels sont les outils que l'on peut mobiliser afin de développer des activités, des relations, des échanges avec ce partenaire d'une particulière importance pour le Québec.

Au niveau du domaine de la santé, je travaille fréquemment avec la communauté lusophone. Sur le plan des soins primaires et des soins de première ligne, ils ont des systèmes publics de santé similaires au nôtre, desquels nous pouvons tirer de nombreuses conclusions. Pour cette même raison, je préside un organisme international qui s'intitule la Conférence luso-francophone de la santé (COLUFRAS). Ce dernier regroupe 37 pays dans la francophonie et la lusophonie.

Est-ce qu'il a été difficile pour vous d'accrocher votre chapeau de politicien pour celui de professeur ? Comment avez-vous vécu cette transition ?

Vivant pendant tous mes mandats dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, on m'y a toujours fait comprendre que la vie politique c'est comme une mine. Son début exprime simultanément l'arrivée inévitable de sa fin. Cela peut arriver après cinq, dix ou quinze ans. Éventuellement, le filon est épuisé, on ferme la mine et on passe à autre chose. Il s'agit néanmoins d'une expérience difficile, cette transition d'une carrière publique vers une autre. Il faut aussi se rappeler que cette période est également porteuse d'espoir puisqu'il y a d'autres voies par lesquelles on peut exercer nos capacités.

Il me semble que les ex-parlementaires représentent une mine d'expertise inexploitée dans la société québécoise. Qu'en pensez-vous ?

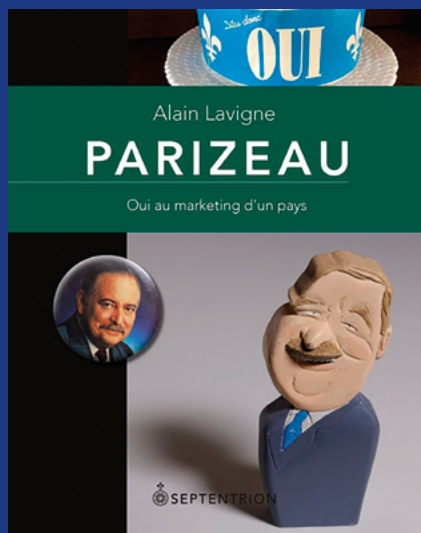
J'estime que les ex-parlementaires ne s'expriment pas suffisamment dans les médias. Ils sont un réservoir de connaissances et de savoir qui peuvent nous aider dans la compréhension de différents défis, par exemple les changements climatiques auxquels nous devons faire face aujourd'hui. Selon moi, ils ne bénéficient pas suffisamment d'attention et de canaux afin d'exprimer le savoir qu'ils ont accumulé.

Est-ce que vous désirez nous laisser sur une pensée particulière ?

Je souhaite véritablement que l'on se penche non pas sur « l'après-carrière » des élus ayant quitté l'Assemblée nationale, mais plutôt sur « la poursuite de leur carrière ». On se doit par conséquent d'opérer un changement de paradigme dans la conceptualisation du post-politique. L'envisager à partir de ce qu'ils ont acquis au fil de leur(s) mandat(s), soit un bagage qui n'a pas été couronné par un certificat ou un diplôme universitaire, mais qui vaut bien un baccalauréat ou une maîtrise au niveau des affaires publiques. Peu importe le rôle que les élus occupent à l'Assemblée pendant quatre, huit, douze, seize ou même vingt ans, il n'y a pas d'après-carrière, mais simplement une continuité de carrière.

Entrevue avec M. Alain Lavigne, collectionneur et conférencier

Alain Lavigne a une formation multidisciplinaire en histoire (baccalauréat), en communication publique (maîtrise) et en science politique (doctorat). Il est conférencier et professeur titulaire au Département d'information et de communication de l'Université Laval, et il a récemment publié *Parizeau : Oui au marketing d'un pays*, aux éditions du Septentrion.



Parizeau, Oui au marketing d'un pays
Par Alain Lavigne
Les éditions du Septentrion, 2023, 198 pages



Alexandra Takech

Coordonnatrice
du Cercle

Vous êtes un archéologue du politique : vous collectionnez les traces des ex-parlementaires pour ensuite les utiliser afin de raconter la politique de façon très originale. Dans votre collection, quel est l'objet dont vous êtes le plus fier et quelle en est son histoire ?

Ce n'est pas facile de n'en choisir qu'un seul. Ainsi, mon choix s'arrête sur deux statuettes d'art populaire de René Lévesque et de Jacques Parizeau. Cette dernière est d'ailleurs bien en évidence sur la page couverture de mon livre. Esthétiquement, les deux statuettes sont très jolies. J'en ai fait l'acquisition lors d'une visite au marché aux puces de Sainte-Foy dans les années 1990. Elles sont signées du pseudonyme Wyug, un artiste inconnu jusqu'à tout récemment. À la suite d'un compte rendu du livre dans *Le Devoir*, un lecteur m'a contacté pour me dire que ce mystérieux artiste était Guy Waters, un résident de Saint-Antoine-de-Tilly décédé il y a une dizaine d'années. Ce lecteur m'a aussi appris que Wyug aurait probablement réalisé la statuette d'un troisième politicien. Si vous en connaissez l'identité ou avez cette pièce, faites-moi signe!

Pour avoir assisté à quelques-unes de vos conférences, vous avez une belle façon d'aborder la politique. Pouvez-vous nous raconter une anecdote avec un(e) oudes ex-parlementaires ?

À la suite d'une conférence, justement, un ex-parlementaire feuilletait mon livre sur Parizeau avec beaucoup de minutie. Soudainement, il me dit : « mon nom est dedans ». En fait, il y avait une bonne raison d'y être cité car il s'agissait de René Blouin, jadis responsable des communications de l'aile parlementaire du Parti québécois sous Jacques Parizeau. Inutile de vous dire que cette rencontre, accompagnée d'une belle discussion à propos de Monsieur, m'a permis d'en apprendre encore davantage sur le personnage. Oui, René Blouin a acheté mon livre!

Vous avez déjà publié : *Bourassa et Lévesque - Marketing de raison contre marketing de passion* et vous venez de publier *Parizeau : Oui au marketing d'un pays*. Comment arrivez-vous à faire le parallèle entre le marketing et de grandes personnalités politiques ?

Mon idée a toujours été de traiter de ce marketing omniprésent sous deux angles à la fois. Le premier

expose et contextualise la variété du matériel publicitaire utilisé par les partis politiques lors d'enjeux électoraux et référendaires. Que peut-il nous raconter? Quels messages, stratégies et symboles porte-t-il? Quant au deuxième angle, je trouve important de faire ressortir les réactions singulières de premiers ministres qui ont été « façonnés » par ce marketing. Par exemple, pour Bourassa et Lévesque, les réactions sont diamétralement opposées! En somme, dans chacun de mes essais, cette double lecture me permet de traiter à la fois du marketing d'un parti (promesses, publicités et slogans) et de celui d'un personnage historique (son image publique, médiatique et mémorielle).

Depuis quelques années, vous collaborez avec M. Dave Turcotte, député de Saint-Jean (2008-2018), pour offrir des conférences sur le patrimoine politique. Vos conférences sont une occasion unique de découvrir des pièces de collection significatives de l'histoire politique du Québec. D'ailleurs, ceux qui ont assisté à votre conférence au Musée de la civilisation en mai dernier ont même appris que vous avez des objets de collection en garde partagée. Voulez-vous en dévoiler un peu plus à ce sujet?

Cette histoire fait bien rire les gens car nous avons nous-mêmes trouvé très drôle l'idée d'acquérir conjointement cette pièce, davantage pour une raison symbolique que financière. Puisque j'ai commencé à collectionner avant Dave Turcotte, on a débuté notre collaboration en 2021 en délimitant à la blague nos « territoires exclusifs de chasse ». Pour Dave, il s'agit de Montréal et de la Montérégie. De mon côté, c'est Québec et les environs. Que se passe-t-il avec les autres territoires? Un jour, sur un site en ligne, Dave repère un bas-relief en bois de René Lévesque à vendre entre Montréal et Québec. On en discute, mais il me dit

qu'il allait passer son tour car c'était un peu trop loin pour lui. Trouvant la pièce intéressante, et puisqu'elle était plus près de mon territoire, je lui ai alors offert d'aller la chercher et de l'acheter conjointement avec garde partagée.

L'avènement du numérique a changé les façons des partis politiques de faire campagne. Comment ce changement va-t-il affecter votre collection?

Pour un collectionneur, ce n'est pas nécessairement vu comme un changement positif. Par définition, on s'intéresse essentiellement aux pièces matérielles. Or, en campagne électorale, le numérique réduit désormais considérablement la production d'affiches, de macarons, de journaux électoraux, etc. Heureusement, les institutions veillent à conserver les traces numériques de la politique. De surcroît, elles sont plus présentes en ligne pour mettre en valeur les pièces matérielles et les traces numériques. En ce sens, le Musée virtuel d'histoire politique, créé par Dave Turcotte, en est un bel exemple.

Avez-vous déjà sollicité la collaboration d'ex-parlementaires pour élucider certains mystères? Par exemple, obtenir une piste de réponse d'un(e) ex-parlementaire qui pourrait expliquer la raison pour laquelle on retrouvait sur le bureau près du registre de condoléances, après le décès du premier ministre M. Daniel Johnson, en 1968, un drapeau des États-Unis aux côtés de celui du Canada et du Québec.

J'en ai fait la remarque lors d'une conférence. Non, je n'ai pas encore poussé l'enquête plus loin. Mais si un(e) ex-parlementaire a une réponse, ça m'intéresse. Peut-être que c'était aussi tout simplement conforme au protocole de l'époque?



Alain Lavigne

Collectionneur et conférencier
Professeur titulaire au Département d'information
et de communication de l'Université Laval



Conférence de MM. André Lavigne et Dave Turcotte, lorsqu'ils s'adressent au public au sujet de la présence du drapeau des États-Unis.

Entrevue avec M^{me} Louise Cordeau C.Q., présidente du Conseil du Statut de la femme



Carole Thérberge

Députée de Lévis
(2003-2007)

La création du Conseil du statut de la femme, le 6 juillet 1973, vient d'être désignée comme événement historique en vertu de la *Loi sur le Patrimoine culturel*. La cérémonie, qui s'est déroulée le 23 mai dernier à l'agora de l'Assemblée nationale en présence notamment du ministre de la Culture et des Communications, M. Mathieu Lacombe, et de la ministre responsable de la Condition féminine, M^{me} Martine Biron, a été l'occasion de réunir plusieurs artisanes de cet organisme qui célèbre cette année son cinquantième anniversaire d'existence. Moment propice pour s'entretenir avec la présidente actuelle du Conseil, M^{me} Louise Cordeau.

En quoi la désignation du Conseil du statut de la femme est-elle importante ?

La désignation de la création du Conseil au patrimoine culturel témoigne de l'importance de cet

événement dans l'histoire du Québec. C'est une reconnaissance symbolique de la contribution de l'organisme à la promotion des droits des Québécoises et à l'amélioration de leurs conditions de vie. Elle vient aussi souligner que l'égalité entre les femmes et les hommes est une valeur fondamentale au Québec.

Pouvez-vous nous rappeler dans quel contexte le Conseil a été créé ?

Dans la foulée des mouvements d'émancipation qui naissent un peu partout en Occident après la Deuxième guerre mondiale, le mouvement féministe prend de l'importance au Québec dans les années 1960. C'est d'ailleurs sous la pression de groupes de femmes que le gouvernement fédéral crée, en 1967, la Commission Bird, la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada. C'est cette commission qui recommande, dans son rapport de 1970, de créer des organismes



M^{re} Louise Cordeau, C.Q., en compagnie des enfants de M^{me} Champigny-Robillard et des anciennes présidentes du CSF.

Source : Claude Mathieu

de consultation sur la condition de la femme. L'idée est soutenue au Québec par des groupes de femmes. C'est en 1972 qu'un projet de loi est déposé à l'Assemblée nationale en vue de créer le Conseil du statut de la femme. Ce projet de loi est porté par M^{me} Claire Kirkland-Casgrain, qui est alors ministre des Affaires culturelles et unique femme à siéger à l'Assemblée nationale.

Dans votre discours lors de la cérémonie du 23 mai dernier, vous avez mentionné que la première ministre responsable de la Condition féminine était en fait un homme. Comment l'expliquez-vous ?

C'est M^{me} Kirkland-Casgrain qui a déposé en 1972 le projet de loi sur le Conseil, mais elle quitte ses fonctions de députée avant qu'il ne soit adopté. Lorsque la *Loi sur le Conseil du Statut de la femme* est adoptée, le 6 juillet 1973, il n'y a plus aucune femme à l'Assemblée nationale. C'est pourquoi le premier ministre de l'époque, M. Robert Bourassa, a nommé M. Fernand Lalonde, ministre d'État au Conseil exécutif, comme ministre responsable du Conseil du statut de la femme. M^{me} Laurette Champigny-Robillard devient la première présidente du Conseil, le 28 septembre de la même année. Elle laisse en héritage un avis d'envergure, paru en 1978 et intitulé *Pour les Québécoises : égalité et indépendance*. Dans cet avis, le Conseil formule plus de trois cents recommandations visant à améliorer les conditions de vie des femmes. Le gouvernement du Québec va s'en inspirer pour constituer sa première politique québécoise en matière de condition féminine.

Que pensez-vous de la parité, que ce soit en politique ou dans les postes de pouvoir ?

On a certainement connu des avancées majeures, mais il reste encore du travail à faire pour une

représentation paritaire dans tous les milieux. En politique municipale, par exemple, on compte moins de vingt-cinq pour cent de mairesses au Québec en 2023. Et rien n'est acquis, des reculs peuvent s'opérer. Il faut briser certains stéréotypes sexuels qui nuisent à l'accès des femmes dans certains milieux. Je pense notamment à certains métiers qui sont encore aujourd'hui exercés majoritairement par des hommes, comme ceux du génie, de la construction et de la sécurité incendie. Je pense aussi à tous les emplois du « prendre soin », exercés très majoritairement par des femmes et qui sont souvent associés à de faibles salaires. L'éducation à la petite enfance et les soins aux personnes âgées, par exemple. La mixité a ses vertus dans toutes les sphères et c'est en tablant sur l'éducation à l'égalité qu'on va y arriver.

Est-ce que les jeunes générations vous semblent sensibles à de tels enjeux ?

Du travail de sensibilisation mérite toujours d'être fait. C'est d'ailleurs avec cet objectif en tête que nous avons créé une bande dessinée jeunesse dans le cadre du cinquantième anniversaire du Conseil. On trouvait important de laisser un legs aux jeunes, pour les amener de façon ludique à réfléchir sur l'égalité, l'ouverture et l'inclusion. Cette bande dessinée, conçue avec l'autrice et illustratrice Anne Villeneuve, sera publiée en septembre 2023. Nous préparons aussi un documentaire animé par Marie Soleil Dion qui sortira en octobre, tandis qu'une exposition itinérante est présentée depuis mars dernier dans différents lieux publics à travers le Québec. Le documentaire et l'exposition itinérante sont des projets qui visent à sensibiliser la population au chemin parcouru en matière d'égalité et aux pas qu'il nous reste à franchir.

Parlant de l'avenir, comment voyez-vous celui du Conseil ?

Le Conseil demeure attentif aux transformations de notre société et à l'émergence de nouveaux enjeux. Depuis sa création, il a joué un rôle majeur pour faire du Québec une société plus égalitaire. Le travail n'est pas achevé. C'est d'ailleurs dans l'optique de mieux entrevoir l'avenir que nous avons entrepris de brosser un bilan de la situation depuis la naissance du Conseil. Nous partons de notre avis de 1978 pour mettre en lumière les avancées qui ont marqué le Québec sur les cinq dernières décennies, mais aussi les enjeux persistants ou nouveaux qui se dessinent. La démarche s'appuie sur une variété de travaux de recherche, dont ceux présentés au colloque organisé par le Conseil au récent Congrès de l'ACFAS. Le bilan du Conseil qui sortira à la fin de l'année démontrera que les défis à relever demeurent nombreux. Et l'équipe du Conseil du statut de la femme va continuer à y travailler avec ardeur !



M^{me} Louise Cordeau C.Q.

Articles

Le Conseil du statut de la femme a 50 ans !



Christiane Pelchat

Députée de Vachon
(1985-1994)
Présidente du Conseil
du statut de la femme
(2006-2011)

J'écris au sujet des cinquante ans du Conseil du statut de la femme du Québec (CSF) en essayant de me détacher de mes cinq ans à la présidence de cet organisme exceptionnel. Il m'est impossible de m'en détacher, car je m'y suis complètement investie durant les cinq ans de mon mandat.

Je crois bien sans me tromper que cela a été la même chose pour toutes les présidentes du CSF. Le Conseil est l'un des organismes gouvernementaux qui a le plus contribué à la construction de l'égalité entre les sexes, certes. Toutefois, n'ignorons pas que ces propositions de politiques publiques ont aussi consolidé l'économie du Québec en renforçant la participation d'une main-d'œuvre ignorée et sous-estimée.

Nous n'avons qu'à penser à la bonification du congé de maternité, au congé parental, au congé de paternité, pour constater que ces mesures ont non seulement des effets importants sur le bien-être humain des femmes, mais de tous les membres de la famille et encouragent aussi la participation des femmes au marché du travail et permet aussi de réaliser leur désir d'enfant. Il en va de même pour les services de garde proposés par le CSF, l'équité salariale et la parité dans les postes politiques et dans la haute fonction publique. Grâce aux gouvernements qui ont suivi les avis du Conseil, le Québec est à l'avant garde et en bonne santé économique et nous le devons à ces politiques publiques.

Le taux d'emploi chez les femmes du Québec est plus élevé qu'ailleurs au Canada. Les faillites ont été moins élevées au Québec durant la crise de 2008 qu'au Canada en raison de la capacité des femmes d'investir dans l'économie. Les femmes en affaires et dans les conseils d'administration sont plus nombreuses qu'il y a quinze ans,

mais demeurent absentes dans les postes de direction. Toutefois, les femmes et particulièrement les femmes autochtones sont toujours parmi les plus pauvres du Canada.

Je souligne aussi que depuis 2008 le droit à l'égalité entre les femmes et les hommes a été solidifié en inscrivant noir sur blanc dans la *Charte québécoise des droits et libertés* que l'égalité entre les femmes et les hommes est une valeur sur laquelle repose la justice et la paix. Le mot femme est maintenant inscrit dans cette Charte de même que le principe de la laïcité de l'État comme l'a recommandé le CSF en 2011.

Je me souviens, quand j'étais députée, combien le témoignage de la présidente du CSF d'alors m'avait impressionnée devant la Commission Bélanger-Campeau dont j'étais membre. La solidité du mémoire du CSF était son argument le plus puissant. Je sais maintenant que les avis du CSF étaient solidement construits et indépendants des positions des gouvernements. Dans mon cas, ce n'est pas mon indépendance qui dérangeait, mais mon manque d'égard pour le gouvernement en place et même pour l'opposition.

C'est d'ailleurs l'une des menaces qui planent depuis cinquante ans sur le CSF. Déplaire au gouvernement, déplaire à l'opposition ou même à certains groupes de femmes, en plus d'être constamment menacé d'abolition. Cependant, aujourd'hui le CSF doit aussi se méfier de la croyance que l'égalité est atteinte, car elle ne l'est pas! Le CSF ne doit pas craindre d'incarner l'égalité entre les sexes dans toutes ses prises de position. Le CSF est le seul organisme du gouvernement qui veille à cette égalité.

Les menaces viennent de toutes parts jusqu'à vouloir nous faire disparaître dans le *Code civil du*

Québec. Les femmes ont toujours revendiqué d'être reconnues égales et ayant les mêmes droits. Les femmes se réjouissent des gains obtenus – et toujours menacés – tant pour les homosexuels, tant pour nos sœurs lesbiennes que pour les personnes transgenres, mais le droit des femmes doit continuer d'être protégé.

La protection et la promotion du droit des femmes à l'égalité doivent être constamment sur la table du CSF et de ses membres. Ce droit se traduit notamment par la lutte aux féminicides et à la violence conjugale, encore une épidémie

au Québec. Comment se fait-il qu'encore aujourd'hui le corps des femmes doit être au service des hommes? Le CSF doit encore y travailler. Violence conjugale, prostitution, gestation pour autrui, on s'approprié le corps des femmes comme si c'était un bien commun. Le sexage, comme le dirait Guillaumin, est toujours à la mode.

Servir durant cinq ans comme présidente du CSF a été pour moi un privilège aussi fondamental que d'avoir été députée pendant neuf ans. Le sentiment d'œuvrer à un meilleur monde pour ses semblables est encore aujourd'hui

un besoin que je ressens. Partout où j'ai poursuivi ma carrière, les principes et les valeurs apprises durant mes années au CSF m'ont servie. Je n'oublierai pas non plus les employées dévouées et convaincues que chaque pas compte. Le féminisme est toujours au cœur de mon action, peu importe sur quel continent je me trouve.

Comme le disait Benoit Groulx :

« Le féminisme ne tue personne, le machisme tue tous les jours ».



Première séance de l'assemblée des membres du CSF, les 11 et 12 décembre 1973. Source : Conseil du statut de la femme.



À l'occasion de son 40^e anniversaire, le CSF a tenu un « club des ex » avec quatre de ses anciennes présidentes. De gauche à droite, M^{mes} Marie Lavigne, Diane Lemieux, Diane Lavallée, Christine Pelchat et Julie Miville-Dechêne. Source : Renaud Philippe, *Le Devoir*.



Pour son 50^e anniversaire, le CSF reconnaît l'engagement des neuf présidentes depuis l'année de sa création, en 1973, soit M^{mes} (haut) Eva Ottawa (2016-2017), Julie Miville-Dechêne (2011-2016), Christiane Pelchat (2006-2011), Diane Lavallée (1999-2006), Diane Lemieux (1995-1998), (bas) Marie Lavigne (1988-1995), Francine C. McKenzie (1984-1988), Claire Bonenfant (1978-1984), Laurette Champigny-Robillard (1973-1978).



Promotion Facebook de l'exposition itinérante du CSF, en cours à Québec jusqu'au 22 janvier 2024 (Bibliothèque de l'Université Laval), à Trois-Rivières du 22 janvier au 2 avril 2024 (Musée Pop) et à Sherbrooke du 2 au 24 mai 2024 (Bibliothèque Roger-Maltais de l'Université de Sherbrooke).

Réinventer le soutien à la démocratie face à la montée de l'autocratisation



Gérard Latulippe

Député de Chambly
(1985-1989)

Avec la fin de la guerre froide, la chute du mur de Berlin et l'éclatement de l'Union Soviétique, les programmes de soutien à la démocratie basés sur les valeurs, les institutions et les pratiques de la démocratie occidentale sont devenus la norme universelle. Malheureusement, le soutien à la démocratie a eu des résultats mitigés malgré les milliards de dollars alloués aux fonds d'aide pour le développement international de plusieurs pays occidentaux.

L'autocratisation devient virale

Le monde est en ébullition. La confiance dans les politiciens s'érode. Les citoyennes et citoyens croient de moins en moins dans les institutions de la démocratie. Nous faisons face à une accélération de l'autocratisation dans le monde. L'Institut V-Dem de l'Université de Gothenburg a développé l'une des plus importantes bases de données

sur la démocratie au niveau mondial.

« Selon les données de V-Dem dans son rapport de 2022, soixante-douze pour cent de la population mondiale – cinq milliards sept cent millions de personnes – vivent désormais dans des autocraties électorales ou fermées. C'est une augmentation par rapport aux quarante-six pour cent d'il y a dix ans »¹².

Aujourd'hui, la démocratie meurt des mains des présidents ou des premiers ministres en utilisant les institutions de la démocratie pour graduellement, subtilement et même légalement la tuer.

Les démocraties dans le monde sont en crise

Les inégalités économiques en croissance

La montée du populisme et la polarisation se nourrit d'ailleurs de l'inégalité et d'une distribution inéquitable de la richesse.

Aux États-Unis, « *seulement un pour cent de la croissance totale de la richesse de 1986 à 2012 est allé aux quatre-vingt-dix pour cent les plus pauvres des ménages. En revanche, quarante-deux pour cent sont allés aux un millièmes pour cent supérieurs* »¹³.

La mondialisation, la technologie et les défis écologiques ont métamorphosé le secteur industriel. Les délocalisations, les fermetures d'usines et les pertes d'emploi frappent de front la classe moyenne d'où le sentiment d'abandon. Nous ne comptons plus le nombre de personnes dont la vie a été bouleversée par l'effondrement de leurs perspectives économiques.

La désinformation, facteur de déstabilisation de la démocratie

À l'origine, l'intérêt pour les technologies de communication était tel que l'on y voyait une nouvelle frontière pour la démocratie et la prospérité. Maintenant, des gouvernements utilisent la désinformation pour façonner l'opinion publique, pour la manipulation des statistiques officielles, pour saper l'opposition et alimenter la polarisation¹⁴. Ces stratégies de désinformation pour des fins politiques comprennent entre autres l'utilisation des « fake news », des « botnets » et du « hacking ».

*Les migrations : l'arme des autocrates*¹⁵

Le monde assiste à un mouvement massif de personnes migrantes, expatriées, demandeuses d'asile et réfugiées (deux cent cinquante-huit millions vivant hors de leur pays de naissance en 2017). Les migrations sont devenues des armes entre les mains des autocrates. La démocratie traditionnelle est souvent incapable d'adresser adéquatement ces idéologies extrémistes.

Crise mondiale de confiance des peuples en leurs élites et leurs institutions politiques

Trop souvent dans le monde, la corruption, le pouvoir des élites financières et les puissants lobbys détournent la démocratie parlementaire d'une représentation légitime et de la surveillance de l'exécutif. Les élites politiques deviennent imputables à celles et ceux qui les ont financées, un financement opaque. Les élections, dans un tel contexte, ne traduisent

12. V-Dem Institute Research Service Report, 2022, p. 13.

13. MOUNK, Yascha, *The people VS Democracy*, Harvard University Press, 2019, p. 218.

14. VIVANCO, José Miguel, *Al Presidente de México, López Obrador, le preocupa el contagio del virus de las fake news, pero no la COVID-19*, The Dallas Morning News, 16 juin 2020. MOUNK, Yascha, *The people VS Democracy*, Harvard University Press, 2019.

15. MOUNK, Yascha, *The people VS Democracy*, Harvard University Press, 2019, p. 165-178.

pas la volonté des citoyennes et citoyens quant aux politiques publiques.

Le soutien de la démocratie doit se réinventer

L'appui à la démocratie doit devenir un outil pour s'adresser aux racines de la source de la crise de confiance globale dans les institutions démocratiques. Nous devons renouveler la légitimité de la démocratie, car trop nombreux sont les politiciens populistes qui promettent des solutions simples et utilisent la désinformation pour s'emparer du pouvoir au dépend du peuple.

La corruption massive atteint le niveau de crime contre l'humanité lorsque des individus disposant du pouvoir et de l'influence détournent en toute impunité des fonds publics au point de porter des atteintes graves à l'intégrité physique et morale, à la sécurité et aux conditions minimales d'existence de citoyennes ou citoyens privés de services essentiels de l'État. Un effort mondial de lobbying devrait être entrepris pour que la corruption massive soit considérée et traitée comme un crime contre l'humanité.

La lutte contre la corruption devrait devenir un élément central de l'assistance à la démocratie parlementaire. J'ai eu à travailler à l'international avec des Bureaux de régie interne de parlements sur les codes de conduite et les règles d'éthique. Elles contribuent à générer une plus grande confiance des citoyennes et citoyens dans une démocratie parlementaire fonctionnelle. Malheureusement, dans les parlements à gouvernance

plus faible ou dans les autocraties, elles sont trop souvent inexistantes ou inappliquées.

Le soutien à la démocratie doit aider la société civile à jouer un rôle important dans la lutte contre la corruption. Par exemple, au Chili, la *Fundación Ciudadanía Inteligente* a mis en place un programme innovateur : Chileleaks¹⁶.

Chileleaks est une plateforme sécurisée pour signaler de manière anonyme les cas de corruption, en particulier de personnes exerçant des fonctions publiques qui participent à des activités de corruption. Chileleaks obtient toute l'information pertinente et s'occupe de remettre le dossier à un journaliste d'enquête.

Les citoyennes et citoyens du monde entier veulent et attendent plus de participation et de contrôle sur les décisions gouvernementales pouvant entraîner des conséquences sur leur vie. C'est une condition *sine qua non* de l'atteinte d'une légitimité accrue de la démocratie. Le défi est tellement important qu'il faut une refonte des institutions démocratiques traditionnelles et innover au niveau des structures de gouvernance. Plusieurs institutions comme ParlAmericas et l'Institut Berggruen font des avancées importantes dans la conception de méthodes de démocratie participative qui requiert des innovations et des réformes qui la rapprochent des citoyens¹⁷. L'Irlande constitue un exemple. En 2016, elle a mis en place des assemblées citoyennes, approuvées par une résolution des deux chambres du Parlement, composées de citoyens tirés au sort pour qu'elles examinent non seulement des questions

politiques, mais aussi des grandes questions constitutionnelles.

Il est indispensable que les réformes des institutions démocratiques tiennent compte de la jeunesse actuelle¹⁸. L'apathie de la jeunesse à exercer leur droit de vote est un phénomène mondial. De plus, elle s'intéresse peu à participer aux partis politiques, mais leur activisme sur les sujets qui les préoccupent est considérable¹⁹. Le succès à l'échelle mondiale de la militante écologiste Greta Thunberg engagée dans la lutte contre le réchauffement climatique en est un exemple frappant. Elle a d'ailleurs fait des émules sur les cinq continents.

Parlementaires et ex-parlementaires doivent s'impliquer

Au Canada et au Québec, peu importe les allégeances politiques, le populisme et l'extrême polarisation ne se sont pas taillé la même place. Notre diversité, mais surtout notre acceptation sociale, demeure un modèle pour l'humanité. Nos valeurs démocratiques sont encore fortement appuyées au Québec et dans le reste du Canada.

Nous ne sommes pas exempts que certains politiciens veuillent tirer profit de la montée du populisme dans le monde. Les possibilités de réussite sont pour le moment négligeables. Les parlementaires et ex-parlementaires doivent par ailleurs réaliser l'importance de concevoir et d'appuyer des initiatives de démocratie participative. Ils devraient recevoir le soutien de nos institutions démocratiques pour participer au soutien de la démocratie en appui des institutions dont c'est le mandat.

16. Plateforme Chileleaks.

17. ParlAmericas, *Participation citoyenne dans le processus législatif*. Institut Berggruen, *Réinventer la démocratie à l'ère numérique*, p. 46-47 pour l'Irlande.

18. International IDEA, *Voter Turnout Trends around the World*, « Recherche dans 59 pays entre 2010 et 2014 – Jeunes de 25 ans et moins : 43 % votent toujours, 24 % habituellement, 33 % jamais », p. 39.

19. MAZOU, Aude, *Bien d'autres «Greta Thunberg» dans le monde*, France 24, 29 septembre 2019.

L'intelligence artificielle doit servir la démocratie



Gilbert Paquette

Député de Rosemont
(1976-1985)



GAFAM est l'acronyme des géants du Web.

On a bien vu lors de la récente pandémie les effets pervers que pouvaient avoir les médias sociaux en facilitant la propagation d'opinions extrêmes mal fondées. Maintenant arrive l'intelligence artificielle (IA) dotée de bien plus grandes capacités de transformation sociétales. Aux mains d'acteurs mal informés ou mal intentionnés, l'IA peut accélérer la propagation de la désinformation. C'est l'opinion exprimée par M^{me} Danielle Allen dans le Washington Post du 26 avril 2023. Celle-ci pose une question vitale : « Une démocratie saine pourrait régir cette nouvelle technologie et en faire bon usage d'innombrables façons. Elle développerait des défenses contre les personnes qui l'utiliseraient de manière contraire au bien commun. Elle envisagerait la transformation économique qu'elle engendre et commencerait à élaborer des plans pour faire face à un ensemble de transitions rapides et surprenantes. Mais notre démocratie est-elle prête à relever ces défis de gouvernance? ».

Une prouesse technologique qui interpelle

On assiste à un véritable ouragan médiatique depuis que le système ChatGPT a été mis à la disposition du public en décembre 2022. Dès le 14 février 2023, on comptait déjà centvingttrois millions d'utilisateurs actifs mensuellement. Le robot conversationnel de l'entreprise OpenAI aura mis seulement deux mois pour franchir le cap des cent millions d'utilisateurs, là où le réseau social TikTok aura mis neuf mois et l'outil de traduction automatique de Google, soixante-dix-huit mois. Selon les analystes de la firme américaine UBS, « en vingt ans d'analyses des acteurs d'Internet, nous ne nous souvenons pas d'une acquisition aussi rapide pour une application Web à

destination des consommateurs ».

La raison principale de cet énorme engouement tient à la facilité d'accès par les usagers et à la qualité des interactions dont est capable ce robot conversationnel. ChatGPT est multilingue et on peut lui écrire ou lui parler dans sa propre langue sans disposer d'aucune compétence informatique. Et il génère des réponses de qualité humaine grâce à ses capacités d'apprentissage et de traitement du langage naturel. Il y a quelque chose de fascinant à voir une machine créer un texte ou des images correspondant au contenu d'un dialogue avec un utilisateur humain, et ce, pour de multiples usages, peu importe le sujet.

L'intérêt actuel pour les outils d'IA n'est pas sans rappeler celui à l'égard des systèmes experts des années 90, au moment où j'ai fait mon doctorat dans ce domaine. La technologie maintenant dominante dans des applications comme ChatGPT est autrement plus efficace. Elle repose sur une modélisation de l'intelligence par des assemblages de code informatique qui imitent le fonctionnement des neurones, matériel biologique de base du cerveau. À l'aide d'un énorme ensemble de mégadonnées d'entraînement, un réseau neuronal apprend à reconnaître des formes, des images, des sons, des textes.

Les vingt dernières années de recherche ont clairement démontré l'efficacité de ces méthodes, mais contrairement aux processus de déduction des systèmes experts qui pouvaient expliquer leurs raisonnements, les recommandations des systèmes actuels sont largement inexplicables, même à leurs concepteurs, parce qu'empiriques et probabilistes.

Défis posés aux démocraties

Ces derniers temps, l'emphase a été mise sur les impacts de l'IA dans l'économie, les économistes de la Banque Goldman Sachs évaluant à trois-cents millions les emplois menacés, principalement dans les métiers administratifs ou professionnels où l'on traite l'information. Bien d'autres impacts ont été soulignés, mais il faut analyser les impacts possibles pour notre vie démocratique.

La perte de contrôle. Le fonctionnement des systèmes d'IA nécessite d'énormes capacités de traitement informatique, ce qui explique qu'elles soient développées par un petit nombre d'organisations qui en ont les moyens. Actuellement, pour la première fois dans l'histoire, cinq entreprises – les GAFAM²⁰ – présentent une capitalisation boursière américaine dépassant les mille milliards de dollars US. Centraliser les prises de décision, le savoir et le pouvoir peut être bénéfique dans la mesure où l'autorité est démocratique et axée sur le bien commun. Mais l'histoire de l'humanité montre plutôt qu'en général la centralisation excessive réduit les droits fondamentaux et augmente les inégalités économiques. C'est bien ce qui se passe actuellement.

La propagation de la désinformation. Les technologies d'IA peuvent produire d'énormes quantités d'images et de textes, renforçant ainsi certaines opinions plutôt que d'autres. Elles peuvent propager de la désinformation, perturber les processus de consultation publique sur les réglementations, inonder les législateurs d'une sensibilisation artificielle à certaines opinions qui peuvent être très minoritaires, aider à automatiser le lobbying des entreprises ou même orienter

des lois favorisant des intérêts particuliers. Le problème n'est pas seulement le risque de campagnes massives de désinformation, mais une menace aux formes traditionnelles d'engagement démocratique par lesquelles les citoyens communiquent leurs préférences aux gouvernants, un processus démocratique imparfait, mais essentiel.

L'opacité de la prise de décision. Dans un contexte de défiance de plus en plus prononcé des populations envers l'appareil politique, une université espagnole a réalisé en 2019 un sondage demandant aux Européens s'ils seraient prêts à laisser une intelligence artificielle prendre des décisions importantes pour l'avenir de leurs pays : vingt-cinq pour cent des Français y étaient favorables, trente pour cent en Allemagne et quarante-trois pour cent aux Pays-Bas. Or, les recommandations des systèmes d'IA reposent sur l'apprentissage profond de milliards d'informations; leurs processus sont naturellement opaques et on ne peut les expliquer aux administrés, contredisant la transparence et la responsabilité que l'on réclame de nos gouvernants.

Les biais discriminatoires. Les milliards de données nécessaires au fonctionnement des IA portent des biais culturels, car elles sont fournies en plus grand nombre par les classes favorisées, par les personnes ou les groupes qui en produisent le plus. Il peut être difficile aux concepteurs de l'IA d'éviter que leurs systèmes fournissent des recommandations basées sur des préjugés ou les diverses formes de discrimination présentes dans les données d'entraînement. De GPT3 à ChatGPT4, il faut voir les efforts fournis par OpenAI

pour éviter certains de ces biais et même certaines incitations à la violence qui marquaient les recommandations des versions initiales.

Développer l'intelligence sociétale

Il est urgent de développer une « intelligence sociétale » à l'égard de l'IA pour que ces systèmes contribuent à renforcer la démocratie. Beaucoup d'applications bénéfiques de l'IA peuvent être mises en œuvre en ce sens. Par exemple, en condensant les opinions de centaines de milliers, voire de millions de personnes, l'IA peut fournir aux législateurs, à leur personnel ou aux médias des synthèses qu'ils n'auraient ni le temps, ni la capacité de faire. D'autres techniques d'IA peuvent aussi extraire les arguments distinctifs des défenseurs les plus engagés et les plus compétents d'une option.

Emboitant le pas aux législations engagées ou en cours de préparation en Europe et aux États-Unis, le gouvernement canadien a déposé en juin 2022, dans le cadre du projet de loi C27, une *Loi sur l'intelligence artificielle et les données* qui vise à établir « un juste équilibre entre la protection de la population canadienne et les impératifs liés à l'innovation ». Le gouvernement du Québec a investi plus d'un milliard de dollars dans la recherche et le développement en IA au Québec. Comme ailleurs dans le monde, nos gouvernements devront établir des processus rigoureux d'approbation des systèmes IA avant leur diffusion, tout en orientant les fonds publics vers les applications de l'IA les plus utiles au bien commun et à notre vie démocratique.

20. Google (Alphabet), Apple, Facebook (Meta), Amazon et Microsoft.

L'exploitation sexuelle des mineures ou quand un enjeu social vient donner un sens à notre engagement politique



Lise Lavallée

Députée de Repentigny
(2014-2022)

Mon arrivée en politique en 2014 fut pour moi un choc. Choc d'autant plus grand que je ne voyais pas comment je pourrais contribuer à laisser ma trace sur le plan national. Pour moi, cette nouvelle expérience devait nourrir ma quête de sens. C'est ce qui arriva au printemps 2017, lorsque j'ai pris connaissance d'une série d'articles sur la prostitution juvénile qui marquera à tout jamais mon parcours et sèmera en moi une vive inquiétude sur le sort subi par ces jeunes filles vulnérables, influençables, isolées et prises dans une toile d'araignée dont il est difficile d'en sortir.

Lors de cette lecture, j'apprendrai que des filles, aussi jeunes que douze ans, se retrouvaient dans une réalité tellement glauque qu'elles en seraient marquées à tout jamais. On les tatouait pour identifier leur appartenance à un proxénète qu'elles supposaient être leur amoureux. On leur faisait subir un viol collectif (gang bang) afin de les désensibiliser et de les préparer à la prostitution. Ce marché lucratif pour le milieu criminel peut rapporter annuellement environ deux cent mille dollars par fille, ces filles

constituant une denrée constamment renouvelable. Finalement, pour ajouter à l'odieux, ces filles pourront même être vendues à d'autres proxénètes à l'extérieur du Québec.

J'étais troublée par la violence infligée à ces jeunes filles manipulées, violées, torturées, prises dans un étau dont elles en sortiraient difficilement et, si c'était le cas, au prix d'immenses répercussions physiques et psychologiques.

Un travail de recherche sérieux et rigoureux allait occuper tout mon été qui suivra la lecture de cette série d'articles, et ce, jour, soir et fin de semaine. J'accumulerai les rencontres avec des spécialistes, criminologues, policières, intervenantes. Je procéderai à l'écoute de témoignages de parents, de jeunes filles. Je lirai de nombreux rapports, livres-témoignages et je visionnerai plusieurs documentaires. Plus j'avancais dans mon travail, plus j'étais troublée, choquée et inquiète pour toutes ces jeunes filles recrutées ou à risque de l'être.

Rapidement s'est précisé dans ma tête mon propre plan de lutte à l'exploitation sexuelle des mineures. Dès le début de la session suivante, j'ai présenté le résultat de mon travail et mon plan de lutte qui a immédiatement reçu l'aval de l'ensemble du caucus et du chef. J'étais contente et prête à défendre ce dossier avec détermination.

Ma gêne, ma timidité ont, dès lors, fait place à une confiance, une audace que je ne me connaissais pas. Je ne parlais plus en mon nom mais au nom de toutes ces victimes qui avaient besoin de nous. Je deviendrai à l'Assemblée nationale leur voix ainsi que celles des parents, intervenantes et policières.

J'ai utilisé toutes les tribunes et les occasions pour me faire entendre, que ce soit lors des périodes de questions, des crédits budgétaires de plusieurs ministres concernés par ce dossier, d'une interpellation à la

ministre de la Condition féminine de l'époque, du dépôt d'un mandat d'initiative, du dépôt de motions et lors d'entrevues accordées à différents médias nationaux et régionaux.

Dès 2017, j'ai réclamé avec insistance la mise en place d'une commission non partisane sur l'exploitation sexuelle des mineures, et c'est au lendemain de l'élection de 2018 que j'obtiendrai finalement du nouveau gouvernement l'engagement de la mettre sur pied, cette commission étant ma seule demande présentée au nouveau premier ministre. À ma grande satisfaction, celle-ci fut annoncée par mon collègue Ian Lafrenière et moi-même, dès le début de l'année suivante.

Cette commission a abouti à un rapport qui m'a ravie. J'y ai cru depuis le début, et même si je n'ai pu participer à cette commission, étant assignée à la Commission Laurent, j'étais en accord avec l'ensemble des recommandations dont plusieurs rejoignaient le plan de lutte que j'avais élaboré en 2017.

Après avoir fait le choix de quitter la politique, je suis fière d'avoir suscité l'intérêt pour cette réalité inacceptable. Encore aujourd'hui, je demeure en contact avec certaines personnes qui m'ont tellement appris sur le sujet. Je souhaite demeurer impliquée car ce dossier demeure toujours d'actualité. Je continue de sensibiliser à ce fléau les personnes que je croise, car nous n'en parlerons jamais assez. Même si les peines sont plus importantes envers les proxénètes, les victimes garderont, quant à elles, des séquelles pour le reste de leur vie. Elles ont besoin que nous continuions à porter leur voix.

Je dresse un bilan positif concernant ma contribution dans ce dossier. Je suis entrée en politique sans savoir quel sens donner à ce travail de députée. Ce sens se sera révélé au printemps 2017 pour ne plus jamais me quitter même encore aujourd'hui.

La démocratie à l'école



René Blouin

Député de Rousseau
(1981-1985)

L'un des grands objectifs du Cercle des ex-parlementaires consiste à soutenir et promouvoir la démocratie. Aussi ai-je été agréablement surpris de recevoir un appel téléphonique de ma petite-fille Sophie qui se résume ainsi :

« Bonjour grand-papa, notre classe de sixième année a étudié le fonctionnement de l'Assemblée nationale et regardé les biographies de quelques premiers ministres. Puisque tu as connu René Lévesque, on aimerait que tu viennes en classe nous en parler ».

J'ai évidemment accepté avec grand plaisir cette sympathique invitation. Après en avoir discuté avec M^{me} Chantal, l'enseignante de Sophie, il fut convenu du déroulement et du moment de la rencontre.

La classe de Sophie

Je me suis donc rendu, le 9 mai dernier, dans la classe de Sophie. Comme convenu, j'ai relaté les grandes périodes de la vie de René Lévesque, qui fut notamment ministre libéral maître d'œuvre de la nationalisation de l'électricité, fondateur du Parti québécois et premier ministre du Québec (1976-1985), en ponctuant le récit de quelques anecdotes qui

évoquaient des situations que j'ai personnellement vécues lors des quelques rencontres que j'ai eues avec M. Lévesque.

Le débat parlementaire

Après cet exposé portant sur la vie de René Lévesque, j'ai invité les élèves à jouer au débat parlementaire. Ils ont accepté avec enthousiasme. Je leur ai donc proposé de devenir député(e). J'ai lancé le débat en proposant un projet de loi dont l'objectif serait de diminuer la durée des récréations afin de laisser plus de temps à l'enseignement. Chacun et chacune pouvait intervenir, et ils ne s'en privèrent pas. Ils pouvaient s'exprimer après que je leur aie cédé la parole en prenant soin de les qualifier de M^{me} ou de M. le député. Si, comme on pouvait s'y attendre, les opinions s'opposant à la diminution de la durée des récréations furent d'abord émises, nombre de parlementaires en herbe ont également soutenu l'idée de laisser plus de place à l'enseignement. Il était passionnant de constater comment ces jeunes, âgés d'une douzaine d'années, savaient défendre leurs idées avec aplomb. « On a besoin des récréations pour se détendre avant de revenir en classe » ; « On a déjà les vacances d'été, les fins de semaine pour se reposer, on devrait être plus longtemps en classe » ; « Au Japon, les heures d'étude sont bien plus nombreuses, alors pourquoi pas ici » ; voilà autant d'arguments qui militaient en faveur ou en défaveur de la proposition législative. Un élève proposa même que nous fassions appel à des experts pour étudier davantage cette question avant d'en disposer, ce qui me permit d'expliquer que c'était justement le rôle des commissions parlementaires. Au terme du débat, le vote fut tenu. Une bonne majorité rejeta la proposition de limiter le temps des récréations!

Annie à l'Assemblée nationale

J'ai reçu une seconde invitation. Cette fois, c'est ma fille Annie qui m'invitait à participer à un documentaire sur le rôle des médias dans l'univers politique de l'Assemblée nationale. Annie enseigne les communications au cégep. Elle a entrepris de réaliser un document audio-visuel qui baignera les étudiantes et étudiants dans la dynamique qui anime journalistes et parlementaires. Après avoir tourné nombre de séquences dans le milieu journalistique, elle voulait que les étudiants comprennent mieux le travail des parlementaires. Je me suis donc rendu en sa compagnie au salon Bleu afin d'expliquer le rôle tenu par les protagonistes du débat parlementaire.

Soutenir la démocratie

Voilà deux initiatives des milieux scolaires qui ne peuvent qu'aviver l'intérêt des générations montantes à l'égard du processus démocratique. Je ne doute pas que les ex-parlementaires qui sont conviés à des activités de cette nature y répondent avec enthousiasme et y trouvent autant de satisfaction que j'en ai ressenti.

Ma vision de la francophonie économique : un potentiel immense à exploiter



Karl Blackburn

Député de Roberval
(2003-2007)

Mon parcours professionnel, de mes débuts comme entrepreneur à mon passage en politique et au sein d'une multinationale québécoise, m'ont beaucoup appris sur notre société que je chéris tant. Il y a trois ans, j'ai joint les rangs du Conseil du patronat du Québec (CPQ) à titre de président et chef de la direction. Un défi qui me stimule au plus haut niveau.

Grâce à mes diverses expériences et discussions, j'ai réalisé que le Québec recèle un potentiel immense en raison de son portrait linguistique unique. Nous le savons tous en tant que Québécoise et Québécois : notre nation est souvent imagée à l'instar du petit village gaulois d'Astérix, isolé et différent de tous ceux qui l'entourent. Cependant, notre langue française que nous adorons nous permet de rejoindre une communauté internationale qui, je le crois sincèrement, permet au Québec de servir de tremplin pour tous les entrepreneurs et entrepreneuses de la province : la Francophonie.

Un constat inquiétant, une volonté redoublée

À mon arrivée au sein du CPQ, une statistique qui m'a été présentée m'a immédiatement choqué : une personne sur deux au Québec ne parvient pas à comprendre ce qu'elle lit. Au-delà des impacts économiques, cette situation démontre que nous devons en faire plus pour notre langue, même si notre province est réputée pour sa protection de la langue française, pour son amour de celle-ci et sa volonté de demeurer un pilier francophone en Amérique.

Mon organisation s'intéresse à tous les sujets qui touchent la prospérité économique du Québec et le français en fait partie. Je me suis ainsi fixé comme objectif de prioriser trois avenues pour assurer une hausse du taux de littératie au Québec : l'éducation, la francisation

et le renforcement de nos liens avec la Francophonie.

Une inspiration britannique, à saveur de Molière

« Pourquoi n'avons-nous pas une organisation uniquement francophone qui relie l'entièreté de notre communauté internationale autour d'une même mission, axée sur le développement économique de ce réseau si riche ? »

C'est le questionnement qui m'est venu en tête lorsque j'ai pensé aux avenues possibles qui se présentaient à moi dans l'atteinte de mes trois objectifs. Le Commonwealth britannique est un exemple évident des avantages permis par l'union entre pays et états qui partagent la même langue. Économie, échanges commerciaux, immigration, environnement (et j'en passe) : tous les sujets sont discutés au sein du Commonwealth. Du côté francophone, nous avons évidemment l'Organisation internationale de la Francophonie qui joue un rôle déterminant, notamment sur le plan de la culture et des missions commerciales, mais qui pourrait certainement se mobiliser davantage si on lui en donne les moyens sur d'autres aspects tout aussi importants comme l'économie, l'environnement et la mobilité des personnes dans l'espace.

Rappelons quelques chiffres importants : la Francophonie représente trois cent vingt et un millions d'individus, vingt pour cent du commerce mondial

de marchandises, seize pour cent du PNB mondial et constitue la troisième langue d'affaires la plus utilisée dans le monde. Selon l'Organisation internationale de la Francophonie, nous devrions être plus de huit cent cinquante millions de locuteurs francophones en 2050. Pour moi, ces éléments représentent un mot : potentiel.

Toutes ces raisons ont mené à la création du premier réseau d'entreprises de l'espace francophone, l'Alliance des Patronats Francophones (APF). Notre organisation, rassemblant aujourd'hui vingt-neuf organisations économiques provenant de 28 pays différents, a comme mission première d'assurer le développement de l'économie francophone au niveau international. Nous assurons la création de synergies entre les secteurs privés et tentons de lever les barrières réglementaires afin de favoriser les échanges commerciaux entre les pays de la Francophonie.

En juin dernier, à Québec, mon équipe et moi avons organisé la troisième édition de la Rencontre des Entrepreneurs Francophones, l'événement annuel de l'APF. L'organisation de ce grand rendez-vous de la Francophonie économique n'aurait pas été possible sans l'aide du gouvernement du Québec. Je dois vous avouer, en toute humilité, que cette édition

fut un succès au-delà des attentes. Avec la venue de plus de huit cents acteurs de la Francophonie économique dans la Capitale-Nationale, ainsi que de multiples représentants politiques du Québec, de l'Ontario et de la Francophonie mondiale, un message clair a été lancé aux entrepreneurs d'ici et du monde francophone. Le Québec est un tremplin économique qui mène non seulement au reste de l'Amérique mais aussi à l'entièreté de la Francophonie.

Que nous réserve l'APF pour l'avenir ?

Quoique nous ayons déjà réalisé de grandes choses depuis sa création, le travail est loin d'être terminé. Lors de la création formelle de l'organisation en mars 2022 à Tunis, j'étais présent comme seul représentant de l'Amérique. Aujourd'hui, nos consœurs et confrères franco-ontariens nous ont rejoints et nous sommes en pleine expansion à travers le continent nord-américain.

De plus, l'Alliance continue son travail au sein de ses sept groupes de travail qui portent sur les différents enjeux liés à la Francophonie économique. Notamment, le CPQ copilote le groupe de travail sur la formation professionnelle, un enjeu qui touche personnellement les

employeurs du Québec et du Canada. Pour concrétiser encore plus le rapprochement entre économies francophones, nous planchons aussi sur la possibilité de créer un visa d'affaires francophone, en collaboration avec nos collègues à l'international. Je crois sincèrement que l'Alliance est un véhicule impératif au développement de la Francophonie économique et de l'avenir du Français à travers le monde.

Sous ma direction, le CPQ continuera d'être un acteur de premier plan pour bâtir un Québec plus prospère, plus vert et plus inclusif. Nous sommes la plus grande confédération d'associations sectorielles et d'organisations de toutes tailles qui représente les intérêts de plus de soixante-dix mille employeurs. Mon organisation continuera de repousser ses limites en continuant d'innover et d'agir avec rigueur, pertinence et dynamisme. Si le CPQ est devenu la voix de tous les employeurs, des plus grands au plus petits, dans tous les domaines d'activités et dans toutes les régions, c'est parce que nous avons su nous mobiliser, nous parler et regarder plus loin. La Francophonie en est un bel exemple et je suis certain que le CPQ sera au centre du développement de la Francophonie au Québec, au Canada et à l'international.



M. Karl Blackburn lors de la Rencontre des Entrepreneurs Francophones qui s'est déroulée du 11 au 13 juin 2023 à Québec.



Participants à la Rencontre des Entrepreneurs Francophones en 2023.

CKRL a 50 ans et toutes ses dents!



Agnès Maltais

Députée de Taschereau
(1998-2018)

« CKRL, comme tous les organismes communautaires et culturels de la région de Québec, aura eu le privilège d'avoir et de compter sur Agnès Maltais comme députée, ministre et responsable de la CN. Pendant près de vingt ans à l'Assemblée nationale, et suivant sa carrière de politicienne, elle aura été une personne marquante, présente et dévouée pour notre radio ».

Dany Fortin

Directeur général - CKRL 89,1

Une fois élue députée, comme tous les parlementaires qui ont une station de radio communautaire sur leur territoire, j'ai été associée de près à sa vie sociale et à sa survie financière. Si déjà cela m'autoriserait à vous exprimer tout mon enthousiasme pour cette radio mais aussi pour la place qu'ont prises les radios indépendantes au Québec, mon attachement est bien plus grand que celui d'une députée.

Je connais la station de radio communautaire CKRL de Québec depuis ses tout débuts, d'abord comme auditrice, puis comme artiste participante au radiophon à titre de membre de la troupe Les Folles Alliées et comme co-animatrice d'une émission du samedi matin « *Les enjambées du grand géocoucou* ». Enfin, j'ai co-animé l'émission de clôture du radiophon annuel pendant une douzaine d'années jusqu'à mon départ de l'Assemblée nationale en 2018.

Quand on entre dans les bureaux de la station de radio communautaire CKRL, une photo surprend toujours. Personnellement, elle me rend très émue et me rappelle tout le respect que nous devons à cette station si petite dans l'univers de la radio québécoise, mais si importante pour le développement de la chanson de langue française. Elle est la plus âgée des radios communautaires d'Amérique du Nord.

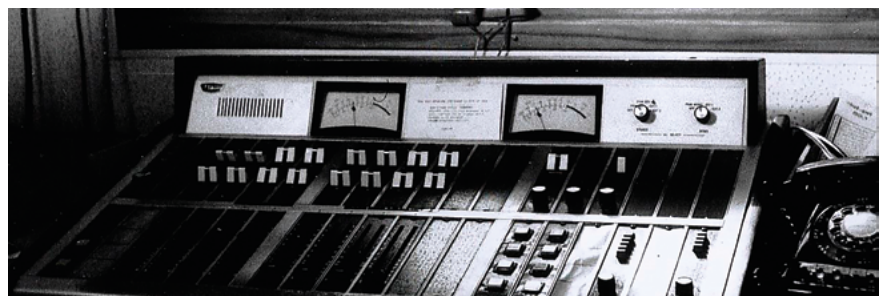
Sur la photo, deux géants se tiennent face à face, cigarettes

et cafés traînant autour d'un micro, attablés comme deux vieux amis se retrouvant. Jacques Brel et Georges Brassens se sont rencontrés pour un moment mémorable dans ce petit studio et les auditeurs ont pu assister à ce rare événement. Mais comment une telle rencontre a-t-elle pu se passer sur ces ondes?

C'est que CKRL a gagné le respect de toute la communauté francophone depuis son entrée en ondes en février 1973, dans un pavillon de l'Université Laval. Il s'agissait alors de la concrétisation d'un rêve de huit étudiants qui, dès l'automne 1970, ont formé l'idée de doter Québec d'une radio communautaire dans le cadre des Projets perspectives-jeunesse. Ceux et celles qui étaient dans la vingtaine en 1972 peuvent se remémorer l'effervescence causée par ce programme très ouvert qui acceptait des projets de toute nature et a permis l'éclosion de nombreuses organisations culturelles.

Il a fallu près d'un an pour préparer la demande de licence au CRTC qui fut accordée en juillet 1972. Le premier micro s'est passé le 15 février 1973 à 17 h, avec Denys Lelièvre, un animateur et auditeur toujours présent et attaché à sa station. La première chanson qui aurait joué serait, de façon tout à fait conséquente avec la vision de cette station, « *Les gens de mon pays* » de Gilles Vigneault.

La mission de cette radio est demeurée inchangée depuis sa



Console d'origine.

naissance : une radio culturelle, sociale et communautaire. On y porte une attention particulière aux nouveaux talents, d'ailleurs le slogan de la station a longtemps été « *La radio des découvertes* ». Aujourd'hui encore, il suffit de se brancher sur la compilation hebdomadaire pour connaître les nouveautés de la chanson francophone et avoir une bonne idée de ce qui se prépare musicalement au Québec. Les découvertes ne se font pas qu'en chanson. Les organisations communautaires y ont une place privilégiée et le public peut les y entendre et réfléchir à des visions de développement alternatives.

CKRL est aussi une école pour de multiples talents qui se sont fait connaître ensuite d'une plus large audience. François Pérusse y a appris l'art de la mise en ondes, Stanley Péan y a fait entendre sa voix, puis Sébastien Bovet y a fait ses premières armes. On pouvait aussi y croiser Mathieu Dugal, Catherine Lachaussee et Jean-François Guérin, entre autres.

Depuis peu, on retrouve Tanya Beaumont à l'émission de l'après-midi d'ICI Première à la SRC. Passionnée de chanson francophone et des artistes québécois, elle a courageusement animé le radiothon pendant une dizaine d'années. En effet, comme tous les médias indépendants, nos radios doivent lever des fonds et fidéliser public et membership en plus de concurrencer les publicitaires locaux. Ce sont de petites organisations qui travaillent fort, elles méritent notre soutien.

Alors, chers parlementaires d'hier et d'aujourd'hui, je vous invite à prêter l'oreille à ces radios indépendantes et à y chercher les idées, les tendances, les voix qui font le Québec d'aujourd'hui, mais surtout celui de demain.



Jean-Paul L'Allier. Source : CKRL 89,1.



René Lévesque. Source : CKRL 89,1.



Line Beauchamp. Source : CKRL 89,1.

M^{me} Jeanne L. Blackburn, l'âme d'une fondation unique au monde



Monique Richard

Députée de
Marguerite-D'Youville
(2008-2012)



M^{mes} Pauline Marois et Jeanne L. Blackburn.



M^{me} Jeanne L. Blackburn et M. Gilles Blackburn, son conjoint.

Souligner le vingt-cinquième anniversaire de la Fondation des parlementaires québécois, c'est d'abord mettre en lumière l'apport exceptionnel de notre collègue Jeanne L. Blackburn. Son humanisme et sa détermination ont permis d'inscrire le Québec au tableau d'honneur des organismes de coopération internationale et de solidarité avec les pays en développement du monde francophone.

De ce premier envoi de cinq mille livres à Madagascar en 1977 est né, grâce à la persévérance de Jeanne L. Blackburn, cette merveilleuse et unique Fondation dont les parlementaires québécois, anciens et actuels, de tous les horizons politiques, en sont les gardiens et les animateurs. Ils peuvent compter, depuis vingt-cinq ans, sur la générosité de la population du Québec qui a très bien compris qu'un livre puisse avoir une deuxième vie; sur la contribution de généreux partenaires financiers institutionnels et privés, sans oublier celle de précieux bénévoles qui ont permis, jusqu'à aujourd'hui, l'envoi de quelque deux millions cinq cent mille livres à travers le monde. C'est un bilan positif et impressionnant dont nous pouvons être fiers.

Le bénévolat qui s'exerce à la Fondation, aux conseils d'administration de nos constituantes régionales et dans chacun de nos entrepôts est, nous le constatons tous les jours, inestimable. Pensons à celles et ceux qui s'activent pour recevoir les livres, les trier, les réparer, les classer et qui prennent les mesures qui s'imposent pour les expédier dans les écoles et les bibliothèques des villes et villages de vingt-cinq pays majoritairement situés sur le continent africain. Ces jeunes ont enfin accès à des livres, en qualité et en quantité.

Un enfant... un livre

Notre collègue Jeanne L. Blackburn, qui a fait de l'éducation le fondement de toute son existence, a changé la vie de milliers de jeunes qui ont pu, grâce à sa persévérance, faire l'apprentissage de la lecture, un exercice qui peut nous sembler banal, mais qui dans d'autres lieux ouvre les portes de la culture et de l'éducation, voire de la liberté.

Ces millions de livres ont également permis de faire connaître la littérature québécoise dans toutes ces contrées. L'auteure et romancière Chrystine Brouillet, invitée d'honneur de la Fondation en 2012, résuma fort bien la pensée de notre amie Jeanne : « Les enfants ont besoin plus que jamais d'avoir la clé de cette liberté unique que représente le livre; liberté de s'imaginer dans la peau d'un personnage coloré, liberté d'oublier un quotidien trop lourd, liberté de s'enchanter pour des mots nouveaux aux sonorités insolites ».

Chère Jeanne, en ce vingt-cinquième anniversaire de la Fondation, tous ces enfants vous seront éternellement reconnaissants pour leur avoir remis les clés du savoir et de la liberté!

« Dans plusieurs pays bénéficiaires de nos livres, la misère, la guerre et la montée de l'extrémisme continuent de faire des ravages. Plus que jamais, nos livres peuvent être des remparts, cela dit bien humblement, pour faire reculer l'analphabétisme et l'ignorance ».

Jeanne L. Blackburn

Je me souviens

La petite histoire du fleurdelisé



Jacques Cartier plante une croix portant l'écu fleurdelisé du roi François 1^{er} à Gaspé le 24 juillet 1534, œuvre de Charles W. Simpson.
Source: Archives nationales du Canada.



Drapeau Carillon-Sacré-Cœur.



Des porte-drapeaux brandissant le drapeau de Carillon lors d'un défilé de la Saint-Jean-Baptiste en 1946.
Source: Conrad Poirier Wikicommons.



Dave Turcotte

Président du Comité des archives et objets de mémoire
Député de Saint-Jean
(2008-2018)

À 15 h, le 21 janvier 1948, le fleurdelisé flotte pour la première fois sur la tour centrale de l'Assemblée nationale. Ce jour-là, le premier ministre Maurice Duplessis met fin à plusieurs décennies de débat en accordant au fleurdelisé le statut de drapeau officiel du Québec.

Régime français

En 1534, à Gaspé, Jacques Cartier prend possession du territoire du Québec au nom du roi de France, François 1^{er}. Dans le récit de ses voyages, le navigateur mentionne qu'il plante, à Gaspé en juillet 1534, puis à Québec en mai 1536, des croix portant l'écu de France : trois fleurs de lys d'or sur champ d'azur. C'est ainsi que commence l'histoire de nos drapeaux.

En 1608, Samuel de Champlain fonde Québec. Sur une carte publiée en 1612, Champlain dessine, aux mâts des voiliers qui y figurent, un pavillon à croix blanche sur fond azur. Sous le régime français, les principaux emblèmes adoptés par les régiments, les bataillons et autres troupes sont le drapeau blanc et l'écu d'azur arborant trois fleurs de lys d'or.

Régime britannique

En septembre 1759, l'armée britannique remporte la bataille des Plaines d'Abraham. L'Union Jack anglais remplace le drapeau blanc du roi de France sur les remparts de Québec. En 1774, les treize autres colonies anglaises d'Amérique se rebellent contre la Couronne britannique. En octobre de la même année, ils invitent, sans succès, les habitants de la vallée du Saint-Laurent à se joindre à eux.

En septembre 1775, les Américains assiègent le fort Saint-Jean. Saint-Jean résiste une quarantaine de jours. Le 12 novembre, Montréal capitule. Dans la nuit du 31 décembre, affaiblis par le long siège de Saint-Jean, les Américains tentent un assaut infructueux contre Québec. Les Américains évacuent finalement à la fin de juin 1776. Pendant sept mois, le Grand Union Flag américain a flotté officiellement sur une bonne partie du Québec.



Drapeau des patriotes

Une fois passé le choc de la Conquête, le peuple du Québec désire rapidement un drapeau national. Il en est déjà question en 1807. En 1832, des comités régionaux de patriotes choisissent, sans doute influencés par la France, un tricolore vert, blanc et rouge, en bandes horizontales. Il gagne rapidement la faveur du public. On y ajoute, selon les régions, divers emblèmes : castor, feuille d'érable, maskinongé, aigles, étoiles, devises révolutionnaires.

En 1834, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal adopte ce même drapeau, qui est arboré à toutes les manifestations et aux grandes assemblées politiques. Il devient le drapeau officiel de la révolution de 1837-1838 et flotte lors des combats. Le tricolore est également le drapeau de la République du Bas-Canada proclamée par Robert Nelson, le 28 février 1838 à Caldwell's Manor, près de Noyan. Sa signification révolutionnaire en provoque l'abandon.

Bannière « de Carillon »

Le 24 juin 1848, à Québec, le défilé de la Saint-Jean-Baptiste est à l'origine de tout un émoi. Le *Journal de Québec* du 27 juin de la même année décrit la scène : « *Bientôt on aperçut, au milieu des insignes, resplendissant de clarté et de jeunesse, un vieux drapeau français tombant de vétusté. C'est le drapeau sous lequel s'illustrèrent nos pères à la bataille de Carillon [aujourd'hui Ticonderoga, dans l'État de New York]. On le portait comme une relique précieuse.* » D'un côté, on y voit les armes royales de France avec des fleurs de lys et, de l'autre, une image de la Vierge portant l'Enfant-Jésus. Cette bannière dite « de Carillon » est reconnue comme l'ancêtre direct de notre drapeau.

Le tricolore français

Après l'abandon du tricolore patriote, les Canadiens français se prennent d'affection pour un autre tricolore, le bleu, blanc, rouge de la France. Au Québec, le tricolore français bénéficie d'une popularité et compte des partisans jusqu'à l'adoption du fleurdelisé.

Drapeau de Carillon

L'aube du XX^e siècle suscite au Québec une floraison de projets de drapeau. Le 26 septembre 1902, à Saint-Jude en Montérégie, le curé Elphège Filiatrault hisse sur son presbytère un drapeau qu'il a lui-même confectionné et qui ressemble à celui de Carillon : champ bleu orné de quatre fleurs de lys inclinées et dont les pointes sont orientées vers le centre. L'abbé Filiatrault, originaire de Saint-Athanase (Saint-Jean-sur-Richelieu), propose « *un drapeau nouveau pour un peuple nouveau* ». Ce drapeau reçoit un accueil enthousiaste.

En 1903, des comités sont formés au Québec pour l'étude d'un drapeau national. Les membres ajoutent au drapeau de l'abbé Filiatrault une image du Sacré-Cœur entourée de feuilles d'érable. Ils l'appelèrent le Carillon-Sacré-Cœur. La présence d'un emblème religieux sur le drapeau contribue cependant à entretenir des hésitations. En 1935, pour favoriser l'adhésion, on propose la suppression du Sacré-Cœur. L'idée gagne des appuis au grand dam du clergé. Dès lors, il commence à se faire appeler « fleurdelisé ».

Saviez-vous que la version originale du drapeau de Carillon est classée objet patrimonial depuis 2018? En effet, c'est grâce à la famille Girouard qui a pris un soin jaloux de ce drapeau retrouvé au presbytère de Saint-Jude, en 1955, et à la suite du travail du député Sylvain Rochon de la municipalité de Saint-Jude que le ministre Luc Fortin en a fait l'annonce, le 21 janvier 2017, à l'occasion du jour du Drapeau en présence de l'ex-premier ministre Bernard Landry.

Red Ensign

L'après-guerre relance la recherche de symboles nationaux au Québec. Le Canada se cherche aussi un drapeau. En 1945, le premier ministre canadien Mackenzie King crée un comité chargé de la question. Ce comité étudie les deux mille six cent quatre-vingt-quinze propositions de drapeaux reçus. Le 11 juillet 1946, la Chambre des communes adopte une version modifiée du « Red Ensign » de la marine britannique. Ce choix est très mal accueilli au Québec. En guise de protestation, le gouvernement québécois choisit de laisser flotter l'Union Jack sur la tour centrale du Parlement.

René Chalout

En 1946, le député indépendant René Chalout, outré de ce nouveau drapeau, inscrit au débat à l'Assemblée législative une motion invitant « *le gouvernement de Québec à arborer sans délai, sur la tour centrale de son hôtel, un drapeau nettement canadien et qui symbolise les aspirations du peuple de cette province* ». En 1947, il revient à la charge. Il obtient l'appui d'André Laurendeau, chef du Bloc populaire. Le gouvernement de Maurice Duplessis évite de prendre position en créant un comité.

Le député Chalout y suggère l'adoption du fleurdelisé. Onésime Gagnon, président du comité, déclare cette proposition irrégulière. Le comité recommande donc que les autorités canadiennes choisissent d'abord un drapeau pour le pays avant que la province délibère sur le choix du sien. Chalout déclare : « *Sommes-nous un peuple serf? Nous devrions choisir notre drapeau immédiatement. Une remise me paraît être une fatalité* ».



Lors de la reprise de la séance, à 19 h, le 21 janvier 1948, M. Maurice Duplessis, premier ministre, admire les deux drapeaux fleurdelisés installés au-dessus du fauteuil du président à l'Assemblée législative. Source : Journal La Presse.

Le premier ministre Maurice Duplessis lui répond : « Nous sommes en 1947, et c'est la première fois qu'à la Législature de Québec on se prononce officiellement pour le choix d'un drapeau canadien et québécois. [...] J'affirme que nous avons droit aux deux. Nous devrions avoir un drapeau essentiellement canadien-français et, aussi, un drapeau distinctif pour le Québec. Nous voulons pour le Canada un drapeau essentiellement et exclusivement canadien, et nous voulons pour la province un drapeau ne comportant aucun signe de séparatisme, mais symbolisant nos droits et nos aspirations. [...] Personne ne nous empêche d'arborer le fleurdelisé, mais quand il s'agit de choisir officiellement un drapeau, il faut prendre des précautions et ne pas procéder avec précipitation. »

Maurice Duplessis

Depuis quelque temps, les parlementaires sont inondés de lettres et de résolutions réclamant le drapeau fleurdelisé. Le premier ministre Maurice Duplessis, loin d'être déconnecté de cette volonté populaire, consulte et étudie plusieurs projets de drapeaux. À 11 h, le 21 janvier 1948, René Chaloult reçoit un téléphone de

Maurice Duplessis pour lui dire : « *Le fleurdelisé flottera aujourd'hui à trois heures de l'après-midi, sur la tour centrale du parlement* ». Quelques minutes plus tard, en réunion spéciale, le cabinet ministériel adopte un arrêté en conseil proposé par le ministre Jean-Paul Beaulieu et député de Saint-Jean.

À 15 h, à la Chambre, le premier ministre en fait l'annonce officielle au milieu des applaudissements. Selon le journal *La Presse*, le premier ministre déclare : « *Nous avons redressé les fleurs de lys pour qu'elles se dirigent droit vers le ciel afin de bien indiquer la valeur de nos traditions et la force de nos convictions* ». À la reprise de la séance, à 19 h, deux drapeaux fleurdelisés sont croisés au-dessus du fauteuil du président, car le nouveau modèle aux fleurs redressées n'existe pas encore.

« Le gouvernement de ma province vient de nous donner un drapeau, un drapeau que toute la population réclamait, je m'en réjouis profondément. L'adoption de ce drapeau constitue une affirmation de l'autonomie provinciale que défendent le premier ministre et son gouvernement et en particulier le premier ministre qui a posé là un geste d'Honoré Mercier. Quand nous verrons notre drapeau flotter sur la tour centrale de la Législature, nous nous sentirons plus fiers d'être Québécois ».

René Chaloult

Député indépendant, le 21 janvier 1948.

Toujours dans le vent

Le 9 mars 1950, la Loi concernant le drapeau officiel de la province est sanctionnée, ce qui ratifie la décision gouvernementale de 1948. Cette loi édicte que le drapeau « généralement désigné sous le nom de drapeau fleurdelisé » doit être arboré « sur la tour centrale des édifices du Parlement de Québec et lors des manifestations officielles de la province ».

En novembre 1963, le gouvernement de Jean Lesage décide de prendre les mesures nécessaires pour faire enregistrer le drapeau et les armoiries du Québec. C'est le 10 novembre 1965, en vertu de l'article 9 de la *Loi sur les marques de commerce*, que le



registraire notifie le public de l'adoption du drapeau officiel du Québec, maintenant protégé contre tout emploi abusif.

Le 22 juin 1967, le premier ministre Daniel Johnson donne un nouvel élan au drapeau en étendant son usage à tous les établissements scolaires et à tous les édifices publics du gouvernement du Québec. L'apparence stylistique du lys sur le drapeau ne sera fixée qu'à partir des années 1970. Le dernier ajustement légal date d'ailleurs de 2001.

En 1984, l'Assemblée nationale adopte une motion proclamant le 24 mai, fête nationale du Drapeau. C'est à la suite de demandes des Sociétés Saint-Jean-Baptiste et du Mouvement national des Québécoises et des Québécois, et pour créer une atmosphère de fierté et de réjouissance du 24 mai au 24 juin, que cette motion a été proposée à l'Assemblée nationale par le ministre Guy Chevrette et appuyée par Michel Gratton, leader de l'Opposition officielle.

En 1998, dans le cadre du cinquantième anniversaire du fleurdelisé, le gouvernement de Lucien Bouchard décrète le jour du Drapeau, le 21 janvier de chaque année, en souvenir du jour où il flotta pour la première fois sur la tour centrale du Parlement. Ce jour du Drapeau remplace la fête nationale du Drapeau.

En 2001, la *North American Vexillological Association* effectue un sondage auprès de ses membres afin de noter les drapeaux des provinces canadiennes et des États américains. Plus de vingt-neuf mille votes ont été recueillis. Le drapeau du Québec est jugé le troisième plus beau drapeau (8,04 sur 10) des soixante-douze en compétition, tout de suite après ceux du Nouveau-Mexique (8,61 sur 10) et du Texas (8,13 sur 10).

Le drapeau du Québec fait toujours consensus comme l'ont rappelé tous les premiers ministres qui ont succédé à Maurice Duplessis. Il incarne l'histoire et l'avenir du Québec. Il symbolise la présence dynamique des Québécois partout sur la planète, même en montgolfière.

« De tout temps, les Québécois ont été tournés vers la découverte d'espace nouveau. Leurs ancêtres n'ont-ils pas exploré les deux tiers de l'Amérique, porté leur drapeau sur trente-et-un des actuels États américains » ?

Pour en savoir plus sur l'histoire de notre drapeau et de nos emblèmes, je vous invite à visiter l'exposition *Je me souviens* de mon Musée virtuel d'histoire politique du Québec : www.politiquequebec.com/drapeau.



Photographie de la pierre tombale du député M. René Chaloult dans le cimetière de la municipalité de Kamouraska, collection Dave Turcotte.



Le drapeau de la province de Québec flottant sur le Parlement en 1948. Source : BAnQ Québec. Fonds ministère de la Culture et des Communications. Source : Omer Beaudoin.

Les 200 ans du premier ministre Gédéon Ouimet

Il y a deux cents ans, Gédéon Ouimet naissait. Maire, député, ministre puis, brièvement, deuxième premier ministre du Québec, il est de ceux dont la mémoire n'a pas résisté à nos livres d'histoire. Ce texte est un résumé de l'exposition de mon Musée virtuel d'histoire politique du Québec. Pour visiter l'exposition complète : www.politiquequebec.com/ouimet.



Honorable Gédéon Ouimet, 1875.
Source : BANQ, Studio of Inglis.
Montréal (Québec).



Dave Turcotte

Député de Saint-Jean
(2008-2018)

Gédéon Ouimet est né à Sainte-Rose (Laval), le 2 juin 1823. Vingt-sixième enfant d'une fratrie de vingt-six, on peut compter dans ses frères André, avocat, patriote et homme politique. Gédéon épouse à Montréal, le 13 août 1850, Marie-Jeanne Pellant. Ils ont quatre fils et trois filles qui atteignent l'âge adulte. L'une de ses arrière-petites-filles, Denyse Ouimet, est la seconde épouse de l'écrivain Georges Simenon.

Il débute ses études en 1834 au Séminaire de Saint-Hyacinthe, mais sans trop de succès. Ses parents l'envoient en 1837 au Petit Séminaire de Montréal. En 1839, il commence son stage en droit dans le cabinet de son frère André. Il est admis au Barreau de Montréal, le 26 août 1844. Durant son stage, il est en lien avec une clientèle issue de milieux ruraux. Pour s'en rapprocher, il déménage dans la région de Vaudreuil. Il devient maire de cette municipalité de 1852 à 1854. C'est ainsi que le jeune Gédéon fait son entrée en politique. À la fin de son mandat, il s'installe à Montréal où il s'associe avec Louis-Siméon Morin, député et ministre dans le cabinet Cartier-Macdonald, et Louis-François-Wilfrid Marchand. En 1869, il est élu bâtonnier du Barreau de Montréal et bâtonnier du Barreau de la province de Québec en 1869 et en 1870. Il est aussi président du Conseil général du Barreau de la province.

Ouimet entre dans la vie politique avant même l'union des colonies de l'Amérique du Nord britannique. Lors de l'élection de 1858, il défait Charles Daoust, rédacteur du *Pays*, dans Beauharnois. Il se révèle un député soucieux de ses citoyens, travailleur, loyal envers ses chefs et pertinent dans ses interventions. En 1861, Macdonald et Cartier gardent le pouvoir, mais perdent une douzaine de circonscriptions dans le Bas-Canada, dont Beauharnois, où Ouimet essuie une défaite contre Paul Denis. De retour à la pratique du droit, il accueille le jeune stagiaire Joseph-Adolphe Chapleau, futur premier ministre du Québec, à son cabinet.

Le 1^{er} juillet 1867, la Confédération canadienne devient réalité malgré l'opposition des libéraux. En août et en septembre, les premières élections québécoises ont lieu afin d'élire les soixante-cinq premiers députés à siéger



à l'Assemblée législative. Ouimet est élu sans opposition dans Deux-Montagnes. Le 15 juillet, le « premier » premier ministre québécois Pierre-Joseph-Olivier Chauveau le nomme procureur général. Il aura mis en place le premier Code municipal du Québec et la réforme qui concerne les magistrats de district ou magistrats rémunérés qui complète la décentralisation judiciaire.

En 1871, les conservateurs sont réélus et Ouimet conserve son ministère. En 1873, Chauveau fait face à des factions au sein de son gouvernement. Endetté et surchargé, il démissionne. Les organisateurs conservateurs de Montréal réclament qu'un des leurs remplace Chauveau. Membre du cabinet Chauveau depuis 1867, Ouimet devient le successeur tout désigné. Le 27 février 1873, Gédéon Ouimet est assermenté premier ministre du Québec, ministre de l'Instruction publique, secrétaire et registraire provincial.

Deuxième premier ministre du Québec, il prévoit poursuivre la politique de son prédécesseur axée sur l'équilibre du budget, la colonisation et l'immigration, freiner l'exode et rapatrier les Canadiens français exilés aux États-Unis, ainsi qu'un développement ferroviaire prudent et proportionnel aux revenus de la province. C'est d'ailleurs son gouvernement qui contracte le premier emprunt majeur du Québec à l'étranger pour soutenir le développement ferroviaire. C'est pour répondre aux besoins de la révolution industrielle qu'il soutient en outre la création de Polytechnique Montréal, en 1873. Il s'agit de la première école francophone d'ingénieurs en Amérique.

À l'été 1874, tout bascule. Le cabinet Ouimet est impliqué dans une affaire de spéculation foncière à Montréal sur un terrain du gouvernement au village des Tanneries, dans Hochelaga. Deux spéculateurs, le courtier John Rollo Middlemiss et le journaliste conservateur Arthur Dansereau, font le nécessaire pour convaincre des ministres et le premier ministre de faire l'échange très rapidement contre un autre terrain afin d'y installer des hôpitaux protestants et catholiques pour les contagieux.

Mal informé, pressé par des proches du Parti, le cabinet procède. La nouvelle s'ébruite dans les médias. La grogne monte. Plus les jours passent, plus certains ministres réalisent avoir manqué de vigilance dans ce dossier. Des ministres démissionnent. La situation est intenable. Ouimet annonce sa démission le 8 septembre 1874. Il remet officiellement les clés du pouvoir à son collègue Charles-Eugène Boucher de Boucherville, le 22 septembre suivant.

Ouimet n'est pas sans soutien. Ses électeurs et des membres du clergé lui gardent leur confiance. Aux élections de 1875, il est réélu sans opposition dans

Deux-Montagnes. Les conservateurs de Boucher de Boucherville sont reportés au pouvoir. C'est la première élection depuis l'interdiction du double mandat à se tenir par vote secret. Le juge Francis Godschall Johnson examine l'affaire des Tanneries et ne trouve aucune preuve de conspiration ou de fraude. Selon Ouimet, cette décision prouve que son gouvernement est « sans tache » et qu'il peut « porter la tête haute ».

En novembre 1875, le premier ministre Boucher de Boucherville propose une réforme de la loi sur l'Instruction publique de 1868 en collaboration avec l'épiscopat. Le projet de réforme prévoit la création d'un surintendant soumis aux directives du Conseil de l'Instruction publique, chargé de mettre en œuvre la politique scolaire, présenter un rapport annuel et d'exposer les besoins financiers du système scolaire. Le projet rétablit le département de l'Instruction publique et modifie la composition des comités catholique et protestant du Conseil.

Le 28 janvier 1876, le premier ministre nomme Ouimet surintendant de l'Instruction publique. Cette nomination peut sembler une sortie honorable. Quoi qu'il en soit, personne ne peut nier la connaissance de Ouimet dans le domaine grâce à ses anciennes fonctions de procureur général et de ministre de l'Instruction publique. En raison de son âge, Ouimet demande, le 26 mars 1895, de prendre sa retraite après vingt-neuf ans de service.

Le 2 mai 1895, Gédéon Ouimet est nommé conseiller législatif de la division de Rougemont. Il y est actif et donne du prestige à cette institution « *qu'il rehausse par sa droiture, sa compétence et ses talents oratoires* ». Il meurt en fonction le 23 avril 1905 à l'âge de quarante-deux ans et dix mois à Mont-Saint-Hilaire, au terme d'une longue maladie. Il est inhumé le 26 avril 1905 au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, à Montréal.

Distinctions

Remise de la médaille par la Foreign Policy Association à M. Jean Charest

Jean Charest, premier ministre (2003-2012) et député de Sherbrooke (1998-2012), a reçu en mars 2023, à New York, la médaille décernée par la Foreign Policy Association pour sa contribution aux relations entre le Canada et les États-Unis et ses réalisations en matière de politique étrangère. Voici un extrait de son allocution prononcée lors de la remise de cette distinction.



M. Jean Charest acceptant la médaille décernée par la Foreign Policy Association en mars 2023 à New York.

Canada et États-Unis, voisins, alliés et amis

Il y a vingt ans, j'ai été assermenté comme premier ministre du Québec, et la Foreign Policy Association m'accueillait une semaine plus tard pour un événement au cours duquel j'ai pu avoir un entretien avec le secrétaire d'État Colin Powell. En 2003, la géopolitique avait pour toile de fond les attaques du 11 septembre 2001 et la guerre en Irak.

Il existe des citations célèbres de présidents américains et de premiers ministres canadiens au sujet des relations entre nos deux pays. Celle que je préfère est celle du leader d'un tiers parti à la Chambre des communes, Robert Thomson, qui, dans les années 1960, avait déclaré : « Les Américains sont nos meilleurs amis, que cela nous plaise ou pas ! »

Je suis très fier d'être Québécois et Canadien. J'estime qu'à la loterie de la citoyenneté planétaire, être Canadien, c'est remporter le premier prix.

L'expérience et l'histoire nous ont appris que tous les premiers ministres font face aux mêmes défis. La première tâche d'un premier ministre canadien est de maintenir l'unité du pays.

Durant les quarante dernières années, dans ma province natale, le Québec, nous avons tenu deux référendums sur la question de l'indépendance. Les enjeux d'identité qui alimentent le sentiment nationaliste ne sont pas uniques au Canada. Il y a aussi l'Écosse, la Catalogne et même... le Texas!

Le deuxième grand défi auquel chaque premier ministre canadien fait face, c'est la gestion et le maintien de nos relations avec les États-Unis. Nous sommes deux pays souverains qui partagent essentiellement les mêmes valeurs, mais qui ont une histoire différente, qui ont des perspectives similaires, mais un regard différent sur le monde.

Notre relation économique et commerciale est parmi les plus riches au monde. Nous avons conclu deux accords commerciaux : une entente de libre-échange en 1988 qui a fait l'objet d'une campagne électorale fédérale, et l'ALENA, aujourd'hui appelé l'ACEUM, qui a été chaudement débattu au Congrès américain et qui est entré en vigueur en 1994.

Nos deux pays sont signataires du Protocole de Montréal pour la protection de la couche d'ozone, du traité sur les pluies acides de 1991, de la convention sur les changements climatiques et de plusieurs autres accords environnementaux internationaux, nationaux et régionaux, y compris le Conseil de l'Arctique.



En matière d'énergie, le Canada est le partenaire le plus important et le plus fiable pour toutes les sources d'énergie disponibles. L'hydroélectricité du Québec alimente en énergie la ville de New York. Le Canada, c'est aussi le pétrole, le gaz naturel, l'uranium et les énergies renouvelables.

Dans cette relation exceptionnelle avec les États-Unis, un constat politique ressort : l'Amérique n'est pas seulement un voisin, un ami et un allié, c'est aussi une superpuissance. Cela représente un défi particulier.

Malgré une relation exceptionnelle, nous avons souvent été victimes des dommages collatéraux de la politique américaine, comme les clauses « Buy America », qui ne visent pas le Canada, mais qui touchent directement nos intérêts. Permettez-moi de dire les choses comme elles sont : les superpuissances se comportent comme des superpuissances.

Avec le temps, les gouvernements canadiens, les premiers ministres provinciaux et le milieu des affaires ont appris à travailler avec le système politique américain pour nous permettre de livrer des compromis acceptables pour les deux pays.

Durant ma vie publique, j'ai été témoin, à la Chambre des communes, puis à l'Assemblée nationale du Québec, de la chute de l'Union soviétique et de la construction de l'Union européenne. J'ai vu l'émergence de la région indopacifique et de la Chine en particulier, alors qu'elle commençait à s'ouvrir sur le monde en 1978, qu'elle devenait membre de l'Organisation mondiale du commerce puis aujourd'hui... une superpuissance.

J'ai dirigé la délégation canadienne au Sommet de la Terre de Rio en 1992, qui a donné naissance aux conventions sur les changements climatiques et à la Convention sur la biodiversité. Je suis fier d'avoir négocié avec la Californie la mise en œuvre d'un des premiers systèmes d'échange de droits d'émission de carbone au monde.

La sécurité et les conflits monopolisent désormais l'agenda des leaders mondiaux. Les menaces de conflits en mer de Chine méridionale, à Taïwan, au Moyen-Orient, en Iran et en Corée du Nord mettent en péril nos démocraties et nos libertés.

L'universitaire américain Graham Allison, de l'Université Harvard, parle du piège de Thucydide et du risque d'affrontement entre deux superpuissances. Dans ce contexte, le Canada et le monde occidental, y compris l'Europe, et notamment l'Allemagne, font face à de dures réalités. La paix et la sécurité ne peuvent jamais être tenues pour acquises.

Je veux maintenant attirer votre attention sur un sujet qui devrait devenir un projet entre nos deux pays : le Canada et les États-Unis partagent un intérêt commun et urgent pour la protection de notre souveraineté dans l'Arctique.

Avec les effets des changements climatiques, notre territoire nordique se transforme littéralement sous nos yeux. Les conséquences géopolitiques sont immédiates et considérables.

La fonte des glaces de l'Arctique a ouvert deux nouvelles routes maritimes. Le passage du Nord, géré et désormais militarisé par la Russie, et le passage du Nord-Ouest, qui appartient au Canada, mais que ni les États-Unis ni l'Europe ne reconnaissent comme faisant partie du territoire canadien.

Nous devrions travailler en étroite collaboration et de manière respectueuse avec nos populations autochtones, et notamment avec le peuple Inuit, pour lancer une grande offensive d'affirmation de notre souveraineté dans le Nord canadien et l'Arctique.

Nous devrions établir de toute urgence une présence militaire avec au moins deux bases militaires, dont une dotée d'un port en eau profonde qui servirait de base navale pour des brise-glaces, des sous-marins et des frégates patrouillant dans les eaux canadiennes. Nous ne pouvons pas agir seuls. Le leadership américain est indispensable.

Nous espérons que les leaders américains tiendront compte des sages conseils de l'ancien secrétaire d'État George Shultz, qui faisait le rapprochement entre le multilatéralisme, la diplomatie et le jardinage.

Pour le regretté secrétaire d'État Shultz, il s'agissait du « maintien constant en toute diligence des intérêts relativement immuables et de la préservation des alliances ».

Les Canadiens sont reconnaissants d'avoir les États-Unis comme voisin, allié et ami. Que cela nous plaise ou pas ! Et que vous le sachiez ou non !



M. Michel Pigeon lauréat du prix Grand diplômé 2023 de l'Université Laval.
Source : Michel Pigeon, reconnu comme Grand diplômé (ulaval.ca).

M. Michel Pigeon : Lauréat du prix Grand diplômé

M. Michel Pigeon, député de Charlesbourg (2008-2012), a été lauréat du prix Grand diplômé 2023, ce qui met en lumière l'ampleur de sa carrière et sa contribution exceptionnelle à la destinée de l'Université Laval et aux domaines du génie civil et des sciences sociales. Décerné depuis 1952, d'abord sous le nom de médaille Gloire de l'Escolle, puis sous le nom de prix Grand diplômé, ce prix est la plus haute distinction remise à des diplômé(e)s par la Direction de la philanthropie et des relations avec le(s) diplômé(e)s de l'Université Laval (anciennement la Fondation de l'Université Laval).

Diplômé de la Faculté des sciences et de génie, M. Pigeon a été professeur au Département de génie civil et de génie des eaux de l'Université Laval, où il s'est illustré sur les scènes nationale et internationale dans le domaine

de la durabilité des bétons. Motivé à prendre part à la mission de l'Université Laval, il a été élu recteur de l'Université Laval en 2002. Après son mandat, il a été député provincial de Charlesbourg de 2008 à 2012. Il a entrepris ensuite – et réussi avec brio – une maîtrise et un doctorat en sociologie de l'environnement à l'Université Laval (*Les jeunes et les changements climatiques – Quels choix de société?*, Presses de l'Université Laval, 2023). Il est maintenant professeur associé au Département de sociologie.

La Fondation s'est entretenue avec M. Pigeon lors d'un balado, où il explique sa vision de l'université. « L'université, dit-il, doit être présente dans la société. L'université doit répondre aux besoins de la société, mais elle doit y répondre de façon noble. [...] dans l'ensemble, notre mission, c'est [...] le développement des connaissances, la transmission des connaissances et ensuite s'assurer que ce qu'on fait est bon pour la société ».

Sur le site de la Fondation de l'Université Laval – Développement et relations avec les diplômé(e)s, une [page Web est consacrée à M. Pigeon](#), sur laquelle se trouvent sa biographie et un hyperlien vers son entretien audio.

Le doyen de la Faculté des sciences et de génie félicite chaleureusement le lauréat et mentionne son engagement indéfectible envers l'Université Laval et sa mission. « La carrière de M. Pigeon a été marquée par un leadership et un engagement exemplaire auprès de notre université, une influence qui se ressent encore aujourd'hui », précise M. André Zaccarin.

De son côté, la doyenne de la Faculté des sciences sociales souligne les grandes forces de son collègue. « M. Pigeon a su, tout au long de sa carrière, mettre de l'avant la collégialité, la collaboration et l'ouverture, des valeurs cardinales qui constituent autant d'assises pour la Faculté », spécifie M^{me} Aurélie Campana.

Lauréates du prix de la laïcité Guy-Rocher



M. Simon Jolin-Barrette
et M^{me} Christiane Pelchat.

M^{me} Christiane Pelchat Lauréate 2022

M^{me} Christiane Pelchat, députée de Vachon (1985-1994), s'est vue décerner le prix de la laïcité Guy-Rocher le 29 juin 2022. Cette distinction lui a été remise par M. Simon Jolin-Barrette, alors ministre responsable de la Laïcité, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée aux Archives nationales du Québec.

Ce prix a été créé dans le cadre de l'adoption de la *Loi sur la laïcité de l'État* par l'Assemblée nationale en date du 16 juin 2019. Il rend hommage au professeur émérite de sociologie Guy Rocher, l'un des principaux acteurs et promoteurs de la laïcité au Québec, et vise à reconnaître la contribution et l'engagement d'une personne, d'un organisme ou d'un groupe en faveur de la laïcité.

M^{me} Pelchat s'est vue remettre ce prix en raison de l'importance de son engagement à l'égard de la laïcité et de l'égalité entre les femmes et les hommes. « Durant son parcours professionnel impressionnant, M^{me} Pelchat a toujours eu à cœur de conjuguer réflexion et action, en plus de travailler sans relâche et avec une ferme détermination afin que la laïcité soit inscrite dans le droit québécois » affirme M. Jolin-Barrette. En effet, que ce soit à titre de présidente du Conseil du statut de la femme, de 2006 à 2011, ou encore, plus récemment, d'avocate bénévole de l'Association Pour le droit des femmes du Québec, elle est intervenue publiquement à de nombreuses reprises afin de faire connaître, de promouvoir et de défendre les principes de la laïcité. Ces principes sont la séparation de l'État et des religions, la neutralité religieuse de l'État, l'égalité de tous les citoyens et citoyennes et la liberté de conscience et de religion.



M^{me} Pauline Marois et
M. Jean-François Roberge.

M^{me} Pauline Marois Lauréate 2023

Le 14 juin dernier, à l'aube du quatrième anniversaire de l'adoption de la *Loi sur la laïcité de l'État*, le ministre responsable de la Laïcité, M. Jean-François Roberge, a remis le prix de la laïcité Guy-Rocher à M^{me} Pauline Marois, première ministre (2012-2014) et députée de La Peltrie (1981-1985), de Taillon (1989-2006), de Charlevoix (2007-2012) et de Charlevoix-Côte-de-Beaupré (2012-2014).

L'ex-première ministre fut honorée lors d'une cérémonie qui s'est déroulée au Palais Montcalm. Lors de celle-ci, M. Roberge a déclaré que « [c]'est avec une grande fierté que nous saluons, aujourd'hui, la contribution et l'engagement de Pauline Marois. Elle est une citoyenne et une politicienne inspirante qui, à différents niveaux, a contribué à l'élaboration d'un Québec moderne et laïc ».

Dans son communiqué, le gouvernement souligne les accomplissements accumulés lors des trente-trois ans de vie politique active de M^{me} Marois. Cette dernière a notamment été la première femme première ministre du Québec et est la personnalité politique qui a occupé le plus grand nombre de fonctions ministérielles dans l'histoire du Québec. À travers ses nombreuses fonctions parlementaires et ministérielles, cette dernière a d'autant plus œuvré pour la déconfessionnalisation du système scolaire

québécois que pour l'avancement de l'égalité entre les femmes et les hommes. Enfin, tout au long de sa carrière, cette femme d'envergure a défendu et fait la promotion de la laïcité au Québec.

Le choix de M^{me} Marois a été fait par un jury de quatre personnes, dont M^{me} Christiane Pelchat, députée de Vachon (1985-1994) et lauréate du prix de la laïcité Guy-Rocher en 2022. D'ailleurs, ces deux ferventes porte-paroles en faveur de la laïcité ont collaboré lors de la publication du livre de M^{me} Pelchat : « *La laïcité de l'État : socle du droit des femmes à l'égalité* ». En effet, vous pourrez retrouver les écrits de M^{me} Marois dans la préface de cet ouvrage.



MM. Benoît Pelletier et Jean-François Roberge.

M. Benoît Pelletier Finaliste 2023

M^{me} Marois était nommée aux côtés de M. Benoît Pelletier, député de Chapleau (1998-2008), ainsi que l'autrice M^{me} Andrée Richard, qui est aussi conférencière et militante engagée pour les droits des femmes et la laïcité.

Par conséquent, le Cercle des ex-parlementaires souhaite féliciter M. Benoît Pelletier pour sa nomination. Professeur titulaire de droit constitutionnel à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa et ex-parlementaire, M. Pelletier est un ardent promoteur de la souveraineté parlementaire québécoise. Ce dernier a également défendu la *Loi sur la laïcité de l'État* en agissant comme témoin expert devant la Cour supérieure du Québec.

M. Pierre Karl Péladeau, Officier de l'Ordre national du Québec et lauréat du Prix de l'Ordre du mérite Soirée Étoiles 2023



M. Pierre Karl Péladeau en compagnie de Romy, sa fille, de M^{me} Pascale Bourbeau, sa conjointe, de Henry et Gabriel, ses fils, et de Marie, sa fille.

Chaque année depuis 1985, le premier ministre du Québec rend hommage aux personnes d'exception qui, par leurs réalisations, leurs valeurs et leurs idéaux, ont marqué l'évolution et le rayonnement du Québec. En 2022, M. Pierre Karl Péladeau, député de Saint-Jérôme (2014-2016) a été nommé officier de l'Ordre national du Québec.

De plus, dans le cadre de la soirée Étoiles 2023 de l'Université de Montréal (UdeM), M. Péladeau a reçu le Prix de l'Ordre du mérite. Ce prix est décerné à un diplômé de l'UdeM, de notoriété publique, reconnue pour son excellence dans son milieu professionnel, ses réalisations et les prix reçus au fil de sa carrière.



M^{me} Catherine Fournier Lauréate du Prix de la relève Soirée Étoiles 2023

À cette même occasion, M^{me} Catherine Fournier, députée de Marie-Victorin (2016-2021) y a reçu le Prix de la relève. Ce prix est décerné à une personne récemment diplômée de l'UdeM qui se distingue par l'excellence de son travail, sa vision audacieuse et son cheminement professionnel inspirant l'admiration de ses pairs comme un modèle de référence pour la prochaine génération.

Raymond Brouillet Lauréat du Laurier d'or 2023

M. Raymond Brouillet, député de Chauveau (1981-1985 et 1994-2003), a reçu la plus haute distinction de l'Association des anciens et des anciennes du Collège de l'Assomption : le Laurier d'or 2023.

M. Brouillet a fait son cours classique au Collège de l'Assomption de 1947 à 1955 et il y a également enseigné la philosophie de 1962 à 1966. Le Laurier d'or est une distinction décernée chaque année depuis trente-trois ans à un ancien ou une ancienne du Collège pour l'ensemble de sa carrière, distinction fondée sur sa contribution humanitaire, artistique et scientifique.

Le certificat qui a été remis à cette occasion à M. Brouillet portait le motif général suivant : « [...] en reconnaissance de la brillante carrière professionnelle [...] en éducation et en politique ».

En plus de vouloir remercier les autorités du Collège pour lui avoir décerné cet honneur, M. Brouillet désire souligner que deux autres ex-parlementaires figurent sur la liste des lauréats du Laurier d'or, soit MM. Jean-Claude Rivest (cent vingt-deuxième cours), député de Jean-Talon (1979-1985), et Alain Marcoux (cent vingt-cinquième cours), député de Rimouski (1976-1985).

Pour retrouver une biographie publiée dans le *Bulletin des anciens et des anciennes du Collège de*

l'Assomption en avril 2023, ainsi qu'un hommage de la part de M. André Gaulin, député de Taschereau (1994-1998), prière de consulter le lien suivant : <https://aaacla.qc.ca/bulletin-avril-2023/>.



M. Raymond Brouillet accompagné de M^{me} Ghislaine Villeneuve, son épouse, et Aurélie, Catherine et Marie-Odile, ses trois filles, lors de la remise du Laurier d'or.

Le Big Bang a-t-il tué Dieu?



René Blouin

Député de Rousseau
(1981-1985)



Le Big Bang a-t-il tué Dieu?

Par Raymond Brouillet

On peut se procurer le livre en écrivant à raymond.brouillet@outlook.com

Raymond Brouillet a été député de Chauveau pendant quatorze ans, dont dix à titre de vice-président de l'Assemblée nationale. Mais c'est le détenteur d'un doctorat de l'Université belge de Louvain et ex-vice-doyen de la faculté de philosophie de l'Université Laval qui a récemment publié un ouvrage intitulé « Le Big Bang a-t-il tué Dieu? ».

Cette aventure philosophique et littéraire a pris naissance il y a près de deux ans. C'est en lisant un article de journal qui affirmait que Dieu est mort puisque la science le prouve en constatant que le Big Bang est à l'origine de l'univers qu'il s'est senti interpellé. Il se désole qu'une partie croissante de l'humanité adopte la croyance que les données matérielles sont au fondement de toute réalité. Cela l'attriste au point où il a décidé d'entreprendre une vaste réflexion à ce sujet et d'en exposer le résultat dans son récent livre. Fort de ses années d'études en théologie, en philosophie et d'enseignement universitaire, il entreprend donc

de répondre à cette théorie qu'il juge inadéquate. Il a ensuite consacré des mois à la rédaction de son ouvrage. Tout au long du livre, on découvre un minutieux exercice qui fait appel à la science moderne, à la philosophie et même à la révélation pour répondre à une question qui interpelle nombre d'humains : qu'en est-il de l'existence de Dieu? Étayé d'une riche bibliographie, l'ouvrage bien documenté nous incite à la réflexion, que l'on soit d'accord ou non avec les thèses théistes soutenues par le philosophe Brouillet.

En somme, « Le Big Bang a-t-il tué Dieu? » ne peut qu'enrichir la réflexion sur le sens fondamental et la raison d'être ultime de l'univers, de la vie et de l'existence humaine, précise l'auteur.

En première lecture

En première lecture présente des publications d'ex-parlementaires ou des ouvrages dont le contenu peut avoir un intérêt pour le lectorat. Leur présence ne signifie pas que le Comité de rédaction endosse les opinions ou valide les faits qui y sont présentés.



Une fois le Québec souverain

Par Nicolas Marceau, député de Rousseau (2009-2018)

VLB éditeur, 2022, 408 pages

Dans ce livre exhaustif et longuement médité, Nicolas Marceau propose un argumentaire actuel pour la souveraineté du Québec. L'économiste et ancien ministre examine l'ensemble des aspects du projet, démontrant sa faisabilité technique et économique, démystifiant les arguments contre sa réalisation, définissant les éléments de planification, de persuasion et de négociation qui seront nécessaires à fonder un pays à l'image de tous les Québécois. Selon Marceau, si le projet souverainiste est plus légitime que jamais, il est crucial de l'inscrire dans son époque pour parvenir à convaincre. Voilà pourquoi il analyse également l'évolution des mouvements souverainistes depuis 1960 à la lumière de leur contexte social, et donne à voir la forme que devra prendre, aujourd'hui, le rassemblement fort et crédible dont le premier objectif sera de mener le Québec à un référendum gagnant.



Les jeunes et les changements climatiques. Quels choix de société ?

Par Michel Pigeon, député de Charlesbourg (2008-2012)

Presses de l'Université Laval, 2023, 148 pages

Le réchauffement climatique est probablement le plus grand défi auquel l'humanité est confrontée et les bouleversements qu'il va occasionner nous contraignent à remettre en question notre mode de vie qui en est la cause directe et qui épuise les ressources de notre planète. Malheureusement, la croissance économique est un dogme, alors que nous devrions plutôt réfléchir en matière de qualité de vie, de sobriété et même, pour certains, de décroissance. Dans ce contexte, il est essentiel de comprendre ce que souhaitent les jeunes, car ce sont surtout eux qui auront à vivre avec les conséquences des choix que nous faisons actuellement.

Ce livre donne la parole aux jeunes. Dans une série d'entrevues semi-dirigées avec des étudiants et des étudiantes d'universités et de cégeps, l'auteur leur a permis de s'exprimer sur leur compréhension du phénomène, sur leurs valeurs, sur les caractéristiques de la société future idéale et sur les conditions pour y parvenir. Quels changements sont nécessaires? Quels changements sont acceptables? À quelles conditions? Qu'il s'agisse de comportements sociaux, d'alimentation, de transport ou autre, qu'il s'agisse de contrôle social, d'éducation ou de technologie, les jeunes interrogés nous parlent. Nous devons les écouter.



Laïcité de l'état – Socle du droit des femmes à l'égalité

Par **Christiane Pelchat, députée de Vachon (1985-1994)**
Préface de Pauline Marois, première ministre (2012-2014), députée de La Peltrie (1981-1985), de Taillon (1989-2006), de Charlevoix (2007-2012) et de Charlevoix-Côte-de-Beaupré (2012-2014)

Renouveau québécois, 2023, 220 pages

Me Christiane Pelchat est l'avocate mandatée par le groupe féministe Pour les droits des femmes du Québec (PDF Québec) pour plaider devant les tribunaux que la *Loi sur la laïcité de l'État* protège le droit des femmes à l'égalité. Elle y a défendu la thèse développée, sous sa présidence, par le Conseil du statut de la femme voulant que le droit à l'égalité des femmes soit une limite raisonnable à la liberté de religion.

Dans cet ouvrage, on trouvera un résumé de l'argumentaire déposé devant la Cour supérieure de Montréal en 2019 ainsi que la déclaration d'appel du jugement de la Cour supérieure devant la Cour d'appel du Québec en 2021-2022. Ces documents ont été élaborés avec la collaboration de Marie-Claude Girard. L'argumentaire est accompagné de l'expertise de Yolande Geadah déposée à la Cour supérieure sur le système patriarcal de la religion musulmane, mais qui s'applique aussi aux deux autres religions monothéistes.



The Indo-Pacific – New Strategies for Canadian Engagement with a Critical Region

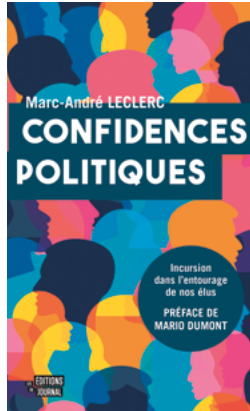
Fen Osler Hampson, Goldy Hyder, Tina J. Park
Avec la participation de Jean Charest, premier ministre (2003-2012) et député de Sherbrooke (1998-2012)

Sutherland House Books, 2022, 230 pages

"Navigating unfamiliar waters requires a strategic approach. Economic growth in the Indo-Pacific means that this is 'where the puck is going to be'. This study is not only timely, but necessary!"

The Honourable John Manley

The Indo-Pacific region is home to 60 percent of the world's population and accounts for roughly 60 percent of global GDP. It should figure prominently in any discussion of trade and foreign policy in Canada, home to many significant Indo-Pacific diaspora populations, yet Canadian relations with the countries of the region are under-developed and our businesses under-perform in their markets. The *Indo-Pacific: New Strategies for Canadian Engagement with a Critical Region* makes the case for a renewed Canadian effort in this vast, diverse, and dynamic part of the world. Its panel of distinguished authors—policy makers and business leaders with direct experience Indo-Pacific—identify key priorities and opportunities and provide a comprehensive road map for a substantive and sustained presence in the region.



Confidences politiques – Incursion dans l'entourage de nos élus

Par Marc-André Leclerc

Préface de Mario Dumont, député de Rivière-du-Loup (1994-2009)

Les Éditions du Journal, 2022, 272 pages

La vie politique est tout sauf banale et les employés politiques en sont les témoins privilégiés. Ils se trouvent au cœur des décisions les plus importantes prises au pays et occupent les premières loges pour voir évoluer un parti. Ils font partie du quotidien de leur élu, toujours prêts à répondre à l'appel et à gérer les imprévus. Que ce soit pour mettre la touche finale à un discours décisif, pour accompagner les élus durant une campagne électorale ou en plein *war room*, ils œuvrent dans l'ombre afin que tout se passe pour le mieux. Ils sont les yeux et les oreilles d'un ministre ou d'un député; ils sont indispensables au bon fonctionnement du gouvernement.

Marc-André Leclerc, ancien chef de cabinet et aujourd'hui analyste politique, connaît bien la jungle politique. Il est allé à la rencontre de membres de l'entourage de nos élus, tant sur la scène provinciale que fédérale, afin d'en apprendre plus sur ces passionnés. Il a recueilli des anecdotes sur leurs victoires, leurs défaites, leurs crises ainsi que leurs réflexions sur le monde politique. Avec *Confidences politiques – Incursion dans l'entourage de nos élus*, l'auteur nous entraîne dans le monde fascinant et tumultueux des employés politiques.



Le piège des langues officielles – Québec et les minorités francophones dos à dos

Par Éric Poirier

Préface de Benoît Pelletier, député de Chapleau (1998-2008)

Les éditions du Septentrion, 2022, 498 pages

Lorsque le Canada est frappé par le nationalisme québécois, Pierre Elliott Trudeau a un plan. Il sait que le mouvement est alimenté par l'idée du Québec comme représentant d'un des peuples fondateurs du Canada. Avec la *Loi sur les langues officielles* (1969) et le rapatriement constitutionnel (1982), il s'emploie donc à miner cette idée, à programmer la division du Canada français et à retourner les minorités francophones du pays contre le Québec.

Ce qui surprend toutefois, c'est que le pouvoir judiciaire canadien ait par la suite décidé de s'appropriier le plan de l'homme politique. Il fidélise les francophones minoritaires. Il isole le Québec. Il met Ottawa au centre du jeu. Pourquoi? Éric Poirier déconstruit le piège tendu au Québec et démontre comment le Québec et les minorités francophones peuvent contraindre les juges à faire dévier le cours des événements. L'auteur suggère enfin que le Québec peut y trouver une occasion de renouer avec ses intérêts nationaux, de tendre à nouveau ses ressorts politiques et de reprendre l'initiative.



Le conseiller municipal

Par Ghislain Harvey, député de Dubuc (1973-1976)

Les éditions du Septentrion, 2023, 360 pages

Ghislain Harvey a joué un rôle politique stratégique pendant les deux décennies au cours desquelles il a accompagné le maire de Saguenay, Jean Tremblay. À ce titre, il a participé à l'acquisition des centrales hydroélectriques de Pont-Arnaud et de la Chute-Garneau. Il a également été un acteur déterminant dans la venue de l'industrie des croisières internationale à Saguenay. Avec son équipe, il a mis la table pour l'arrivée d'entreprises nationales et internationales comme Nordia et Ubisoft dans la grande ville fusionnée.

Rédigé dans un style vivant et anecdotique, l'ouvrage apporte un éclairage particulier sur le monde complexe de la politique municipale et offre un accès aux coulisses de ce premier palier de gouvernement. Ghislain Harvey y livre un témoignage authentique de la période qui a vu naître la Ville de Saguenay sous la pression des fusions municipales décrétées par le Parti québécois de Lucien Bouchard.



Par la bouche de mes crayons

Par Jean-François Lisée, député de Rosemont (2012-2018)

Éditions Somme toute et *Le Devoir*, 2023, 320 pages

Jean-François Lisée a développé une façon étonnante de prendre son lecteur à la fois par la main et par le collet pour le faire entrer dans le vif du sujet. Qu'il parle de politique, de culture, d'environnement, de féminisme ou d'histoire, il sait dire les choses crûment, parfois brutalement, mais en maniant aussi la nuance et l'humour. C'est l'étrange mariage du marteau-piqueur et du scalpel. Parce qu'il n'écrit jamais pour ne rien dire, parce qu'il a horreur des tabous et du prêt-à-penser, il ne laisse personne indifférent.



Ouinmètsé : Si tu vivais le Trip de ta Vie

Par Daniel Rathé, député de Blainville (2008-2014)

Dynamo Strategies Inc., 2018, 238 pages

Homme passionné, déterminé, engagé et de nature positive, Daniel Rathé souhaite vous transmettre à la lecture de son livre le goût de faire LE TRIP DE VOTRE VIE!

OUINMÈTSÉ n'est pas un mot algonquin. Il n'est ni latin, ni français. Inutile de chercher dans le dictionnaire, vous ne le trouverez pas! OUINMÈTSÉ a été créé de toute pièce par l'auteur... Ce mot, qui n'en est pas un, signifie « Oui, mais tu sais » et c'est une expression couramment utilisée au Québec. Des milliers de personnes, voire des millions dans le monde, sont atteintes du OUINMÈTSÉ. Lorsque vous êtes atteint du « virus », vous mettez de côté vos désirs, vous oubliez vos rêves, vous repoussez vos ambitions. Bref, vous renoncez à vivre le Trip de de votre Vie!

Ce livre est un partage d'expériences, de connaissances, de recherches, d'une tranche de vie. Il est aussi le fruit d'une réflexion de plusieurs mois et d'une transformation qui a duré deux ans, au bout desquels l'auteur Daniel Rathé a décidé de vivre le Trip de sa Vie. OUINMÈTSÉ... si enfin, toi aussi, tu vivais le Trip de ta Vie!



Louise Harel – Sans Compromis

Par Philippe Schnobb

Avec la participation de M^{me} Louise Harel, députée de Maisonneuve (1981-1989) et de Hochalaga-Maisonneuve (1989-2008) et de plusieurs autres ex-parlementaires

Les Éditions La Presse, 2023, 304 pages

Personnage controversé de la scène politique québécoise, Louise Harel ne laisse personne indifférent. Derrière sa douceur angélique et sa voix de velours se cache une femme qui a des convictions et qui les exprime ouvertement. Elle surprend, déstabilise, blesse parfois et dérange souvent.

À travers son parcours politique exceptionnel que retrace Philippe Schnobb, c'est l'histoire du Québec que l'on revisite, mais aussi celle du quartier Hochelaga-Maisonneuve qu'elle a représenté à l'Assemblée nationale pendant 27 ans alors qu'il traversait des difficultés économiques dévastatrices.

De ses débuts à la vice-présidence de l'Union générale des étudiants du Québec (UGEQ), en passant par les nombreux postes-clés qu'elle a occupés au sein du Parti québécois, jusqu'à celui de cheffe de l'Opposition officielle à la Ville de Montréal, on découvre le portrait d'une femme complexe qui a su survivre et durer en politique sans lever le ton, avec pour seules armes les mots, les idées et son extraordinaire force de conviction.



Les Anges Oubliés

Par André Pratte

Les Éditions La Presse, 2023, 160 pages

La pandémie de COVID-19 a mis en lumière le dévouement exceptionnel du personnel de la santé au Québec, les « anges gardiens », selon l'expression consacrée du premier ministre François Legault. Il y a pourtant d'autres « anges », plus discrets, mais dont le rôle a également été crucial pour prévenir et endiguer la maladie : les centaines de patrouilleurs, les organismes communautaires et les fondations. En donnant la parole à ces intervenants de l'ombre, l'auteur entend leur rendre le plus vibrant des hommages et souhaite ainsi que le savoir-faire qui a émergé de leur mobilisation ne tombe pas dans l'oubli.



Le Devoir d'histoire – Regards croisés sur le Québec

Sous la direction de Dave Noël

Les Éditions Somme toute et *Le Devoir*, 2023, 208 pages

Ce recueil offre une sélection de chroniques parues dans la série « Le Devoir d'histoire », publiée par le journal *Le Devoir* depuis 2017. On y retrouve des questions telles que : comment les Québécois ont-ils réagi aux différents types de violence déployés durant la crise d'Octobre? Quel a été l'apport de la page féminine du *Devoir* pour la libération des femmes du début du XXe siècle? Quelle influence les romans « canadiens » de Jules Verne ont-ils eu sur la perception du Québec à l'intérieur et à l'extérieur de nos frontières?



Mes grandes bibliothèques. Mes archives. Mes mémoires

Par **Guy Berthiaume**

Del Busso Éditeur, 2023, 360 pages

Au cours d'une carrière exceptionnelle s'étendant sur près d'un demi-siècle, Guy Berthiaume a été à la fois témoin et acteur de transformations majeures du paysage universitaire et culturel québécois et canadien.

En quoi les bibliothèques et les archives sont-elles toujours pertinentes à l'ère de Google? Quelle place peuvent occuper le Québec et le Canada dans le monde documentaire international? Comment l'émergence de la recherche a-t-elle transformé les universités du Québec? Guy Berthiaume nous fait redécouvrir des phénomènes marquants, mais trop souvent méconnus de notre histoire contemporaine.

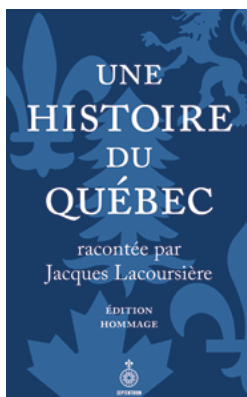


Diversité culturelle et immigration - Des identités passerelles pour faire la société

Par **Amadou Sadjó Barry**

Les Éditions XYZ, 2023, 144 pages

Avec cet essai de réparation, l'auteur espère contribuer à une réflexion sur ce que le vivre-ensemble, et même mieux, le bien-être ensemble, peuvent vouloir dire, en y investissant le potentiel de tolérance et de générosité de nos identités.



Une histoire du Québec racontée

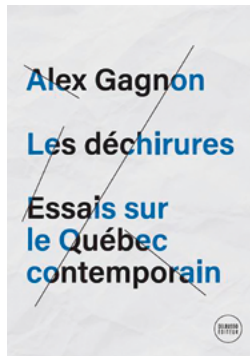
Par **Jacques Lacoursière**

Les éditions du Septentrion, 2023, 234 pages

À une époque où les catholiques devaient faire maigre, c'est-à-dire ne pas consommer de viande, quelque 140 jours par année, les bancs de morues de Terre-Neuve étaient fort populaires. Attirés par la pêche, les Français découvrent les fourrures, dont le castor, qui sert surtout à fabriquer des chapeaux fort à la mode.

Les Français s'enfoncent à l'intérieur du continent, multiplient les alliances avec les Autochtones et tiennent tête pendant 150 ans aux colonies anglaises, pourtant beaucoup plus peuplées.

Puis c'est la fin. L'Amérique devient britannique. La province de Québec naît sur les ruines de l'ancienne Nouvelle-France. Ensuite, c'est la longue marche, qualifiée de survivance, qui conduit à une nouvelle province de Québec en 1867. Malgré des exodes dramatiques de population, le Québec prend sa place et s'affirme. Une société moderne surgit finalement, ouverte aux nouveaux venus, ouverte également au monde.



Les déchirures - Essais sur le Québec contemporain

Par Alex Gagnon

Del Busso Éditeur, 2023, 352 pages

Cet essai braque les lumières de l'analyse du discours sur quelques-unes des polémiques passionnées qui marquent le Québec actuel.

Les polémiques et les débats publics sont comme des orchestres. Mais ce sont des orchestres sans chef où les instruments sont désaccordés, où les harmonies sont brisées par la dissonance et où les musiciens, qui exécutent en chœur des partitions différentes, cherchent à s'enterrer les uns les autres.

Alex Gagnon se met à l'écoute de cette cacophonie pour en saisir les notes, les gammes, les progressions et les refrains. Il décrypte les attitudes rhétoriques du conservatisme et du progressisme. Il décompose les dialogues de sourds pour en révéler les mécanismes. Il tente de comprendre les ressorts de la polarisation. Et c'est le fondement même de notre condition sociale que son exploration nous pousse finalement à interroger.



Préparer la cyberpaix - Piratage et diplomatie à l'ère numérique

Sous la direction de Karine Pontbriand et Claude-Yves Charron

Les Éditions MultiMondes, 2023, 192 pages

L'usage de l'informatique n'est pas sans risque. Des courriels frauduleux circulent allègrement et des informaticiens malintentionnés recourent à des logiciels pour tenter d'accéder au contenu des ordinateurs de tout un chacun. En fait, la cyberpiraterie s'active à toute échelle, autant à travers les réseaux sociaux qu'en ciblant les serveurs des institutions. Cet essai collectif nous expose les conséquences des cyberattaques en s'appuyant sur des événements, tels l'offensive contre Sony en 2014 ou, plus près de nous, le vol de données chez Desjardins, qui ont marqué l'actualité.

Comment sécuriser davantage le cyberspace? La question est plus vaste qu'il n'y paraît. Or, la cybersécurité constitue aujourd'hui un enjeu géopolitique majeur pour la diplomatie et l'avenir de la coopération technologique entre les pays.



La société du commentaire

Par Nicolas Truong

Les Éditions de l'Aube, 2023, 144 pages

Un plaidoyer pour la pensée informée, un essai en forme d'appel à la vigilance qui invite à réfléchir au bon usage de la parole et du silence. Un ouvrage qui montre qu'il est possible de reconnaître les vertus démocratiques du commentaire sans tomber dans le piège du commentariat.



Le Québec raconté autrement

Par **Victor Piché**

Del Busso Éditeur, 2023, 280 pages

Victor Piché a passé sa vie à observer les migrations à travers le prisme des statistiques. S'il croit que tout commence par les chiffres, il constate que l'écriture romanesque réussit parfois mieux que les rapports scientifiques à véhiculer la réalité.

Avec *Le Québec raconté autrement*, il laisse la parole aux écrivaines et aux écrivains autochtones et issus de la diversité, dont Georges Anglade, Ook Chung, Boucar Diouf, Rima Elkouri, Alain Farah, Naomi Fontaine, Sergio Kokis, Michel Jean, Vania Jimenez et Émile Ollivier. Leurs écrits nous permettent de remettre en question certaines idées reçues et de mieux comprendre le Québec.



Les ministères inédits – Penser ensemble, des enjeux négligés

Par **Normand Baillargeon et Christian Vézina**

Les Éditions XYZ, 2023, 216 pages

À tour de rôle, un philosophe pédagogue et un poète autodidacte se sont prêtés à un exercice de pensée critique : inventer un ministère qui n'existe pas, et que pourtant des enjeux criants de notre époque invitent dans l'arène. De la sorte, ils vont créer des ministères s'intéressant aux cases à laisser vides, à l'éthique numérique, à la souveraineté, à la décroissance, à l'autogestion, à la justice sociale... au silence. On interpellera des concitoyens et concitoyennes; fera appel, à travers des questions lancées à la volée, à leurs expertises et parcours. Il ne s'agit pas de tout régler, mais de pouvoir parler de tout. De pouvoir, en somme, penser ensemble.



La Crise de la Main-D'œuvre : Un Québec en panne de travailleurs

Par **Éric Desrosiers**

Les Éditions Somme toute et *Le Devoir*, 2023, 160 pages

C'est l'un des phénomènes qui aura le plus d'impact au Québec au cours des prochaines décennies. Basé sur des statistiques officielles, des études d'experts, des articles de journaux et une poignée d'entrevues avec des spécialistes, ce petit ouvrage de vulgarisation propose un survol des principales causes de la pénurie de main-d'œuvre et de ses conséquences possibles. Mais il se penche surtout sur les principales solutions auxquelles on penserait intuitivement, ou pas.



Les manuels scolaires sous la loupe de l'historien – 1630-1963

Par **Paul Aubin**

Les éditions du Septentrion, 2023, 398 pages

Entre 1630 et 1963, les professeurs et les élèves du Québec ont eu en main plus de 4 000 outils pédagogiques. L'ampleur et la diversité des manuels scolaires témoignent du développement, de l'évolution et de la complexité du système scolaire et incitent à s'interroger sur les écrits de cette littérature initiatique.

D'une production forcément restreinte durant le Régime français, la demande explose à la suite de la hausse du taux de natalité, de l'augmentation du nombre d'immigrants et d'un enseignement de plus en plus diversifié. L'État doit alors intervenir pour encadrer l'administration du monde scolaire, comme en témoignent les lois scolaires, depuis celle de l'Institution royale en 1801 jusqu'à la création du ministère de l'Éducation en 1964.

En deuxième lecture



Curieuses histoires de plantes du Canada, tome 5, 1935-1975

Par Alain Asselin et Jacques Cayouette

Les éditions du Septentrion, 2023, 336 pages

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le lin vient à la rescousse pour fabriquer bottes, parachutes et papier à cigarette. À la fin de la décennie 1950, on recommande de neutraliser la fameuse grippe asiatique pandémique à l'aide d'arômes végétaux. En 1962, une nouvelle faculté d'agriculture voit le jour en milieu relativement asphalté!

Au Québec, entre 1935 et 1975, une mosaïque de personnages autodidactes ou détenteurs de savoirs spécialisés relèvent toutes sortes de défis pour contribuer à l'évolution accélérée des connaissances des végétaux et de leurs usages parfois étonnants.

Dans ce cinquième et dernier tome, les auteurs présentent 30 histoires mettant à l'avant-scène des personnes, des organismes et des établissements d'enseignement et de recherche qui s'intéressent aux végétaux pour leur intérêt botanique, biologique, écologique, agricole, alimentaire, ornemental, médicinal, industriel et même commercial.

Grâce à l'aimable contribution de M^{me} Myriam Lévesque, Les éditions du Septentrion, ainsi que de MM. Alain Asselin et Jacques Cayouette, auteurs, l'équipe du *Temps de parole* est heureuse de publier un extrait portant sur M. Adélar Godbout²¹, député de L'Islet (1929-1936 et 1939-1948) :

1941, Montréal. Parmi nos efforts de guerre, plus de lin pour les parachutes et les papiers à cigarettes, sans oublier les bottes des soldats

Deux ans après le début de la Seconde Guerre mondiale, le premier ministre de la province de Québec Adélar Godbout

(1892-1956) présente une causerie devant les membres du Club Rotary de Montréal. Des extraits de cette allocution sont publiés dans un numéro spécial de la *Revue du Québec* traitant de l'effort de guerre « de nos agriculteurs ». Dans l'avant-propos, on annonce cependant avec grand regret « la cessation (de cette revue) pour jusqu'à la fin de la guerre ». Cette décision est motivée « par le désir du gouvernement de réduire la consommation du papier et par le fait que notre organisation est désormais complètement absorbée par les travaux de guerre ». Dans ce dernier numéro de la revue, plusieurs mesures relatives à l'agriculture dans la province sont mises en évidence.

Le premier ministre Godbout et l'agriculture

La vie agricole et ses nombreux défis sont au cœur de l'éducation et d'une portion de la vie professionnelle du treizième enfant (sur 20) d'Eugène Godbout, ce fermier et commerçant de Saint-Éloi au Témiscouata. Durant ses études classiques au Séminaire de Rimouski, Adélar Godbout souffre de problèmes de santé récurrents, car « ses genoux se démettent sans raison apparente ». À cette époque, il choisit d'orienter sa vie vers la prêtrise. Cependant, monseigneur André Albert Blais, l'évêque de Rimouski, refuse d'ordonner les candidats à la prêtrise à la santé chancelante, comme Adélar Godbout. Ce dernier décide alors d'abandonner son projet sacerdotal en 1915.

Adélar Godbout décide d'entreprendre une formation de baccalauréat en sciences agricoles (1916-1918) à l'École d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. À l'âge de 26 ans, il obtient son diplôme avec une note inédite de



108,3 sur 120. Les autorités de cette maison d'enseignement lui offrent donc, sans hésitation, un poste d'enseignement.

En 1919, Adélard Godbout complète de plus avec succès 21 crédits au Massachusetts Agricultural College, à Amherst. Dès l'année suivante, il amorce sa carrière comme professeur en zootechnie à l'École d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière; en outre, il assume plus tard la tâche d'agronome du comté de L'Islet (1922-1925). L'agronome enseignant s'intéresse de plus en plus à la politique provinciale. Son père a d'ailleurs déjà été député libéral de Témiscouata. En 1929, Adélard Godbout est élu pour la première fois député libéral provincial pour le comté de L'Islet. Très rapidement, il devient ministre de l'Agriculture (1930-1936) et même premier ministre durant un bref mandat en 1936.

De 1939 à 1944, l'ancien agronome enseignant redevient premier ministre tout en assumant la direction des ministères de l'Agriculture et de la Colonisation.

Adélard Godbout termine sa carrière politique en 1948 comme chef de l'opposition, fonction qu'il occupe depuis 1944. Il perd sa dernière élection par seulement 40 voix dans sa circonscription de L'Islet.

L'agronome politicien, nommé sénateur canadien en 1949, reçoit, dès 1931, un doctorat honoris causa en sciences agricoles de l'Université Laval. Subséquemment, il obtient plusieurs autres distinctions, dont celle de commandeur de l'Ordre du mérite agricole de France. Sous sa gouverne comme premier ministre, les femmes de 21 ans et plus obtiennent le droit de vote à partir du 1^{er} janvier 1941. En avril

1944, on approuve, sous sa gouverne, la création de la Commission hydroélectrique de Québec, qui deviendra la Société Hydro-Québec.

L'intérêt d'Adélard Godbout pour l'agriculture est soutenu et diversifié. À titre d'exemple, les journaux indiquent, en 1941, que le congrès de pomologie « sera tenu, cette année, sur la ferme de l'honorable M. Adélard Godbout », à Frelighsburg, dans le comté de Missisquoi. Cette ferme portant l'appellation « Les Trois Ruisseaux » est « dotée d'un verger qui se développe d'année en année ». En fait, Adélard Godbout a fait planter 1500 pommiers au début de la décennie précédente. Il ne faut pas oublier qu'Adélard Godbout a fréquemment parcouru le verger de l'École d'agriculture à La Pocatière.

En 1941, le premier ministre est très heureux d'accueillir la réunion de la Société de pomologie sur sa ferme. L'agronome aime bien son domaine à Frelighsburg, où il privilégie l'élevage des porcs, des chevaux belges et des bovins de race Ayrshire. Après son décès à Frelighsburg, il est inhumé dans le cimetière de cette localité.

Le premier ministre et certaines mesures de guerre agricoles, donc basiques

Dans ses propos de 1941, Adélard Godbout appelle qu'il y a « 14 000 fermiers dans la province de Québec. Seraient-ils dix fois plus ou moins nombreux, l'agriculture n'en resterait pas moins notre industrie basique tout comme on peut le dire des pays les plus industrialisés ». Selon le premier ministre, « nous pouvons même dire que l'agriculture sera le plus important facteur de notre victoire ». Ses propos deviennent plus spécifiques lorsqu'il indique qu'en « temps normal,

le Québec produit du porc, du bacon, du beurre, du lait, du miel, du lin, de la laine, du cuir, du sucre et du sirop d'érable, des légumes, du tabac, du foin et des graines de semences ».

Même si les agriculteurs de l'époque se préoccupent surtout de l'industrie laitière et porcine, le gouvernement doit veiller à stimuler d'autres secteurs de la filière agroalimentaire. Ainsi, selon le premier ministre, « il y a quelques années, nous ne cultivions que 8 000 acres de lin (lin cultivé, *Linum usitatissimum*). L'an prochain (1942), nous en cultiverons 30 000 à 35 000 acres. En plus de notre usage domestique, nous le vendons au gouvernement fédéral, qui s'en sert pour les parachutes et les ailes d'avions ».

Adélard Godbout termine ses propos sur le lin en indiquant que « nous avons, à Plessisville, une école où l'on enseigne les méthodes de culture et l'usage du lin. Ceux qui fréquentent cette école ne sont pas seulement des fermiers de la province de Québec. Il y a parmi eux des Ontariens et des Américains ». (Extrait du livre, pages 49 et 50.)

Dans la bibliothèque de...



Rita Dionne-Marsolais

Députée de Rosemont
(1994-2008)



La Chine et le nouveau désordre mondial

Par Joanna Chiu

VLB éditeur, 2023, 364 pages

Ce livre ne peut laisser indifférent. Le lecteur reste pensif, curieux et un peu inquiet. J'ai lu ce livre après le soi-disant coup d'État avorté contre Poutine en Russie. En le lisant, on se prend inévitablement à comparer la Russie et la Chine sur le plan de leurs relations avec les autres pays.

Cette journaliste nous présente une Chine à partir de sources internationales différentes et bien documentées. Elle-même Chinoise de Hong Kong, elle nous fait découvrir une histoire moderne campée dans la réalité du XXI^e siècle. Elle situe ses propos dans le contexte actuel de la mondialisation.

J'ai aimé ce livre pour son objectivité. Toutes ses sources sont référencées. Elle ne se prononce ni pour ni contre la Chine, mais aide le lecteur à saisir quelques enjeux de l'histoire de ce pays et des valeurs qui motiveraient ses dirigeants actuels. Elle nous fait découvrir les différentes composantes de la sphère dirigeante du pays, depuis le Parti communiste chinois et le Front uni jusqu'aux réseaux étrangers. Ce livre est très éclairant pour mieux saisir la soi-disant intervention de la Chine dans les récentes affaires canadiennes.

L'autrice rappelle et décrit bien le « siècle d'humiliation » (1839-1949) chinoise subie lors de la prise de Hong Kong par les Britanniques après la première guerre et la seconde guerre de l'Opium. La blessure ne s'est jamais refermée et a eu pour conséquence non seulement le retour de Hong Kong au sein de l'empire chinois (selon les termes de la session de 1898), mais surtout son intégration politique et sociale à « l'empire chinois », dont les conséquences apparaissent tous les jours par le flot d'immigrants chinois notamment au Canada. Pour M. Jinping, l'unité est fondamentale pour la Chine, et cela inclut, n'en doutons point, l'île de Taïwan.

Après cette mise en situation, l'autrice décrit les relations de la Chine avec les puissances moyennes, dont le Canada, et leur dépendance commerciale envers la Chine, qui ont entraîné une tolérance du comportement de cette dernière face aux droits humains. À cet égard, le cas de la vice-présidente de Huawei est utilisé pour décrire combien la Chine ne tolère aucune intervention étrangère dans la gestion de ses affaires internes. Les relations commerciales sont une chose, l'intervention dans les affaires internes de la Chine en est une autre. On connaît la suite. L'auteur intitule d'ailleurs ce chapitre « Le Canada : la diplomatie de la menace de mort » (p. 109-139).

Parmi les autres puissances moyennes, l'autrice développe les relations de la Chine avec l'Australie, l'Italie et la Grèce. Cette dernière aurait montré plus d'ouverture et serait même très impliquée dans le grand projet chinois de la Route de la soie. La Chine achète ses relations internationales à partir des pays financièrement fragiles. Pour certains, elle n'a pas d'ambitions colonisatrices en dehors de son



ancien empire, c'est-à-dire incluant Taïwan et Hong Kong. Mais pour d'autres, ses besoins de ressources lui dicteraient une autre conduite.

La question des Ouïghours ressort et est présentée en lien avec la Turquie qui compte une grande population Ouïghours en exil. Leur sort apparaît aujourd'hui fragile au lecteur dans ce chapitre alors que l'auteur souligne les liens économiques croissant entre la Turquie et la Chine. Quant à la Russie, quoique les liens de collaboration soient en apparence solides avec la Chine, il est difficile de conclure que les deux nations sont amies ou ennemies. Cela dépend des besoins de chacune et, surtout, de leurs intérêts respectifs. Même si le discours officiel repose sur le principe « égalité et amitié », les mots ne signifient peut-être pas tout à fait la même chose pour chacun.

Le livre se termine sur « les États-Unis : le virus de la désinformation ». Le conflit entre les États-Unis et la Chine reposerait sur un affrontement idéologique quant aux relations avec les autres pays. La Chine appliquerait un modèle de « vivre et laisser vivre », alors que les États-Unis tenteraient toujours d'imposer ses valeurs fondatrices aux autres. La nuance est importante, mais seul l'avenir dira si elle tiendra la route.

En conclusion, je dirais qu'il faut garder en mémoire que le modèle de mondialisation prôné par les dirigeants mondiaux montre des signes de faiblesse. D'ailleurs, l'enjeu principal des entreprises aujourd'hui quant à l'investissement étranger me semble être la stabilité politique d'un pays. La guerre de la Russie en Ukraine aura fait ressortir la fragilité politique des pays, démocratiques ou pas.



Le mage du Kremlin (les hommes de Poutine)

Par Giuliano Da Empoli

Gallimard, 2022, 444 pages

Ce livre est fascinant ! On y apprend beaucoup de choses sur la nature humaine et l'âme russe et la résignation de ces gens « gouvernés par les descendants d'Ivan le Terrible » (p. 71). J'ai eu du mal à quitter ce livre, même après une deuxième lecture, tant il conduit à se poser des questions sur les événements actuels se déroulant en Ukraine. Ce roman est issu d'une rencontre/monologue de l'auteur avec un personnage du nom de Baranov. Curieusement, il y a eu un Baranov à la tête du Service de police de Moscou qui aurait été accusé récemment d'abus de pouvoir. L'auteur nous présente son personnage comme étant un Russe influent, déchu par le Tsar. Issu d'une famille aristocrate russe passée au pouvoir bolchévique ayant conservé quelques possessions, l'auteur, par le biais du narrateur, plonge le lecteur dans les enjeux de l'âme de la société russe d'aujourd'hui. L'anecdote de Gorbatchev et son verre de lait vs le prix de la vodka, et par la suite sa déchéance, est savoureuse. On sait qu'il avait fait la lutte à l'alcoolisme en URSS.



La constellation du chat – Une enquête de Bonneau et Lamouche

Par J.L. Blanchard

Fides, 2023, 361 pages

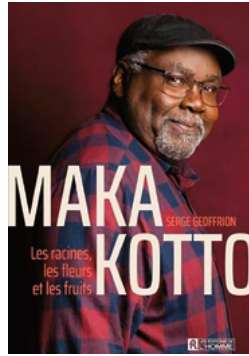
Ce livre est un roman policier qui se déroule à Montréal. On y retrouve beaucoup de repères. Il s'agit d'une enquête après l'assassinat d'un politicien aspirant à la direction d'un parti politique fédéral. C'est le déclencheur d'une recherche de l'assassin qui devient rapidement une course contre la montre. Là s'arrête le lien politique même si pour le lecteur il est difficile de le comprendre avant la fin du livre. Les personnages sont bien campés bien que les liens entre eux sont ardu à concevoir jusqu'à la moitié du livre. Ils sont crédibles même si certains sont très caricaturés. L'histoire est plausible, pleine de rebondissements, des situations étonnantes. L'écriture est dynamique et le lecteur reste accroché tout au long du récit. Les amateurs de roman policier vont sûrement apprécier cette lecture. Il est compliqué d'en dire plus, sans dévoiler l'histoire...

Dans la bibliothèque de...



Matthias Rioux

Député de Matane
(1994-2003)



Maka Kotto, Les racines, les fleurs et les fruits

Par Serge Geoffrion

Les Éditions de l'Homme, 2023,
256 pages

En pensant à Maka Kotto, l'humaniste

Prendre la plume et tenir en peu de mots des propos pertinents sur la vie et l'œuvre d'un homme-orchestre est une aventure. Qu'importe, je plonge, convaincu de découvrir des facettes moins connues d'un citoyen du monde.

Comme plusieurs, je connais Maka, le poète, l'artiste, l'acteur talentueux, le député et le ministre de même que le chroniqueur présent dans les pages du *Journal de Québec et de Montréal*. Cependant, ses origines africaines, sa famille, son enfance, sa jeunesse, bref sa culture première m'était inconnue. Il m'a donc fallu chercher l'homme derrière l'artiste. Quant à sa culture seconde acquise dans les collèges, les universités et dans le monde des arts et des lettres, elle s'est avérée riche et féconde. Pensons entre autres au cinéma où il a œuvré en tant qu'acteur et réalisateur. On se souvient notamment des films tournés en France, au Québec et au Rwanda.

Mais la chance m'a souri en parcourant le récit de vie lumineux intitulé : *Maka Kotto, Les racines, les fleurs et les fruits*, écrit par Serge Geoffrion. Je dis lumineux puisque la remontée studieuse qu'effectue l'auteur pour le présenter est une mise en récit patiente, rigoureuse, solidement documentée et écrite dans une langue belle et accessible. Le livre se lit comme un roman historique.

À l'évidence, Geoffrion connaît son personnage. Les deux hommes se côtoient depuis des lunes. Ayant fréquenté les mêmes officines, cheminé politiquement ensemble pendant plusieurs années, ce dernier a eu accès à de précieuses sources documentaires et témoignages touchants de membres de sa famille. Si bien que le lecteur découvre un humaniste, un Africain fier de ses racines, un père aimant, un artiste de haut niveau, un intellectuel engagé. Le regard attendrissant que porte Maka sur ses parents et les membres de sa famille révèle le rôle déterminant de la « *patrie charnelle* » dans la transmission des valeurs qui ont guidé le destin exceptionnel de ce combattant pour la liberté.

En outre, on découvre un jeune camerounais, intelligent, intellectuellement doué, perturbé par des problèmes familiaux. Très tôt, l'étudiant se révèle un adolescent rebelle et insoumis face aux conditions sociales et économiques de son milieu. Il ne courbe pas l'échine devant les petits potentats locaux. Du reste, cet engagement hâtif contre l'injustice, la discrimination raciale, les inégalités sociales va le suivre toute sa vie active. Des valeurs ancrées qui le suivront jusqu'au Québec, pays qu'il adopte et au sein duquel il



va s'investir comme acteur politique campant résolument à gauche.

D'aucuns furent surpris de son arrivée hâtive en politique fédérale avec le Bloc québécois. Bien davantage en 2008, lorsqu'il adhère aux idéaux de Bernard Landry : *Faire du Québec un pays*. Noble projet qui, selon Maka, va bien haut-delà des contorsions référendaires et de la rhétorique partisane. Bref, parlons vrai!

Le message qu'adresse la nouvelle recrue aux militants souverainistes sera reçu avec des sourires crispés. À ce point que Geoffrion semble prendre plaisir à le citer : « *Il nous appartient également de lutter pour faire progresser la compassion et la solidarité, pas seulement en paroles, mais en actions* ». En clair, cessons la parlotte entre convaincus et donnons des réponses à ceux qui cherchent et qui doutent. Des propos maintes fois entendus lors d'événements pendant lesquels Maka répondait sans détour aux questions de son auditoire.

Maka Kotto, l'acteur culturel et politique, a été de tous les combats liés à l'affirmation nationale du Québec. Saluons l'audace de Pauline Marois d'avoir nommé un Québécois d'origine africaine à la tête du ministère de la Culture et des Communications. Un geste éloquent reconnaissant officiellement la diversité culturelle du Québec. Impossible d'ignorer que sans la pugnacité du grand visionnaire Georges-Émile Lapalme en 1961, le Québec n'aurait pas connu de telles avancées. Constat que fait d'emblée Maka Kotto dans le livre de Geoffrion.

À la lecture, on connaît mieux Maka Kotto, l'artiste généreux, compatissant et reconnaissant envers ceux qui l'ont reconnu, dont son ami et académicien Dany Laferrière. Le livre présente également l'intellectuel sans prétention doté d'une culture savante. Des atouts lui conférant l'autorité morale et la crédibilité politique d'intervenir sur les grands enjeux qui nous confrontent.

Tendre l'oreille lorsqu'il s'inquiète avec raison de l'appauvrissement de la pensée politique au Québec quand les valeurs démocratiques sont durement mises à l'épreuve, dont la liberté d'expression chez nous et dans le monde, quand il met en garde contre les dangers de la pensée unique impulsée par le wokisme. C'est réconfortant qu'un leader d'opinion de la stature de Maka Kotto vienne rappeler aux élites politiques l'importance du lien de confiance, voire le contrat social passé avec le peuple. Pacte selon lequel ils ont un pouvoir de régulation et non de domination. Lorsque les électeurs perçoivent l'État comme étranger à leurs intérêts, c'est alors le début d'une dérive nommée : « *la perte de l'aptitude morale à gouverner* ». Généralement, ce sont les poètes qui, les premiers, voient venir les révoltes populaires.

Merci Maka d'être l'homme que tu es. Une belle fleur au cœur du bouquet national, un fruit délicieux hérité de la diaspora africaine.

Avis de contribution

Vous aimeriez écrire sur un livre récent que vous avez dans votre bibliothèque et qui vous a marqué, qui est écrit par une ancienne ou un ancien collègue ou qui traite du récit de vie d'une ou d'un ex-parlementaire auquel vous aimeriez réagir, en témoignant de votre appréciation de l'ouvrage et de votre collègue ?

Pour les prochains numéros du Temps de parole, nous recherchons des ex-parlementaires qui voudraient partager leur expérience de lecture au sujet d'une nouveauté à venir ou nouvellement parue en librairie. Faites-nous signe à ce sujet et nous vous en dirons plus!

Ex-parlementaires en action



Agnès Maltais

Députée de Taschereau (1998-2018)

Agnès Maltais est une ex-parlementaire très engagée. En plus d'occuper, depuis 2019, la présidence de la Fondation Services à bas seuil d'accessibilité (SABSA), située à Québec, elle a, uniquement en 2023, donné une conférence en France sur les sectes et la laïcité au Québec à un groupe de pro-laïcité, été membre du Comité de nomination de Fierté Montréal, participé à une entrevue dans le cadre de l'émission *Enquête* présentée à l'automne à la Société de Radio-Canada et accepté de siéger au conseil d'administration du Cercle à titre d'administratrice.



Alexandre Cloutier

Député de Lac-Saint-Jean (2007-2018)

Alexandre Cloutier a été nommé président de l'Université du Québec (UQ) par le Conseil des ministres du gouvernement du Québec le 14 décembre 2022. « Son arrivée à la table des cheffes et chefs d'établissements du réseau de l'Université du Québec, à titre de président au siège social de l'UQ, nous permettra de poursuivre l'essor de notre réseau dans sa mission unique d'accès à l'enseignement supérieur et au développement du Québec sur tout son territoire » a précisé la présidente sortante Johanne Jean. « L'Université du Québec offre une contribution capitale à l'édification, en français, d'un Québec innovant » a précisé Alexandre Cloutier, qui estime que l'UQ est « un joyau scientifique, culturel et économique ».

De passage en Outaouais le 15 septembre dernier pour l'inauguration historique du programme de droit, M. Cloutier a confirmé que le réseau de l'Université du Québec qui comprend dix établissements a parmi ses aspirations de se doter d'une première Faculté de médecine, précisant que le lieu où celle-ci pourrait être érigée n'est toutefois aucunement déterminé à ce stade puisqu'il s'agit d'une ambition à long terme.



André Gaulin

Député de Taschereau (1994-1998)

André Gaulin a publié deux chapitres dans deux livres différents, édités en 2022. Nous retrouvons le premier texte aux pages 189 à 194 du livre intitulé *Félix Leclerc et nous : 40 regards sur l'homme et son œuvre* (Les Éditions de l'Homme, 2022). Le second texte se trouve aux pages 163 à 171 de la publication *Rabaska, revue d'ethnologie de l'Amérique française* (volume 20, 2022). Il s'agit d'un article regroupant deux entrevues et titré *L'habitant et le médecin de campagne. Portraits anciens*.



Antonio Flamand

Député de Rouyn-Noranda (1966-1970)

Antonio Flamand prépare actuellement un essai sur les méthodes de financement et de favoritisme de l'Union nationale, qu'il a pu observer de près à partir de 1956.

Par ailleurs, ce dernier a livré un discours patriotique afin de rendre un vibrant hommage à Daniel Johnson (père) lors de la commémoration de la victoire des patriotes à Saint-Denis, en novembre 2017. M. Flamand a axé son intervention sur le caractère indépendantiste de la démarche politique de Daniel Johnson.



Christian Lévesque

Député de Lévis (2007-2009)

Nouvellement nommé président du Comité sur le parlementarisme et la démocratie du Cercle, Christian Lévesque a été invité comme panéliste au Centre de Recherche et d'Action pour la Paix (CERAP) à Abidjan en Côte d'Ivoire, le 27 juillet dernier. Sous le thème *Quel type de démocratie pour la paix, les libertés et le développement en Afrique*, ce dernier s'est dit honoré de participer à cet événement d'envergure avec des acteurs politiques, chercheurs, représentants de la jeunesse et chefs traditionnels pour réfléchir à l'avenir de la démocratie en Afrique. Sur LinkedIn, Christian Lévesque écrivait à ce sujet : « Je vais pouvoir partager mon expérience sur les bienfaits d'une saine démocratie que j'ai eu la chance de vivre au Canada ».



Dave Turcotte

Député de Saint-Jean (2008-2018)

Dave Turcotte a agi à titre de président d'honneur du Relais pour la vie de la Société canadienne du cancer à Saint-Jean-sur-Richelieu, le 10 juin dernier, récoltant 133 201,74 \$ de dons au total pour la lutte contre le cancer. Il s'agissait de sa troisième participation à l'événement à ce titre, puisque M. Turcotte a cette cause tatouée sur le cœur. En effet, M. Benoît Turcotte, le père de Dave Turcotte, est un fier survivant du cancer. Ce dernier a reçu un diagnostic en 2012, lors du déclenchement de la campagne électorale, mais il a vaincu la maladie. Il est en grande forme aujourd'hui.

Rappelons que le Relais pour la vie vise à amasser des fonds pour soutenir les projets de recherche sur tous les types de cancer, fournir le plus important réseau d'aide pour les gens atteints du cancer, élaborer des politiques de santé publique pour faciliter la vie des personnes atteintes de cancer et offrir des renseignements fiables sur cette maladie.



Dominique Anglade

Députée de Saint-Henri-Sainte-Anne (2015-2022)

Dominique Anglade entreprend un nouveau chapitre de sa carrière professionnelle. Diplômée de Polytechnique Montréal et détentrice d'un MBA HEC Montréal, elle agit depuis la rentrée scolaire à titre de professeure associée et coleader à la Direction de la transition durable à HEC Montréal.

Tel que décrit dans un communiqué publié par l'École le 30 août dernier « son mandat consistera à participer à l'élaboration de nouveaux cours, programmes et formations portant sur la transition socio-économique et destinés aux organisations, aux entreprises et à la communauté étudiante. Elle verra aussi à établir des liens à l'international avec d'autres institutions qui mènent des recherches dans le contexte de la lutte aux changements climatiques. Dans un esprit de coleadership avec l'équipe de HEC Montréal, elle contribuera à faire en sorte que l'École applique et partage des pratiques exemplaires à ce niveau. Elle s'intéressera particulièrement au rôle des femmes dans cette transformation durable ».



Gérard Latulippe

Député de Chambly (1985-1989)

Gérard Latulippe est une personne-ressource de l'Université du troisième âge (UTA) de la Faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke. Dans ce cadre, il a été invité à prononcer deux conférences en octobre dernier qui portaient sur le sujet suivant : « La crise de la démocratie dans le monde ».



Guy Ouellette et Stéphane Bergeron

Député de Chomedey (2007-2022) et député de Verchères (2005-2018)

Guy Ouellette et Stéphane Bergeron ont tous deux participé au Salon du livre de Montréal en novembre 2022. Guy Ouellette y a présenté la réédition de la biographie de Maurice « Mom » Boucher, qui relate les faits saillants de la vie de ce criminel notoire et dévoile le fonctionnement interne des groupes criminels dans lesquels il était impliqué.

Stéphane Bergeron a, quant à lui, signé la préface du livre d'Annie Trudel intitulé *Autopsie de l'enquête bidon - UPAC*, un ouvrage qui dénonce les mauvaises pratiques au sein de l'UPAC.



Jean-Marc Lacoste

Député de Sainte-Anne (1976-1981)

Jean-Marc Lacoste a prononcé une conférence devant des membres du Club Lions de Verdun. L'ornithologue aguerri a alors proposé aux personnes présentes une riche projection audiovisuelle mettant en valeur la faune ailée, qu'il s'agisse de rapaces, échassiers, oies ou oiseaux chanteurs. Jetez un coup d'œil à son blog :

jeanmarclacoste.blogspot.com.



Lise Lavallée

Députée de Repentigny (2014-2022)

Lise Lavallée s'est adressée aux étudiants de la faculté de droit de l'Université de Montréal, dans le cadre du cours Droit et politiques publiques de la jeunesse. Elle a partagé l'expérience qu'elle a vécue à titre de commissaire élue de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (Commission Laurent).

Par ailleurs, celle-ci a été présidente du tournoi de golf du Club Richelieu Sud-de-Lanaudière, qui visait à amasser des fonds pour les redistribuer à des organismes qui œuvrent auprès de la jeunesse lanauoise. En s'adressant aux participants, elle a relaté son expérience politique, notamment sous l'angle des dossiers touchant la jeunesse. Elle a ainsi rappelé l'importance du dossier sur la prostitution juvénile et l'exploitation sexuelle des mineurs, qu'elle a porté dès 2017, sans oublier sa participation à la Commission Laurent.



Lise Thériault

Députée d'Anjou (2002-2012) et d'Anjou-Louis-Riel (2012-2022)

Lise Thériault a participé à des balados audiovisuels sur le thème de l'intimidation des femmes en politique. Il s'agit d'une initiative du Réseau des Femmes élues de Lanaudière. Cet organisme a pour mission de favoriser le réseautage des élues dans l'exercice de leur mandat, des ex-élues et des candidates potentielles. Ses actions visent à augmenter le nombre de femmes élues tant au sein des conseils municipaux, de la députation, des commissions scolaires, des instances syndicales, économiques, culturelles ou communautaires de la région, ainsi qu'à soutenir et outiller les élues et les candidates potentielles selon leurs besoins.



Maryse Gaudreault

Députée de Hull (2008-2022)

Maryse Gaudreault a été nommée présidente de la Commission de la capitale nationale (CCN), une société d'État fédérale. La CCN est notamment l'urbaniste fédérale principale de la région de la capitale du Canada. À ce titre, elle travaille en collaboration avec les intervenants pour mettre en valeur le caractère naturel et culturel de la capitale.



Michel Morin

Député de Nicolet-Yamaska (1994-2007)

Depuis six ans, Michel Morin est président de la revue *Empreintes*, qui compte environ 250 abonnés. Cette publication a pour objectif de faire connaître l'histoire des régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Éditée deux fois par an et accessible en ligne à l'adresse empreintes.cieq.ca, la revue peut compter sur de renommés historiens qui y prêtent leur plume.

Le 15 juin dernier, Michel Morin présentait le treizième volume consacré à l'histoire de Trois-Rivières et Shawinigan. De nombreux journalistes régionaux ont assisté au lancement.

Sur la photo, Michel Morin est accompagné de Daniel McMahan, Lucia Ferretti et Jean Roy qui étaient présents pour le dévoilement du plus récent numéro de la revue d'histoire *Empreintes*.



Paule Robitaille

Députée de Bourassa-Sauvé (2018-2022)

Paule Robitaille a participé, le 1^{er} juillet 2023, à la Conférence internationale annuelle des femmes organisée par la Présidente de la Géorgie, M^{me} Salomé Zourabichvili, à Tbilissi. Le grand thème de la 2^e édition était consacré à la paix, à la sécurité, aux conflits et à ce que les femmes peuvent faire pour surmonter les tensions émanant des guerres et des conflits dans le monde. C'était donc un thème d'actualité.

M^{me} Robitaille a participé en tant que panéliste à un atelier sur la guerre et l'information avec l'animatrice de « Hard Talk » à la BBC, Zeinab Badawi, et la journaliste géorgienne, Nino Ivanishvili. Son expérience de correspondante de guerre, de chroniqueuse et celle acquise en tant qu'élue lui donne un regard particulier sur la couverture de l'information en temps de conflit. Lors de cette conférence, elle a réitéré l'importance d'une presse libre. « Lorsque nous pensons à la couverture de conflits internationaux, notre esprit imagine tout de suite le correspondant de guerre mythique catapulté de l'étranger pour raconter au monde ce qui se passe, mais les vrais héros ce sont les journalistes locaux qui sont confrontés à la censure et à l'intimidation trop souvent fréquentes de leur gouvernement. Nous devons leur donner tout notre appui », a-t-elle déclaré.



Rémy Trudel

Député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue (1989-2003)

Rémy Trudel s'est rendu en Tunisie en juillet dernier. Il a alors participé, à titre d'expert en gouvernance, au deuxième symposium international sur les réformes de la gouvernance sur la base de l'approche environnement, société et gouvernance (ESG). Nous pouvons accéder au site Internet de l'organisme à l'adresse suivante : <https://www.gigs-initiative.ca/fr>



Rita Dionne-Marsolais

Députée de Rosemont (1994-2008)

Rita Dionne-Marsolais a été invitée à assister à une inauguration significative en septembre dernier, à Montréal. En effet, « il était important pour la Société de développement Angus d'honorer celle qui fut un des appuis indéfectibles du projet Technopôle Angus avant même qu'il porte son nom. Celle qui a su tirer les ficelles et rallier les bonnes personnes au bon moment. Celle qui a cru au projet et à ses prémices »²².

Fer de lance de la revitalisation urbaine, la *Société* a profité de son vingt-cinquième anniversaire pour annoncer que le bâtiment du 4101 rue Molson portera dorénavant le nom de l'Édifice Rita Dionne-Marsolais.

L'événement a eu lieu en présence de M^{me} Pauline Marois et de M. Jean-François Lisée.



Robert Libman

Député de D'Arcy-McGee (1989-1994)

Depuis deux ans, Robert Libman signe une chronique dans l'édition du samedi de *The Gazette*. Ses textes portent sur les affaires publiques. Rappelons que M. Libman a été maire de Côte-Saint-Luc et membre du comité exécutif de la Ville de Montréal. Il est actuellement architecte à Montréal.



Véronique Hivon

Députée de Joliette (2008-2022)

Véronique Hivon devient professeure invitée au sein du Département de science politique de l'Université de Montréal. Elle enseignera au programme de maîtrise de cette faculté, en plus de participer à des projets de recherche appliquée en matière de politiques publiques à titre d'experte en résidence au sein de la Maison des affaires publiques et internationales. Elle agira également comme conférencière et mentore auprès d'étudiantes et étudiants de maîtrise en science politique.

22. Extrait tiré de la publication LinkedIn de la Société Angus du 21 septembre 2023.

À l'Assemblée nationale



M. François Rebello

Député de La Prairie
(2008-2012)



M. Karl Blackburn

Député de Roberval
(2003-2007)



M. Gilles Lehouillier

Député de Lévis
(2008-2012)

Événements à l'Assemblée nationale

Divers événements protocolaires se sont déroulés à l'Assemblée nationale depuis le début de la quarante-troisième législature. Ces derniers ont été suivis de réceptions au salon Rouge en présence de dignitaires. Voici quelques photos d'ex-parlementaires présents qui ont accepté de prendre la pause pour la rédactrice en chef du *Temps de parole*.



MM. Alexandre Cloutier, député de Lac-Saint-Jean (2008-2018) et Luc Ferland, député d'Ungava (2007-2014).

Cérémonie soulignant le 75^e anniversaire du fleurdelisé

Le 21 janvier de chaque année est célébré le jour du Drapeau, une journée officielle instaurée par décret en 1998 lors des célébrations du cinquantième anniversaire d'existence du fleurdelisé.

Le samedi 21 janvier 2023, l'Assemblée nationale a souligné le soixante-quinzième anniversaire du drapeau avec une journée d'activités, dont une cérémonie de lever de drapeau protocolaire devant le Parlement du Québec.



M. Jean-François Simard, député de Montmorency (1998-2003 et depuis 2018), M^{me} France Dionne, députée de Kamouraska-Témiscouata (1985-1997), M^{me} Caroline Simard, députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré (2014-2018) et M. Yves Montigny, député de René-Lévesque (depuis 2022).



Cérémonie de dévoilement du portrait de M. François Paradis, 46^e président de l'Assemblée nationale du Québec

Le 22 février 2023, un nouveau portrait s'est ajouté à la Galerie des présidents de l'Assemblée nationale. Il s'agit de celui de M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale de 2018 à 2022 et député de Lévis de 2014 à 2022. La photographie sur aluminium réalisée par M^{me} Kathie Robitaille, photographe et artiste multidisciplinaire, figure à présent à gauche de l'entrée du restaurant Le Parlementaire et peut donc être appréciée lors d'une visite à l'Assemblée nationale.



M. Gilles Lehoullier, député de Lévis (2008-2012), M^{me} Christiane Maheux, sa conjointe, M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale (2018-2022) et député de Lévis (2014-2022), M^{me} Nathalie Roy, présidente de l'Assemblée nationale et députée de Montarville (depuis 2012) et M^{me} Brigitte Tardif, épouse de M. Paradis.



Portrait officiel de M. François Paradis.



M. François Paradis entouré de sa famille : M^{me} Monik Paradis, sa sœur, M. William Paradis, son fils, et M^{me} Brigitte Tardif, son épouse.

La rénovation de la salle de l'Assemblée nationale

Direction des communications de l'Assemblée nationale

La salle de l'Assemblée nationale nécessitera au cours des prochaines années d'importants travaux de rénovation. Il s'agit d'un chantier d'envergure qui mobilise déjà le quotidien des équipes de travail à l'Assemblée nationale. La restauration de ses composantes architecturales est une nécessité afin de préserver l'état des lieux. Cette salle emblématique, au patrimoine architectural unique, se doit également d'être mise aux normes afin de respecter la réglementation en vigueur en matière de sécurité et d'accessibilité, ce qui ne peut être effectué sans revoir sa configuration. Enfin, l'intégration de nouveaux outils technologiques est indispensable afin de faire évoluer la salle de l'Assemblée nationale pour les décennies à venir.

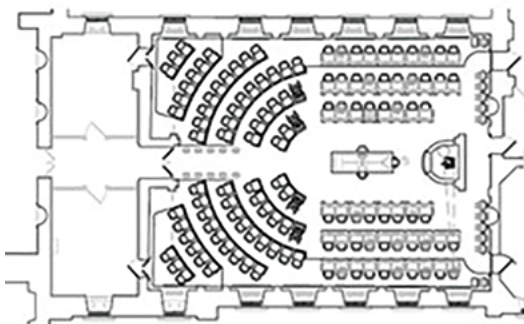
Un tel projet ne saurait être un succès sans une évaluation des besoins actuels et futurs des parlementaires. En effet, tout édifice patrimonial se transforme selon les générations qui l'habitent. Le Parlement a d'ailleurs connu plusieurs transformations depuis

1886, toujours avec le souci de protéger et de mettre en valeur son patrimoine architectural, que l'on pense à la restauration du hall central, le développement des jardins, l'intégration du pavillon d'accueil à la façade du Parlement ou la rénovation complète du restaurant.

Les interventions dans la salle de l'Assemblée nationale seront réalisées en continuité avec cette approche respectueuse de ce lieu unique.

La configuration de la salle choisie est en forme de fer à cheval afin de conserver un maximum de pupitres patrimoniaux, d'intégrer la table patrimoniale des greffiers, dessinée en 1886 par M. Eugène Étienne Taché, et d'assurer de l'espace pour cent vingt-neuf places (cent vingt-cinq parlementaires et quatre espaces supplémentaires pour plus de flexibilité).

Pendant la durée du chantier, les travaux parlementaires se dérouleront à l'extérieur de la salle pour une période minimale d'environ deux ans. La disponibilité de la salle du Conseil législatif, voisine et de même dimension,



Configuration en fer à cheval.



Image conceptuelle
© Concept et image fournis par STGM Architecture.

permettra de réduire l'impact du chantier sur la conduite des affaires parlementaires en y tenant les séances.

Concrètement, l'aménagement de la salle du Conseil législatif débiterait en janvier 2024 et la restauration de la salle de l'Assemblée nationale commencerait à l'été 2024 pour être complétée en 2026.

À ce stade-ci, le Bureau de l'Assemblée nationale a autorisé l'attribution de contrats pour les services professionnels destinés à la conception et à l'élaboration des plans et devis des deux salles. Les firmes d'architectes et d'ingénierie sont à l'œuvre pour préparer cette étape préliminaire. La demande d'autorisation pour les travaux d'aménagement temporaire dans la salle du Conseil législatif est prévue à l'automne 2023. La demande d'autorisation pour les travaux de rénovation de la salle de l'Assemblée nationale est prévue en début d'année 2024.

Vous avez des questions sur le projet? Consultez la [foire aux questions](#) disponible sur le site Web de l'Assemblée nationale.

Implantation du vote électronique à l'Assemblée nationale

En septembre 2023, les parlementaires ont voté de façon électronique en chambre pour la première fois de notre histoire.

Cette procédure vient remplacer le vote par appel nominal qui était utilisé depuis la naissance de notre Parlement, bien qu'il ait connu différentes formes au cours des époques.

Le dernier vote par appel nominal a été fait dans la salle de l'Assemblée nationale le 9 juin dernier. Il s'agit donc d'un moment historique qui marque la fin d'une tradition parlementaire.

Les parlementaires ont pris la décision d'implanter le vote électronique dans la salle de l'Assemblée nationale au début de la quarante-troisième législature. Cette décision a été entérinée dans le cadre d'une entente²³, adoptée en novembre 2022, précisant «qu'il est convenu de mandater l'administration de l'Assemblée afin qu'elle mette en place un système de vote électronique dans la salle de l'Assemblée au plus tard au début de la période de travaux de l'automne 2023. Les groupes parlementaires s'engagent à utiliser le vote électronique dans la salle de l'Assemblée».

Les parlementaires peuvent ainsi voter, en présentiel, à l'aide d'un boîtier de vote rattaché à leur pupitre. Le résultat du vote est affiché en temps réel sur les écrans dans la salle de l'Assemblée nationale.

Le vote électronique a été intégré officiellement au Règlement de

l'Assemblée nationale, document qui régit l'organisation et le fonctionnement des travaux parlementaires.

L'implantation du vote électronique entraîne quelques changements dans les façons de faire des greffiers et greffières, de l'équipe des pages et d'autres membres du personnel de la Direction de la séance et de la procédure parlementaire.

Au cours des derniers mois, des formations, des tests et des simulations ont eu lieu afin d'instaurer cette nouvelle façon de procéder lors des travaux parlementaires. Les parlementaires ont reçu les instructions nécessaires avant la tenue du premier vote en septembre dernier.



Boîtier de vote.

23. Entente relative à la notion de groupe parlementaire, au fonctionnement de l'Assemblée et aux commissions parlementaires, aux aspects budgétaires et à d'autres mesures favorisant la conciliation travail-famille.

Hommage

M. André Spénard (1950-2022)



André Spénard

Député de Beauce-Nord
(2012-2018)

Décédé le 14 octobre 2022
À l'âge de 72 ans et 7 mois

Le décès de notre ancien collègue, André Spénard, a créé parmi nous une onde de choc, même si on le savait malade depuis quelque temps. C'est comme si un grand chêne solide, immense, était tombé soudainement, frappé par la foudre.

Plus jamais son rire communicatif ne résonnera dans les corridors de l'Assemblée nationale, et plus jamais nous ne verrons ce sourire qui nous faisait du bien dans des moments de doute ou pour nous signifier son accord.

Natif de Thedford-Mines, c'est en Beauce qu'il décidera de s'installer avec sa famille. Beauceron d'adoption, il deviendra un Beauceron de cœur, fier de sa communauté, impliqué et déterminé à tout faire afin d'améliorer le sort de ses concitoyennes et concitoyens.

Dans cette belle région, il aura travaillé pendant plus de trente-quatre ans à l'intégration des personnes handicapées en milieu de travail en plus de s'impliquer dans différentes organisations. Il avait sa région, la Beauce, à cœur. C'était un vrai, solide tel un chêne, symbole de la liberté et de l'honneur.

André était un homme droit, engagé, honnête dans tous les sens du terme, pas de faux-fuyant chez lui. D'une grande et discrète sensibilité, sauf quand il parlait de sa conjointe Odette qu'il aimait tant, sa complice jusqu'à la fin, et de ses fils et petits-enfants qu'il chérissait plus que tout et dont il était immensément fier.

Après avoir desservi ses citoyens en politique municipale comme maire, c'est en 2012 qu'il fera le saut en politique provinciale en se joignant à l'équipe de la Coalition Avenir Québec pour deux mandats.

Les Beaucerons l'auront suivi dans cette nouvelle aventure, en lui accordant leur confiance à deux reprises jusqu'au moment

où il prit la décision de mettre fin à sa carrière politique, hélas à contrecœur.

Studieux, organisé, travaillant, André était connu pour son franc-parler, ne faisant aucun compromis sur ses opinions s'il considérait qu'il avait raison. Ses collègues savaient toujours à quoi s'en tenir. Il savait reconnaître les personnes vraies qui méritaient son attention, mais pour les autres, il pouvait tout simplement les ignorer n'ayant pas de temps à perdre.

Grand amateur de pêche et de chasse aux dindons, il ne ratait aucune occasion pour se retrouver dans la nature avec ses amis et ses proches.

Pour beaucoup de personnes qui le côtoyaient, c'était un « bon jack » qui parfois, sous des airs bourrus, pouvait démontrer une grande sensibilité.

Pour moi il représentait le député parfait, impliqué dans son milieu, intéressé par la défense de la population beauceronne et fier représentant du Québec juste et égalitaire.

Ses éclats de rire continueront de hanter les lieux de l'Assemblée nationale et son sourire chaleureux nous manquera. Il laisse autour de lui un vide immense.

Un grand chêne est tombé le 14 octobre 2022 emportant avec lui les souvenirs qu'il nous aura laissés.

Lise Lavallée

Députée de Repentigny (2014-2022)

Hommage

M. Aimé Brisson (1928-2023)



Aimé Brisson

Député de Montréal-
Jeanne-Mance (1962-1966)
et de Jeanne-Mance (1966-1976)

Décédé à Laval, le 12 février 2023
À l'âge de 94 ans et 4 mois

J'ai connu Aimé Brisson, mon ami, en 1957, au sein de la Jeune Chambre de commerce de Montréal. L'année suivante, nous siégions ensemble au conseil d'administration dans cette organisation formatrice. Et au lendemain de cette période, nous participions au conseil d'administration du Club « La Médaille d'Or » de la Palestre nationale.

Membres de la même famille politique, nous avons siégé quelques années au sein de la Fédération des jeunes libéraux du Québec.

Au lendemain de son élection, en 1962, à titre de député de Montréal-Jeanne-Mance, Aimé a accepté de conseiller l'Association libérale de Montréal-Sainte-Marie pour l'amener à devenir une association active et, sur le plan organisationnel, efficace. Il a été aussi un « parrain » de l'Association libérale féminine de la circonscription. À titre d'exemple de son implication, il a accompagné les membres de l'Association dans un voyage à New York. De plus, il a bien voulu être présent à ma convention, en vue de l'élection de 1966, quand j'espérais devenir le candidat du Parti libéral du Québec dans Montréal-Sainte-Marie.

Rappeler ces moments partagés permet de reconnaître qu'Aimé était un homme aussi généreux financièrement qu'il l'était de son temps qu'il donnait à des causes sociales. Tout en étant reconnu comme un homme aux « discours directs », il savait, avec modération, exprimer son opinion. Il croyait en la valeur de l'engagement. Participer a toujours été son leitmotiv. Il l'a démontré avec le Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec en agissant bénévolement comme vérificateur comptable de l'association pendant de nombreuses années.

Sur le plan personnel et pour le Calumet Sportif Inc., il a été

un conseiller de premier plan. J'assumais, dans les années 1960, le rôle de président de cette organisation. Aimé demeurait près de ce centre de loisirs à Pointe-Calumet. Il venait quotidiennement sur les terrains pour discuter avec l'équipe. Il ne refusait jamais d'aider l'organisation par sa participation financière.

De plus, il écrivait à l'occasion dans le journal estival de la municipalité. L'une de ses chroniques de 1965 nous amenait à réfléchir sur les jeunes et leurs parents. Un jour, il écrivit entre autres, à propos des jeunes : « Son premier sens de responsabilité doit être celui du respect de la personne humaine, soit comme individu ou dans la société. [...] Ce jeune doit inculquer, dans ses méthodes de penser et d'agir, les principes fondamentaux de la morale et d'une conscience saine ».

Aimé, tu as été mon ami et celui d'une foule de personnes. Tu auras été un modèle de générosité et de respect envers toutes tes concitoyennes et tous tes concitoyens.

Bon voyage!

Ronald Poupart



M. Aimé Brisson avec M^{me} Simone Boudreau Poupart et des amies à New York.
Source : Ronald Poupart.

Hommage

M. Maximilien Polak (1930-2022)



Maximilien Polak

Député de Sainte-Anne
(1981-1989)

Décédé le 27 décembre 2022
À l'âge de 92 ans

Maximilien Polak était député libéral de la circonscription de Sainte-Anne de 1981 à 1989 et également Whip adjoint du gouvernement de 1985 à 1989. Avocat, juge municipal à la Ville de Côte Saint-Luc de 1969 à 1979, commissaire d'école, président de la Chambre de commerce Canada-Hollande, Me Polak s'est distingué tout au long de sa vie par son implication communautaire. Il a aussi été juge à la Cour du Québec du 9 mai 1990 au 20 novembre 2000, date de sa retraite. Plus tôt dans sa carrière publique, il a été élu comme commissaire d'école de l'ancienne Commission des écoles protestantes du Grand Montréal. Me Polak était un survivant de l'Holocauste qui a émigré au Canada en 1950. Il a complété ses études en droit à l'Université de Montréal à une ère où peu d'étudiants de confession juive le faisaient. Il était toujours une voix active pour les droits minoritaires à travers le Québec.

J'ai eu le plaisir, en tant que député, d'accorder à Me Polak la médaille de l'Assemblée nationale pour

son implication communautaire exemplaire lors d'une cérémonie en 2019. Malgré d'importants problèmes de santé, Max avait – comme toujours – un sourire, une blague et un mot bienveillant pour chaque personne présente. Il va nous manquer.

Il est décédé le 27 décembre 2022 à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Il était père de trois enfants, douze petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants. Son fils Michael nous a offert cet aperçu de la carrière politique de son cher père : « Le 13 avril 1981, mon père a résisté à la vague du Parti québécois en produisant le « miracle de Sainte-Anne ». Avec la détermination, l'énergie et le travail infatigable qui faisaient ses marques de commerce, mon père, immigrant des Pays-Bas, était très dévoué à ses concitoyens ».

David Birnbaum

Député de D'Arcy-McGee
(2014-2022)

Hommage

M. Léandre Dion (1937-2022)



Léandre Dion

Député de Saint-Hyacinthe
(1994-2007)

Décédé le 29 octobre 2022
À l'âge de 95 et 3 mois

Léandre Dion est décédé le 30 octobre 2022, laissant derrière lui des souvenirs impérissables de son passage en politique, puis un héritage dont toute la population maskoutaine se souviendra.

Il était un homme de famille, présent auprès de son épouse, Estelle, de ses trois enfants et de ses petits-enfants; un homme de convictions profondes envers le Québec et un militant politique très efficace, engagé, respectueux de ses adversaires et à l'écoute des besoins de ses électrices et électeurs.

Avant d'être en politique, Léandre a su faire ses classes dans plusieurs domaines. Il a été missionnaire responsable au Pérou (1966-1968), membre de Solidarité Union Copération (1971-1974), président et fondateur de l'Association des apiculteurs du Québec (1978-1983), commissaire à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (1985-1991), président et fondateur du Comité de citoyens de Saint-Liboire (1981) et conseiller municipal (1982-1983).

Il a milité pour le Parti québécois dans les années 80 et y a occupé plusieurs fonctions, telles que vice-président de la circonscription (1983), président (1984-1985) et porte-parole du Comité du NON lors du référendum de Charlottetown. Il a présenté sa candidature à l'investiture du Parti (1994) qu'il a remporté devant deux autres adversaires aguerris et une imposante assemblée de militantes et militants.

Léandre était un gars d'équipe, qui s'impliquait par l'exemple et savait s'entourer de personnes fiables, engagées et responsables. Il ne manquait jamais une occasion pour les remercier et reconnaître le travail de chacune et chacun. Ses qualités exceptionnelles lui ont permis de se faire élire pour trois mandats (1994-1998-2003). Comme élu, il a occupé plusieurs fonctions importantes en agriculture, affaires sociales, culture et communications, conditions des aînés, langue française, institutions parlementaires, à titre de président et membre de délégations de l'Assemblée nationale du Québec à l'extérieur du pays, et j'en passe.

Dans la circonscription, il avait des antennes dans toutes les municipalités. Il était toujours disponible et ne comptait pas ses heures de travail. Son équipe et lui semblaient infatigables!

Pour la grande région de Saint-Hyacinthe, ses réalisations sont nombreuses et l'héritage qu'il nous laisse est exceptionnel. Il a œuvré pour que notre région devienne un pilier de la recherche, du développement de notre savoir, notre bien-être collectif, notre économie locale, régionale et nationale, et ce, à tous les niveaux.

Sa vision du développement et sa volonté de réussir ont fait qu'en mars 2002, le projet de création de la Cité de l'innovation agroalimentaire recevait la reconnaissance nécessaire du gouvernement du Québec.

Léandre a toujours tenu à reconnaître la contribution de ses collaborateurs à ce grand projet mais taisait son importance dans cette réussite. Pourtant, il l'avait imaginée et élaborée dans son dépliant électoral de 1998. La paternité de cette importante réalisation lui revient de plein droit. Aujourd'hui, nous pouvons constater la réussite de ce parc de hautes technologies, avec des retombées gigantesques telles que des milliers d'emplois de haut niveau, des investissements de plus de un milliard deux cent millions de dollars et la présence d'une quarantaine d'entreprises spécialisées.

Depuis sa création, la Cité a été récipiendaire d'importantes reconnaissances internationales. Grâce à Léandre, c'est un legs qui se perpétuera pour des décennies à venir, au bienfait de toute la communauté maskoutaine et du Québec. Pour souligner son apport appréciable, Saint-Hyacinthe Technopole a déclaré que le Prix de la Technopole sera dorénavant renommé Prix Léandre-Dion.

Cela ne s'arrête pas là! Léandre a travaillé sans relâche pour la réfection de l'hôpital Honoré-Mercier et pour l'accès à des soins à domicile de qualité; pour rehausser le niveau d'éducation, le développement de notre réseau scolaire, et spécialement le Quartier des études supérieures. De plus, il se préoccupait des productrices et producteurs agricoles, et

spécialement de la relève agricole, puis de la langue française.

Il était de toutes les luttes pour accroître le financement des organismes communautaires, la création de centres de la petite enfance sur tout le territoire, l'intégration sociale et au travail des personnes vivant avec une différence, la protection de notre patrimoine religieux, les arts et la culture en collaborant à la réalisation du Centre des arts Juliette-Lassonde, le développement de nos infrastructures municipales et nationales, une justice plus accessible, et dans le monde du travail, l'égalité et l'équité entre les femmes et les hommes, le rejet de toute forme de discrimination, etc.

Ce grand humaniste, aux qualités exceptionnelles, avait beaucoup de respect pour les institutions parlementaires, les élu(e)s et le personnel de l'Assemblée nationale.

De mon côté, quand je me suis lancé en politique active en 2008, il m'a prodigué de judicieux conseils. Il a été un guide de tous les instants et a toujours eu envers moi une approche positive et respectueuse de l'homme que j'étais. Il vouait une grande considération à électoralat qui décide de la victoire ou de la défaite et disait « c'est à notre Parti de s'en montrer digne ». Il ajoutait ceci « quelle que soit la durée de notre cheminement, nous devons garder les yeux sur l'objectif et avancer sans faiblir ».

Léandre, ton grand rêve est resté inachevé à ce jour, et je vais continuer à travailler avec toute notre équipe pour qu'il devienne un jour réalité. Tu auras toujours une place de choix dans le cœur de la population maskoutaine et du mien en particulier. Merci pour tout!

« Léandre savait débattre avec une grande civilité et il était un modèle à suivre ».

Émilien Pelletier

Député de Saint-Hyacinthe
(2008-2014)

Hommage

M^{me} Nadine Girault (1959-2023)



Nadine Girault

Députée de Bertrand (2018-2022)

Décédée le 13 février 2023
À l'âge de 63 ans et 9 mois

Comment honorer la mémoire de Nadine Girault, décédée après un si bref passage en politique. J'essaie de trouver les mots justes, ceux qu'elle aimerait entendre. Pas de flagorneries, me dirait-elle, pas d'exagérations, juste du vrai, à l'image de ce qu'elle aura été toute sa vie.

D'origine haïtienne, née au Missouri, elle se retrouve au Québec à l'École des Ursulines en Gaspésie pour finalement continuer son parcours scolaire à Montréal et y vivre jusqu'à son déménagement ultime dans les Laurentides.

Détentrice d'un baccalauréat en administration des affaires, spécialisée en finance et en marketing à HEC Montréal, d'une maîtrise en administration des affaires à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et d'une certification d'administrateur de sociétés certifié (ASC) à l'Université Laval, ce parcours scolaire la prépare à occuper des postes importants lui permettant de mettre en évidence ses qualités de

leader, sa capacité en gestion et en ressources humaines et son sens aigu des affaires.

N'ayant jamais envisagé la politique auparavant, c'est en 2018 qu'elle ose faire le saut ultime. Elle se retrouve, du jour au lendemain, députée de la Coalition avenir Québec dans Bertrand et, dans les jours suivants, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration et ministre responsable de la région des Laurentides.

Comme ministre des Relations internationales et de la Francophonie, elle laisse sa marque en répondant à la vision économique du gouvernement. Elle opère des changements dans les délégations afin d'incarner cette vision. Celles-ci deviendront créatrices d'opportunités économiques et d'investissements pour le Québec. Constatant la faible présence des femmes dans ces délégations, elle exige qu'à compétences égales, on donne préséance à celles-ci. Malgré un court mandat teinté par une pandémie mondiale imprévue, elle a su s'imposer afin de faire rayonner le Québec à l'international.

La maladie l'atteint à la fin de son mandat. Refusant de s'apitoyer sur elle-même et de s'avouer vaincue, elle continue à travailler sans relâche.

Dans les derniers mois, ma collègue Sylvie D'Amours, députée de Mirabel, et moi-même avons partagé quelques moments avec Nadine, nous permettant d'en apprendre davantage sur cette personne profondément humaine, respectueuse et fidèle en amitié et en amour. Elle nous a parlé de l'homme avec qui elle a partagé sa vie, sa passion pour le ski, son deuil de la maternité, son souci de toujours être impeccable en tout

temps et en tout lieu. Elle aimait les rencontres festives lui permettant de rire, de s'amuser. Nadine était une femme pleine de vie.

Un mois avant son décès, lors de notre dernier échange téléphonique alors qu'elle se dirigeait vers le CHUM pour une autre grosse journée de traitement de chimiothérapie, elle m'a mentionné que les deux plus grandes peurs qu'une personne craignait d'affronter étaient la prise de parole publique et la mort. Prendre la parole publiquement était pour elle un plaisir. Il y a eu un silence profond et j'ai compris qu'elle faisait face à cette deuxième grande peur. Elle ne voulait pas en parler, j'ai alors saisi tout le sens de cette peur profonde qui l'habitait. Je n'ai jamais oublié.

Nadine est décédée le 13 février 2023 à l'âge de soixante-trois ans, laissant derrière son amoureux, sa famille, ses amis(es), ses collègues et membres du personnel de sa formation politique et de toutes les autres formations. Elle aura été jusqu'à la fin une femme déterminée, fière, digne, raffinée, aimant rire et s'amuser mais surtout, aimant la VIE, plus que tout!

Lise Lavallée

Députée de Repentigny
(2014-2022)

Hommage

M. Michel Côté (1937-2023)



Michel Côté

Député de La Peltrie (1994-2003)

Décédé à Québec, le 9 mars 2023
À l'âge de 85 ans et 6 mois

J'ai bien connu Michel. Nous avons été élus ensemble en 1994, lui à titre de député de La Peltrie, et moi à titre de député de Charlevoix. Déjà en 1989, nous travaillions pour gagner l'élection provinciale de 1994. Il ne faut pas oublier que nous partions de loin à cette époque... Comme président de la région de la Capitale-Nationale, j'ai travaillé longtemps avec Michel pour planifier cette élection qui nous a permis d'entrer à l'Assemblée nationale comme membres du caucus de la région de Québec. Cela nous aura demandé beaucoup d'efforts pour organiser la base. Il était très actif et déployait un militantisme incroyable.

Il ne fait nul doute que Michel et moi aimions beaucoup nous côtoyer. Nous faisons partie du même gang que Paul Bégin, élu député de Louis-Hébert en 1994, Raymond Brouillet, élu dans Chauveau en 1994, puis notre grand ami Michel Létourneau (1949-2019), député dans Ungava de 1994 à 2007, avec qui Michel et moi nous tenions...

Michel était un homme dévoué et vaillant « pas à peu près ». Quand il pouvait nous aider, il ne comptait pas ses pas. Il était prêt à tout pour faire sa part. Il était toujours disponible, autant pour le Parti que pour ses collègues et la région. Il ne disait jamais non. Il croyait en la souveraineté. Il était très, très, très souverainiste. Il n'était pas le seul à l'être! Nous avons les mêmes convictions.

À l'Assemblée nationale, Michel était prêt à travailler fort et à prendre de l'expérience rapidement. C'est pourquoi, par exemple, il participait toujours quand il était en commission parlementaire. Il était ouvert, tout le temps volontaire et accessible pour réaliser une tâche qui lui donnait une opportunité d'apprendre comme élu et comme être humain. Il était proactif et venait nous voir pour savoir si tout allait bien. Il était empathique aussi.

Michel était un vrai député. Il s'occupait beaucoup de son comté. Il venait au-devant des gens. Il mettait beaucoup d'énergie dans ses relations. C'était un vrai!

Ce fut comme ça avant, durant et après sa vie politique active...

L'hommage de M. Rosaire Bertrand à M. Michel Côté a été rédigé par la rédactrice en chef, à la demande de M. Bertrand.

Rosaire Bertrand

Député de Charlevoix
(1994-2007)

Hommage

M. Jacques-Yvan Morin (1931-2023)



Jacques-Yvan Morin

Député de Sauvé (1973-1984)

Décédé le 26 juillet 2023
À l'âge de 92 ans

On peut parler de lui comme d'un géant parmi nous au même titre que Jacques Parizeau et Camille Laurin. C'était un homme d'une élégance exceptionnelle, qui maîtrisait admirablement ses sujets en éducation, en droit constitutionnel et en affaires internationales sans jamais faire montre d'orgueil. Il a fait sa marque comme député et ministre pour sa formation souverainiste. Sa maîtrise de la langue française nous éblouissait comme député lorsqu'il prenait la parole en Chambre ou au caucus des députés.

Il aurait pu faire une carrière internationale, mais il choisit de demeurer au Québec et d'y prendre racine pour mener un combat comme citoyen engagé à l'intérieur du Mouvement national des Québécois et des États généraux du Canada français qui marqua un tournant important du Québec en tant que société ancrée dans les idéaux de la Révolution tranquille. Il en fut d'ailleurs un maître à penser.

L'ayant côtoyé comme député et plus tard comme membre du Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec et responsable du Comité des archives et objets de mémoire, M. Morin venait avec discrétion assister à nos réunions en intervenant toujours avec pertinence au sein de notre comité. De même qu'il venait discrètement assister à nos assemblées d'anciens parlementaires malgré une santé fragile. Il s'en faisait un devoir en plus de prendre plaisir à côtoyer les anciens qu'il avait bien connus durant ses années de parlementaire.

Michel Leduc

Député de Fabre (1981-1985)

Souvenons-nous de...



M^{me} Lachapelle (Boisseau)²⁴, députée de Dorion de 1981 à 1985, décédée à Saint-Jean-sur-Richelieu, le 15 décembre 2021, à l'âge de soixante-dix-neuf ans et deux mois.

Née à Saint-Basile (Portneuf), le 28 octobre 1942, M^{me} Huguette Lachapelle (Boisseau). Était la fille de M. Roger Boisseau, militaire, et de M^{me} Rita Marcotte.

Elle a obtenu un diplôme en études commerciales du Elie Business College à Montréal. De 1956 à 1962, elle a travaillé comme secrétaire-réceptionniste dans divers bureaux de Montréal. De 1976 à 1981, elle a été membre du cabinet de la ministre péquiste, M^{me} Lise Payette.

En 1981, elle est élue députée du Parti québécois dans la circonscription de Dorion. M^{me} Lachapelle (Boisseau) a été whip adjointe du gouvernement de 1982 à 1984 et whip du gouvernement de 1984 à 1985 où elle devient la première femme à occuper cette fonction. Elle a été toutefois défaite dans sa circonscription aux élections générales de 1985. Siégeant sous le nom de M^{me} Huguette Lachapelle de 1981 à 1985 à l'Assemblée nationale du Québec, elle reprend par la suite son nom de jeune fille, Boisseau.

Après avoir été députée, elle a été fonctionnaire au ministère de la Justice de 1986 à 2002, année de sa retraite.

Elle laisse dans le deuil Jean, son fils, France, sa fille, André et Michel, ses frères, Justin et Sandrine, ses petits-enfants qu'elle aimait tant et d'autres parents et amis.



M. Roger Pilote, député de Lac-Saint-Jean de 1970 à 1976, décédé à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, le 6 janvier 2023, à l'âge de quatre-vingt-huit ans et dix mois.

M. Pilote est né à Saint-Nazaire, le 4 mars 1934. Était le fils de M. Arthur Pilote, entrepreneur, et de M^{me} Marie-Fleur Larouche. Il laisse dans le deuil M^{me} Thérèse Therrien, son épouse, ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, plusieurs membres de sa famille, proches et ami(e)s.

Il a étudié à l'École René-Goupil à Saint-Nazaire, au Séminaire de Chicoutimi de 1949 à 1953, au Séminaire de Saint-Victor-de-Beauce de 1953 à 1957, à l'École normale en 1957 et 1958 et à la Faculté de commerce de l'Université de Sherbrooke de 1958 à 1961. Il a obtenu un baccalauréat en pédagogie et une licence en administration.

Il a été professeur agrégé de comptabilité à l'École de commerce de Chicoutimi de 1961 à 1968 et à l'Université du Québec à Chicoutimi en 1968 et 1969. Il a été également directeur de l'enseignement commercial à la Commission scolaire régionale du Lac-Saint-Jean en 1967 et 1968 et directeur des techniques administratives, aménagement et secrétariat au Cégep de Jonquière de 1968 à 1970.

Engagé socialement, M. Pilote a été membre de plusieurs organisations telles que le Conseil supérieur de l'éducation, la Chambre de commerce et le Conseil économique du Lac-Saint-Jean, la Corporation des administrateurs agréés du Québec et les Chevaliers de Colomb. De plus, il a été promoteur du Mouvement régional des jeunes entreprises.

Il est élu député libéral dans Lac-Saint-Jean en 1970, réélu en 1973 et défait en 1976.

À la suite de sa carrière politique, il a travaillé comme conseiller technique à la Fédération d'entraide économique à Alma de 1976 à 1986. À partir du 7 février 1986, il a été directeur général du Conseil économique d'Alma et du Lac-Saint-Jean Est. Il a pris sa retraite en 1994.

24. Le Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec a été informé du décès de M^{me} Huguette Lachapelle (Boisseau) au cours de l'année 2023. À cet effet, et afin de commémorer sa vie et sa carrière, la biographie et l'avis de décès de cette dernière apparaissent dans cette édition du *Temps de parole*.



M. André Riedl, député d'Iberville de 2007 à 2008, décédé à Saint-Hyacinthe, le 5 avril 2023, à l'âge de quatre-vingt-deux ans et cinq mois.

Né à Montréal, le 10 octobre 1940. Était le fils de M. François Joseph Riedl, comptable, et de M^{me} Suzanne Achim, pianiste.

Il a effectué un stage militaire dans les forces armées canadiennes en 1957 et 1958. Il a obtenu ensuite un baccalauréat au Collège Loyola.

Outre son engagement politique, il a été employé par Boc Gaz Canada de 1958 à 1993, où il a été président-directeur général de 1993 à 2002. M. Riedl a également été conférencier international et formateur agréé en management de 2002 à 2007, puis de nouveau à partir de 2009.

Impliqué socialement, il a été président du Club optimiste de Mont-Saint-Hilaire de 1984 à 1985, vice-président de la Chambre de commerce de Magog-Orford de 2003 à 2004 et président de la Chambre de commerce de la vallée de la Missisquoi de 2005 à 2006.

En 2007, il publie le livre *Qui a tué le plaisir au travail?* Cette même année, il est élu député de l'Action démocratique du Québec dans la circonscription d'Iberville. Durant son mandat, il est porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires internationales et d'exportation. Il quitte ce parti pour se joindre au Parti libéral le 23 octobre 2008. À l'élection générale québécoise de 2008, il est vaincu par la péquiste M^{me} Marie Bouillé.

En 2009, il est nommé membre du conseil d'administration de la Société générale de financement du Québec.

Il laisse dans le deuil Louise Faubert Riedl, son épouse, Mathieu, Frédéric et Simon, ses fils, sa sœur, ses petits-enfants ainsi que ses nièces et neveux.



M. Adrien Ouellette, député de Beauce-Nord de 1976 à 1985, décédé le 2 septembre 2023, à l'âge de quatre-vingt-trois ans et six mois.

Né à Saint-Joseph-de-Beauce, le 9 février 1940. Était le fils de M. Arthur Ouellette, contremaître, et de M^{me} Cécile Fournier.

M. Ouellette a étudié au Collège Saint-Joseph-de-Beauce, à l'Université de Sherbrooke et à l'Université Laval où il a obtenu les titres de bachelier en pédagogie et licencié en sciences religieuses. En 1963, il a débuté sa carrière comme enseignant à la Commission scolaire régionale de la Chaudière. Il a occupé la fonction de président du conseil des enseignants de l'École secondaire Veilleux à Saint-Joseph-de-Beauce durant deux ans, il a aussi été président du comité d'action politique de la Centrale de l'enseignement du Québec pour la régionale de la Chaudière et membre de la Chambre de commerce de Saint-Joseph-de-Beauce.

M. Ouellette a été maire de Saint-Joseph-de-Beauce de 1968 à 1976.

En 1972 il a été admis Membre de l'Ordre du Canada en reconnaissance de son implication de principal organisateur d'une corvée pour la reconstruction d'une usine visant à relancer le secteur socio-économique de la ville de Saint-Joseph de Beauce.

Il a été élu député de Beauce-Nord en 1976 et réélu en 1981. Adjoint parlementaire au ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme du 19 décembre 1979 au 1^{er} mai 1981, puis au ministre des Transports du 1^{er} mai 1981 au 9 septembre 1982, M. Ouellette a été nommé ministre de l'Environnement dans les cabinets Lévesque et Johnson (Pierre Marc) du 9 septembre 1982 au 12 décembre 1985.

À la suite de son départ de la politique en 1985, il est retourné à l'enseignement pour ensuite revenir à la politique en tant qu'attaché politique au cabinet du vice-président de l'Assemblée nationale de 1994 à juin 2003.

Époux de Feu M^{me} Louise Labbé, il laisse dans le deuil ses enfants Marie-Pierre, Marie-Eve et François-Michel, ses petits-enfants Maxime, Alexandre, Gaël, Alexia et son frère Jean-Pierre.



M^{me} Louise Cuerrier Sauvé, députée de Vaudreuil-Soulanges de 1976 à 1981, décédée à Vaudreuil-Dorion, le 16 septembre 2023, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans et sept mois.

Née à Montréal, le 15 février 1926. Était la fille de M. Louis-Ovide Sauvé, conducteur de tramway, et de M^{me} Germaine Descostes.

Elle a étudié à l'École normale Jacques-Cartier et à l'Institut pédagogique de Montréal. Elle était titulaire d'un certificat en animation et d'une formation en orthopédagogie à l'Université de Montréal.

Elle a été professeure à la Commission des écoles catholiques de Montréal et à la Commission scolaire de Vaudreuil. En plus de fonder une maternelle à Pierrefonds, elle a été déléguée syndicale au Syndicat des enseignants de la région des Mille-Îles, elle a représenté les parents de l'école primaire de son quartier au sein de l'atelier regroupant les cinq commissions scolaires de L'Île-Perrot et fut partie prenante de l'atelier pédagogique de l'École secondaire de la Cité des jeunes à Vaudreuil.

Elle a été marguillière de la paroisse Notre-Dame-de-la-Protection en 1965.

Conseillère à l'exécutif du Parti québécois de Vaudreuil-Soulanges de 1969 à 1971, registraire du parti de 1971 à 1973 et agente de liaison, elle a été candidate du Parti québécois défaite dans Vaudreuil-Soulanges en 1973. Éluée députée péquiste dans cette circonscription en 1976, elle a été vice-présidente de l'Assemblée nationale du 14 décembre 1976 au 19 mai 1981. Elle a été défaite en 1981.

Elle a été membre de la Commission municipale du Québec du 2 mai 1982 au 14 juin 1992, date de sa retraite. Elle a entrepris un baccalauréat en droit à l'Université Laval en 1985.

Épouse de Feu M. Roger Cuerrier, elle laisse dans le deuil Daniel, Micheline, Francine, Bertrand et René, ses enfants et ses petits-enfants, arrière-petits-enfants, les membres des familles Sauvé et Cuerrier ainsi que de nombreux proches et ami(e)s.



M. Yves Beaumier, député de Nicolet de 1981 à 1985 et de Champlain de 1994 à 2003, décédé à Trois-Rivières, le 23 octobre 2023, à l'âge de quatre-vingt ans et dix mois.

Né à Trois-Rivières, le 3 décembre 1942. Était le fils de M. Moïse-Pierre Beaumier, cultivateur, et de M^{me} Marie-Claire Baudreau.

Il a obtenu un baccalauréat en arts de l'Université Laval en 1963, un baccalauréat en philosophie de l'Université de Montréal en 1966 et une scolarité de maîtrise en philosophie de l'Université de Montréal en 1967.

Il a été professeur à l'Institut de technologie de Vaudreuil en 1967 et 1968, enseignant au Collège de Hauterive en 1968 et 1969, au Collège de Thetford Mines en 1970 et 1971, et administrateur à l'Université du Québec à Trois-Rivières (famille des sciences sociales et de l'administration) de 1971 à 1981.

Élu député du Parti québécois dans Nicolet en 1981, il a été président du conseil des députés du Parti québécois de 1982 à 1985, adjoint parlementaire au ministre de l'Énergie et des Ressources du 1^{er} septembre 1983 au 4 avril 1984, puis au ministre des Affaires sociales

du 4 avril 1984 au 16 avril 1985. Président de la Commission de l'économie et du travail du 16 avril au 17 juin 1985, il a été ministre délégué à la Politique familiale du 17 juin au 12 décembre 1985. Il a été défait dans Nicolet en 1985.

Il a été agent de recherche à l'Université du Québec à Trois-Rivières de 1986 à 1994.

Élu député du Parti québécois dans Champlain en 1994, et réélu en 1998, il a été vice-président de la Commission des affaires sociales du 4 mars 1999 au 13 mars 2002 et président de la Commission de la culture du 13 mars 2002 au 12 mars 2003. Il ne s'est pas représenté en 2003. Il a été président régional du Parti québécois de la Mauricie en 2007.

Il laisse dans le deuil, M^{me} Jocelyne Gaudet, sa conjointe, Nicolas, Sarah, Marie-Pierre, ses enfants, Pierrette et Yolande, ses sœurs et ses petits-enfants, les membres des familles Gaudet et Beaumier ainsi que ses anciens collègues de l'Assemblée nationale et ami(e)s.



M. René Serge Larouche, député d'Anjou de 1988 à 1991, décédé le 14 octobre 2023, à l'âge de soixante-dix-neuf ans et sept mois.

Né à Alma, le 27 février 1944. Était le fils de M. Charles-Henri Larouche, papetier, et de M^{me} Marie-Jeanne Gilbert, institutrice.

Il a obtenu un baccalauréat en pédagogie de l'Université de Montréal, une maîtrise de la State University of North Carolina (Appalachian State University), une maîtrise en administration publique de l'École nationale d'administration publique et une maîtrise en droit et diplomatie de la Fletcher School of Law and Diplomacy (Tufts-Harvard) et un diplôme de l'International Marketing Institute de Cambridge, au Massachusetts.

Il a été professeur de français à la Commission scolaire régionale du Lac Saint-Jean et à l'Institut de lecture dynamique Evelyn-Wood de Montréal de 1966 à 1969, membre de l'exécutif du Syndicat des enseignants du Lac-Saint-Jean et directeur du programme de lecture et de méthodologie du travail intellectuel à l'Université de Sherbrooke de 1969 à 1975 où il a été secrétaire aux affaires académiques de 1971 à 1975.

Il a été directeur général de la Fédération des associations des professeurs des universités du Québec de 1975 à 1980, conseiller et auteur de matériel d'enseignement de la lecture auprès de la Science Research Associates et conseiller en marketing international à Anjou de 1982 à 1988, président de l'Organisation canadienne pour l'éducation au service du développement, section Québec, vice-président de la section Canada de 1985 à 1988 ainsi qu'auteur de nombreuses publications didactiques.

Membre de la Commission politique du Parti libéral du Québec de 1983 à 1988, il a été membre du Comité du commerce extérieur et président du Comité sur le libre-échange Canada-États-Unis.

Élu député libéral dans Anjou à l'élection partielle du 20 juin 1988, réélu en 1989, il a siégé comme député indépendant à partir du 29 août 1990. Il a démissionné le 19 juin 1991.

M. Larouche a été conseiller en affaires internationales et chargé de cours à partir de 1991. Il a œuvré au sein de plusieurs organismes sociocommunautaires. Il a été répondant à Tel-Aide et membre de l'International Reading Association.

Il laisse dans le deuil Guy-Marcel, son frère, Denise, Micheline et Louise, ses sœurs, ainsi que ses nombreux neveux et nièces ainsi que parents et ami(e)s.



M. Fabien Roy, député de Beauce de 1970 à 1973 et de Beauce-Sud de 1973 à 1979, décédé à Saint-Georges-de-Beauce, le 1^{er} novembre 2023, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans et six mois.

Il est né à Saint-Prospier, le 17 avril 1928. Était le fils de M. Fridolin Roy, comptable, et de M^{me} Anna-Marie Goulet.

Il a étudié à Saint-Prospier, Rimouski et Sherbrooke. Il a suivi des cours de perfectionnement en comptabilité, gérance des ventes et direction du personnel au Séminaire de Saint-Georges ainsi qu'en droit commercial, économie politique et en administration des entreprises à l'Université Laval, puis en commerce de valeurs mobilières.

Il a été commis et comptable à la Coopérative agricole de Saint-Prospier de 1945 à 1949, secrétaire de la Fédération des chantiers coopératifs du district de Québec-Sud de 1949 à 1952, et du district de Sherbrooke en 1952 et 1953, fondateur et administrateur de F. Roy Transports de 1953 à 1962, directeur général de la Caisse d'établissement de la Chaudière de 1962 à 1970, membre du conseil d'administration et membre du conseil exécutif de la Fédération des caisses d'établissement du Québec de 1968 à 1970, directeur du recrutement et des ventes pour le même organisme en 1970, cofondateur en 1960, et président de la Chambre de commerce de Saint-Prospier en 1963, membre de l'Association des camionneurs de Québec de 1952 à 1962 et du Centre des dirigeants d'entreprise en 1971 et en 1972.

Président de l'Association créditiste fédérale de Dorchester de 1962 à 1968, il a été organisateur régional du Ralliement créditiste fédéral aux élections de 1962, 1963, 1965 et 1968, vice-président provincial et membre du comité politique du Ralliement créditiste fédéral en 1964 et 1965.

Élu député du Ralliement créditiste dans Beauce en 1970, il a été whip en chef de 1970 à 1972 et leader parlementaire de 1972 à 1975. Candidat défait au congrès de direction du Ralliement créditiste en février 1973, il a été réélu député du Parti créditiste dans Beauce-Sud en 1973. Il a été président du Parti créditiste provincial en 1973 et 1974. Expulsé du parti le 3 novembre 1975, il a fondé avec Jérôme Choquette le Parti national populaire le 14 décembre 1975. Élu député de ce parti en 1976, Il a démissionné le 5 avril 1979. Désigné chef du Crédit social le 30 mars 1979, il a été élu député de ce parti à la Chambre des communes dans Beauce en 1979. Il a été défait en 1980 et dans Frontenac à l'élection partielle du 24 mars 1980. Il a démissionné comme chef du Parti créditiste du Canada le 1^{er} novembre 1980.

Il a été animateur radiophonique à CKRB Beauce de 1981 à 1983, courtier en valeurs mobilières, directeur du bureau de Geoffrion, Leclerc à Saint-Georges de 1981 à 1988, puis courtier en valeurs mobilières pour Lévesque, Beaubien, Geoffrion à Saint-Georges de 1988 à 1993, date de sa retraite.

Il a été membre du Conseil de développement de la Chaudière de 1970 à 1986, de l'Association des parents catholiques jusqu'en 1985, des Chevaliers de Colomb et du Club Rotary. Il a été membre du conseil d'administration du Cégep Lévis-Lauzon en 1984 et 1985, du Conseil économique de Beauce à compter de 1981, trésorier de cet organisme de 1981 à 1987, président fondateur de la Croisée des chemins de 1980 à 1983, coprésident des Fêtes du 250^e anniversaire de la Beauce, président-fondateur du Musée des défricheurs en 1989, administrateur jusqu'en 1999 et vice-président de la Société du patrimoine des Beaucerons de 1995 à 1998.

Il a reçu le prix Joseph Fleury de la Gorgendière en 1987. Décoré du Paul-Harris Fellow décerné par le Rotary Club international en 1996, il a été récipiendaire du prix Étienne-Chartier en 2005, décerné par la Société nationale des Québécois de Chaudière-Appalaches.

Il a été membre actif du Comité des archives des anciens parlementaires et a contribué activement à la création de la Société des archives politiques du Québec.

La colline Parlementaire d'hier à aujourd'hui

Les photos suivantes présentent l'évolution de la colline Parlementaire et la fontaine de Tourny, telles que parues dans le livre *Québec, d'hier à aujourd'hui* publié aux éditions du Septentrion. Cet ouvrage, qui présente une soixantaine de duos de photos, est l'œuvre du photographe Patrice Laroche et du journaliste Jean-Simon Gagné, collègues au journal *Le Soleil*. Il a été rendu possible grâce à la contribution de membres de l'équipe du *Soleil*, d'organisations, de citoyennes et citoyens qui ont fourni les photos anciennes ou collaboré à l'obtention des droits de reproduction. Soulignons d'ailleurs que l'équipe du *Temps de parole* a obtenu les droits de reproduction pour les photos figurant à la page 101 du livre de MM. Laroche et Gagné. Nous tenons à les en remercier.



L'aménagement de la colline Parlementaire, vers 1970.



La colline Parlementaire, en 2020.



Papier fabriqué au Québec



Site internet du Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec

www.assnat.qc.ca/fra/cepanq

Tous les numéros depuis 2000 sont accessibles
à cette adresse.

 <https://www.facebook.com/cepanq>

 <https://www.linkedin.com/company/cepanq/>